

530
vendredi 13 mai 1938
dix-huitième année, n° 8

publication hebdomadaire
un an : 75 frs; six mois : 40 frs
le numéro : 2 frs

La revue catholique des idées et des faits

UT SINT UNUM!

FONDÉE LE 25 MARS 1921
sous les auspices du
CARDINAL MERCIER

Directeur : L'ABBÉ R.-G. VAN DEN HOUT

SOMMAIRE

Les fastes militaires de l'Ordre de Léopold
Problèmes actuels : Le malentendu
Histoire de la presse française
En quelques lignes...
La politique française en Europe danubienne
Quelques aspects de la vie tourmentée et féconde
d'Adolphe Sax
Le jansénisme et sa condamnation
Lectures

Lieutenant général TASNIER
Hilaire BELLOC
Omer ENGLEBERT
* * *
Roger de CRAON-POUSSY
Edgard HEUGHAMPS
E. Bern. ALLO. O. P

Bruxelles, 57, rue Royale

Tél. 17.20.50

Compte-chèque postal 489,16

574



DEVROYE-FRÈRES
ORFÈVRES

AVENUE DE LA COURONNE 368
BRUXELLES

Fabrique Belge de Jouets Bourrés

FABEL

WEERDE s/SENNE (Belgique)

TEDDY BEARS
CLOWNS
ESQUIMAUX
ANIMAUX

POUPÉES
ARTICLES DE
FANTAISIE
NOUVEAUTÉS

JOUETS BOURRÉS EN FLANELLE ET PELUCHE
TOUS JOUETS EN BOIS

Galerie BOUCKOMS

47, boulevard d'Avroy — LIÈGE

Qualité garantie

La maison du TAPIS

Le plus grand choix

Prix les plus bas

S. A. **“CEMSTO”**

CENTRALE DE NETTOYAGE
BRUXELLES



Nettoyage journalier
de bureaux, banques,
églises, écoles, etc.

Nettoyage des maisons privées à l'occasion
de déménagements

Lavage des vitres et façades en abon-
nement et pour une seule fois

Téléphone 12.59.88

20, rue du Béguinage

POUVEZ-VOUS DÉSIRER UNE MACHINE A COUDRE
SANS DÉSIRER LA NOUVELLE

SINGER

206 D 1

TOUS LES TRAVAUX DE COUTURE!

Nos anciens clients peuvent s'adresser dans tous nos Magasins
et à tous nos Représentants pour obtenir un BON permettant
la réparation gratuite de toute machine SINGER de famille.

Exposition Internationale de Bruxelles : Membre du Jury.

Siège social : rue des Fripiers, 31, BRUXELLES

Fournisseurs brevetés de la Cour



Anciens Etabliss. François PEETERS

Sous-Toitures Économiques et
très légères en Ciment armé
formant Plafonds clairs et unis
Dalles pour Cours

Conditions spéciales pour Congrégations religieuses

BRUXELLES, Avenue des Nations, 9

Registre du Commerce

de Bruxelles : 838

Téléphone 48.07.55

Compte Chèques

Postaux : 118.84

Usine raccordée à la Gare de HAREN-NORD

Sous-Toitures Translucides brevetées

POUR LA COUTURE
N'EMPLOYEZ QUE

LA SOIE A COUDRE
CORDONNET POUR BOUTONNIÈRE
" Au Baton "

OU

LES SIMILI-SOIES

" La Bella "

ET " Opera "

2 fils

CE SONT LES MEILLEURES

POUR REPRISER

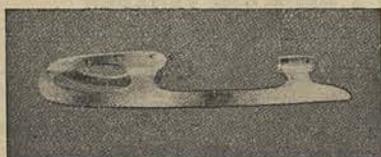
La Nouvelle
ET

" Sepco "

LAINES MAMY

CE SONT DES PRODUITS S. E. P.

Fabrication belge En vente dans toutes les merceries



LA PLUS GRANDE
PRODUCTION
de patins à glace
en Belgique

JEAN GODFRIN rue de Haerne, 147-151
— Etterbeek-Bruxelles —

PATINS DE LUXE ET ORDINAIRES
GROS - DEMI-GROS - EXPORTATION

Téléphone 48.45.18

Reg. Comm. 31342

MAZOUT



Le meilleur combustible pour votre

CHAUFFAGE CENTRAL

Qualité, Service, Conseils techniques

TOUT EST DE PREMIER ORDRE CHEZ :

BELGIAN GULF OIL C^Y S^{TÉ} A^{ME}, 99, avenue de France, Anvers

PHENIX WORKS

Soc. Anon.

FLEMALLE-HAUTE (Belgique)

TOLES GALVANISÉES ONDULÉES POUR TOITURES
TOLES GALVANISÉES PLANES, TOLES PLOMBÉES.
FEUILLARDS GALVANISÉS.
CHENEAUX, GOUTTIÈRES, TUYAUX DE DESCENTE
ARTICLES DE MÉNAGE GALVANISÉS.
ARTICLES DE MÉNAGE ÉMAILLÉS.

1118

SOCIÉTÉ ANONYME DES ATELIERS DE CONSTRUCTION
ET DE GALVANISATION

SAUBLEINS

20, rue Wattejar, à JUMET Téléph. Charleroi 509.84

Tôles galvanisées, planes ou ondulées, droites ou cintrées. —
Toitures en tôles ondulées, droites ou cintrées. — Cheneaux,
gouttières, tuyaux de descente et tous les accessoires de toitures
— Olôtures en tôles ondulées galvanisées. — Garage pour vélos.

Constructions métalliques. — Charpentes en fer,
Chaudronnerie en fer et en cuivre, réservoirs.

Tuyaux pour charbonnages (canars). Tuyauteries en tôles
galvanisées.

GALVANISATION à façon de petites et grosses pièces.
GALVANISATION RICHE A CHAUD

Société Métallurgique

d'ENGHIEN St-ÉLOI

Soc. Anon.

ENGHIEN (Belgique)

CONSTRUCTION RIVÉE & SOUDÉE

PONTS — CHARPENTES — RÉSERVOIRS
LEVAGE — MANUTENTION — WAGONS
VOITURES — PIÈCES DE FORGE
BOULONS — RIVETS — TIRE-FONDS

LES PRODUITS REFRACTAIRES DE GAND E. J. DE MEYER

ALLÉE VERTE, 120, à GAND

Téléphone : 11928

Compte Ch. Post; 205030

Usine de Briques et Pierres Réfractaires de toutes formes et
dimensions pour toutes les industries, pour tous les usages.
Spécialité de Briques Réfractaires à haute teneur d'Alumine
Prix sur demande.

P. R. P. PLOEGSTEERT P. R. P.

Sté Ame DES BRIQUETERIES MÉCANIQUES

“ Le Progrès ”

Adm.-dél. : R. DE BRUYN, à Ypres

BRIQUES DE PAREMENT GENRE

« SILÉSIE » et « ÉCONOMIQUE »

en style brute, rugueux, sablé, nervuré, écorce et lisse

Toutes teintes Tous formats

Hourdis en terre cuite, système breveté

RÉFÉRENCES : par milliers de mètres carrés

BRIQUES CREUSES LÉGÈRES ET CLOUABLES

REMISE A NEUF DES FAÇADES

par le

SILEXORE L. M. de Paris

Peinture directe inaltérable sur ciment sans brûlage
Protège les murs contre les intempéries. — Résiste à l'air
salin. — Application facile et économique.

Distributeur général pour
la Belgique

LES FILS LEVY FINGER

32-34, rue Edm. Tollenaere
BRUXELLES

Agent général pour le Hainaut
S. A.

Établiss. FIDÈLE MAHIEU

96, aven. de Philippeville
MAROINELLE

NOMBREUX DÉPOSITAIRES

Demandes-nous le moyen d'obtenir gratuitement
le Manuel de la Décoration Plastique dans l'Art Moderne.

Établissements Lavenne Frères

DOUR

Téléphone N° 56

Manufacture de Couleurs & Vernis

BROSSERIE et OUTILLAGE POUR PEINTRES

Vernis et Émaux « LAMÉOR »

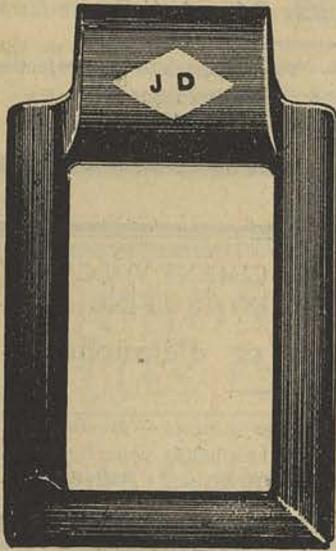
Couleurs préparées « VATALINE »

Blanc « LAMÉOR » spécial pour extérieur

TOUT POUR LA PEINTURE

Fonderie JULES D'HEUR

69, rue Chapelle, Herstal



Division Chaînes :

Toutes chaînes genre
EWART, GRAY, LEY,
éprouvées à 3 fois,
effort normal avant expédi-
tion

ACCESSOIRES

ROUES, GODETS, etc.
GRAND STOCK

Division Fonderie :

Toutes pièces en
fonte malléable
suivant plans ou modèles

Atelier de parachèvement

Les Nouvelles Fonderies St-Hilaire

Rue de la Motte, 47, HUY

Téléphone : 636 Huy. Compte chèques : Louis Antoine 97 956

POÉLERIE — PETITE MÉCANIQUE — FONTE DOUCE
FONTES SPÉCIALES — PIÈCES DÉTACHÉES POUR
POÊLES BRUTES ET NICKELÉES — TOUTES PIÈCES
SUIVANT MODÈLES DU OLIENT

MEILLEURES RÉFÉRENCES POUR LA QUALITÉ

S.A. H. & O. DE CRAENE

WAEREGHEM (Belgique)

Céruse par procédé hollandais

Blanc de Zinc — Minium de plomb

Litharge — Mine-orange

SOCIÉTÉ ANONYME

DES

Ateliers René De Malzine

SCLESSIN près Liège (BELGIQUE)

Télegr. Demalzine-Sclessin

Tél. 118.71 et 276.70

Engrenages droits, coniques, hélicoïdaux et à chevrons en
toutes matières et de toutes dimensions.

Moteurs-réducteurs. — Réducteurs de vitesse.

Pièces mécaniques de précision pour toutes industries.
Machines spéciales.

Machines de ménage : batteurs-mélangeurs, hache-vian-
des, coupe-légumes, presse-fruits, etc.

SOCIÉTÉ ANONYME de Produits Galvanisés et de Constructions Métalliques

Anonyme firme J.-F. JOWA, fondée en 1881, LIÈGE

Bâtiments coloniaux en tôle ondulée galvanisée

Spécialité de toitures pour Églises,
Missions, Bâtiments d'administration

ENVOI DE L'ALBUM ILLUSTRÉ SUR DEMANDE

Tôles galvanisées planes. — Tôles galvanisées ondulées
pour toitures, planchers, parois, tabliers de ponts, etc.

Fers marchands et feuillards galvanisés,
Réservoirs galvanisés.

S. A. G. DUMONT & Frères

Usines à Plomb et à Zinc

— à SCLAIGNEAUX —

SOLAYN (Province de Namur, Belgique),

Adresse télégraphique :

Téléphone

Dumfrer Sclaigneaux Belgique, Andenne 14 (quatre lignes)

ZINC OUVRÉ, en feuilles, tuyaux, couvre-joints, pattes, etc.
ZINC BRUT en lingots — PLOMB LAMINÉ — PLOMB
TUYAUX — PLOMB A SOELLER — SOUDURE D'ÉTAIN —
PLOMB BRUT en saumons — SIPHONS ET COUDES EN
PLOMB — LAINE ET FIL DE PLOMB — ACIDE SULFURIQUE
Arséniate de plomb — Sulfate de zinc — Cadmium électrolytique
Alun de potasse — Sulfate d'alumine

Fers - Aciers - Tôles

Boulons - Rivets

Poutrelles et rails

Sciage de tous profils

Ronds pour béton

Découpage sur spécifications

Poutrelles de clôtures

Spécialité de tôles fortes

Société Anonyme des Établissements

— D. L. C. —

TÉLÉPHONE 289 04

2 lignes

BUREAUX ET MAGASINS :

Rue du Viaduc,

SCLESSIN (Gare)

S. A. Fonderie DEJAER

SCLESSIN
Télégr. : Dejaer-Sclessin Téléphone : 314.55

Broyeurs — Mélangeurs — Malaxeurs
pour toutes industries

Système breveté PIRLET-BRASSINE. — Pièces de rechange
pour broyeurs. — Toutes pièces en fonte

PARACHÈVEMENT

SCHROEDER Frères

8, rue Simonon, LIÈGE

Tél. 108.40 (8 lignes) Adr. tél. LEGLARM-LIÈGE

Toutes espèces d'ARMES et MUNITIONS de CHASSE et de TIR
TOUS ACCESSOIRES DE CHASSE

Agents de la Fabrique Nationale d'Armes de Guerre-Herstal

Département ZEISS IKON — Tous appareils de projection
Diascopes. Episcopes, Cinématographes,
Appareils, Films didactiques

Téléphone 92108 Maison fondée en 1894 C. O. P. 47127

R. & A. Meirschaert Frères

Sapin du Nord et d'Amérique
Triplex - Orégon - Sapin - Chêne - Aulne
Scierie & Raboterie mécaniques

306-310, chaussée de Bruxelles, MELLE (lez Gand)

Livraison franco wagon
franco camion à domicile

TOITURES EN CIMENT VOLCANIQUE ET EN ROOFING

Travaux d'isolation et d'étanchéité

Bitume — Ciment volcanique — Feutres bitumés — Roofing — Jute
bitumé — Liège aggloméré — Feutres asphaltés pour fondation —
Enduit plastique à froid — HYDROFUGE • RENSEC •

Jos. GOESSENS Suc. de Gaston PRADEZ

(Licencié Technique)

RUE AUGUSTE HOCK, 7 et 9 — LIÈGE

Téléphone 204.61

A. SARRASIN

Ingénieur civil diplômé E. P. F. ZURICH
84, rue de la Loi, BRUXELLES

Tél. 11.55.27 Compte chèq. post. 2134.75

BÉTON ARMÉ
DEVIS - PROJETS - EXPERTISES

BUREAU D'ÉTUDE

Heylen - Courtois

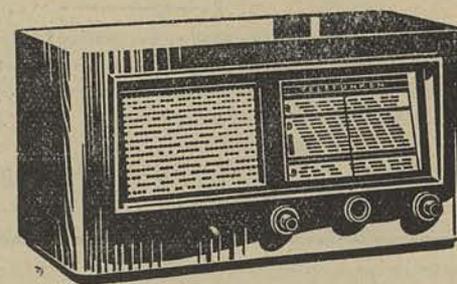
Ingénieur A. I. A.

LE BÉTON ARMÉ

dans toutes ses applications

184, rue de la Loi, Bruxelles - Tél. 33.88.70

CES NOUVEAUX
TELEFUNKEN
SONT VRAIMENT DES
«INSTRUMENTS DE MUSIQUE»



SUPER TA 55 WK

6 Circuits. 5 Tubes. 3 Gammes d'ondes. Reproduction naturelle. Détection exempte de distorsion par lampe diode. Puissante pentode de sortie AL 4 Telefunken. Préamplification basse-fréquence et liaison capacité résistance. Condensateurs d'accord à profil spécial. Haut-parleur à rendement élevé. Compensation automatique de fading. Contrôle d'accord par orthoscope. Cadran géant soigneusement éclairé. Une ébénisterie de belle ligne en noyer avec encadrement métallique.

TELEFUNKEN

BON POUR UNE DOCUMENTATION GRATUITE

— 40, rue Souveraine, 40, Bruxelles —

MACHINES A COUDRE

ANKER
A
N
K
E
R

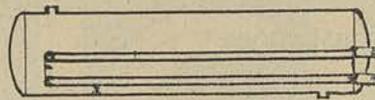
Prix avantageux

Meilleure qualité

Nombreuses références de couvents, pensionnats et communautés religieuses. — Prix spéciaux. — Leçons gratuites de couture et de broderie

J. VERHAEGHE 88, rue Saint-Georges
Tél. 138.63 GAND

BOILERS & RÉSERVOIRS



LA SOUDAUTOGÈNE

J. Yerna & Fils

Rue Beau-Mur, 47, LIÈGE — Téléphone : 144,51

**BOUCHONS EN GROS
CAPSULES EN TOUS GENRES**

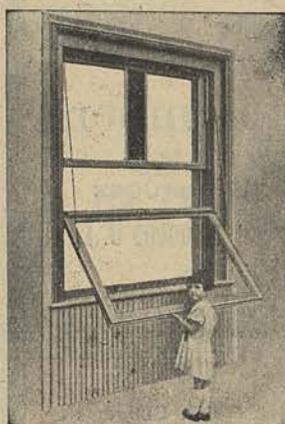
Etabl^{ts} Gaston BEGUIN

Fondés en 1889

H. DEQUENNE, successeur

Usine, Magasins et Bureaux : 26 et 26^a, rue de Nimal

Téléphone: Charleroi 611 MARCHIENNE-AU-PONT
Chèques Postaux 148.837



**GUILLOTINE
GRIGNET**

FENÊTRES - RÉVERSIBLES
HERMÉTIQUES

Brevetées en Belgique et à l'étranger

72, rue Vinave, 72

GRIVEGNÉE-lez-LIÈGE

Téléphone : 506.33 Liège

Du remords et du regret
à qui n'a pas de
"Fenêtre Grignet,,

**AUTOMATIQUE
ELECTRIQUE DE BELGIQUE**

S. A.

Rue du Verger

ANVERS



Installations téléphoniques de toute capacité. - Appareils de mesure. - Compteurs électriques. - Signalisations routières. - Installations de Radio-distribution.

Documentation gratuite sur demande.

Radiobell
" 538 "

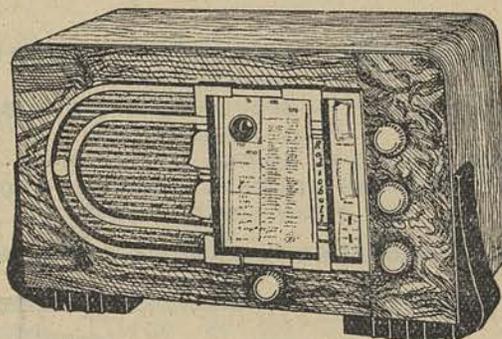
PRIX :

Altern.

2.490 frs

Universel

2.565 frs



Toutes ondes : 17-2.200 m.

L'OREILLE MYSTÉRIEUSE
LE TABLEAU DE BORD
SYNTONISATION VISUELLE
" TUNOGRAPH "

C'EST UN PRODUIT DE LA

Bell Telephone Mfg. C^o

rue Boudewyns - ANVERS

Pierres blanches
Marbres - Granits
Pierres reconstituées

A^{NC.} E^{TS} SOILLE F^{RES} S. A.
Avenue du Port, 106, Bruxelles

CÉRAMIQUES
de la Lys
Marcke lez Courtrai

Carreaux céramiques de pavements en grès cérame fin
Société Anonyme Naamlooze Vennootschap
Belgique Téléphone : Courtrai 629. Belgique
Compte chèque postal : 223.012. — Reg. du Com. : Courtrai 483

BRIQUES DE LUXE POUR FAÇADE

La Cérabric Fouquemberg

Brevetée et déposée
Usines à HAUTRAGE-ÉTAT et à STAMBRUGES
Directeur : MAX FOUQUEMBERG, Docteur en sciences U. L. V.
SIX COLORIS DIFFÉRENTS
Tous les formats et profilés, haute résistance mécanique
Géllivité nulle, porosité minime
ÉCHANTILLONS ET CATALOGUES SUR DEMANDE
Nombreuses références :
Hôtels de ville, Écoles, Maisons de rapport, Villas, Buildings

Carrières et Fours à Chaux
de la Dendre
à MAFFLES lez-ATH

PIERRES BLEUES - PETIT GRANIT POUR BATIMENTS,
MONUMENTS
TRAVAUX D'ART. — SPÉCIALITÉ DE BLOCS FONDÉS
POUR MARBRERIE
PIERRES BRUTES ET SOIÉES. — BORDURES. — PAVÉS.
CHAUX GRASSE POUR PLAFONNER, MAÇONNER
ET POUR L'AGRIOLTURE



LE "MOSAN"

Poêle breveté dans tous les pays

SPÉCIALEMENT construit pour
le chauffage des grands locaux
ÉGLISES, ÉCOLES
SALLES DE FÊTES



Le "Mosan"

est le plus

Propre

Économique

Hygiénique

Pratique

Solide

Élégant

et absolument sans
danger

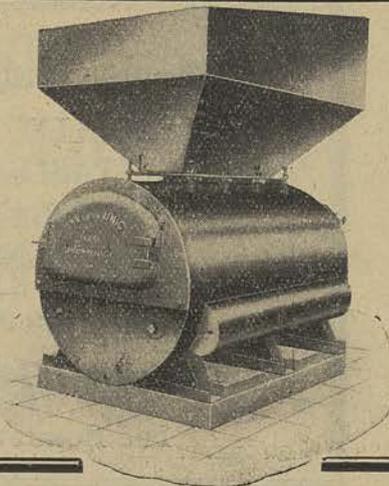
Société Anonyme
LES FONDERIES DE LA MEUSE
à HUY (Belgique)

Une RÉVOLUTION
dans le CHAUFFAGE

par
l'emploi du brûleur avant-foyer
« UNIC », le ROI des BRULEURS
à charbon. Se place devant toutes
les chaudières.

18, rue des Comédiens

PHOTO :
3 brûleurs de 400.000 C. H., placés
à l'Asile de la Vieillesse de la
Société La Vieille Montagne, à Liège



SOCIÉTÉ S. E. B. U.

18, RUE DES COMÉDIENS

BRULEUR "UNIC"

Automatique au petit charbon. Le plus parfait de tous les
brûleurs au charbon. PUISSANCE : de 50.000 à 400.000 C. H.
ECONOMIES : Sur la qualité et la quantité combustible.
ENTRETIEN presque nul du chauffage. Près de TROIS
FOIS moins cher que le mazout. RÉGULARITÉ. AUTO-
MATICITÉ parfaite. IDÉAL comme CONFORT et FACI-
LITÉ. Entièrement en acier soudé.

Chaudière automatique « UNICA » du même principe.
Nombreuses références et ATTESTATIONS de nos clients.

Demandez-les-nous. Nous vous visiterons.

A chacun son chocolat.

MARTOUGIN

est celui des vrais amateurs.

Firme UNICA

la plus importante du pays pour le jouet

Fabrication belge 100% - Poupées entièrement lavables et incassables - Articles bourrés - Spécialité d'articles pour couvents, fancy-fair et fêtes de charité.

Etablts Jos. Verhoye-Deckmyn & Fils

Tél. 283

Courtrai

POUPÉES - MASQUES - FANTAISIES
Pièces détachées

LES ATELIERS

G. De Weirt

40, rue Coenraets, 40 — BRUXELLES

Téléphone : 37.86.50.

POUPÉES. — ANIMAUX. — JOUETS EN TISSU. —
MATIÈRE INCASSABLE. — PIÈCES DÉTACHÉES. —
POUPÉES DE SALON. — MASQUES, TÊTES, CORPS et
TOUTES PIÈCES DÉTACHÉES. — CRÉATION ARTICLES
de FANTAISIE et de RÉCLAME

CAISSE GÉNÉRALE de REPORTS et de DÉPÔTS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : BRUXELLES, rue des Colonies, 11

Capital : 320,000,000 francs

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE

Comptes de 'Chèques
Comptes de Quinzaine à Taux Variable
Prêts sur Titres

Coffres-Forts
Dépôts de Titres et de Valeurs
Lettres de Crédit

Bureaux de Quartier :

Rue du Midi, 8, Bruxelles;
Rue de l'Autonomie, 2, Anderlecht;
Parvis Saint-Gilles, 33, Saint-Gilles;
Square Sainctelette, 17, Bruxelles;
Boulevard Bischoffshelm, 38, Bruxelles;

Rue du Balill, 79, Ixelles.
Place Liedts, 18, Schaerbeek;
Rue des Tongres, 62, Etterbeek;
Rue Général Leman, 8, Etterbeek;

LA ROYALE BELGE

SOCIÉTÉ ANONYME
d'assurances sur la Vie
et contre les Accidents
Fondée en 1853

FONDS DE GARANTIE :
plus de
700.000.000 de francs

SIÈGE SOCIAL

74, rue Royale, et 68, rue des Colonies

Adresse télégraphique
Royabelass

BRUXELLES

Téléphones :
12.30.30 (6 lignes)

VIE — ACCIDENTS — VOL — PRÊTS HYPOTHÉCAIRES — RENTES VIAGERES

Assurez-vous aux conditions les plus avantageuses

sur la vie et contre tous les accidents

PRIX IMBATTABLES!

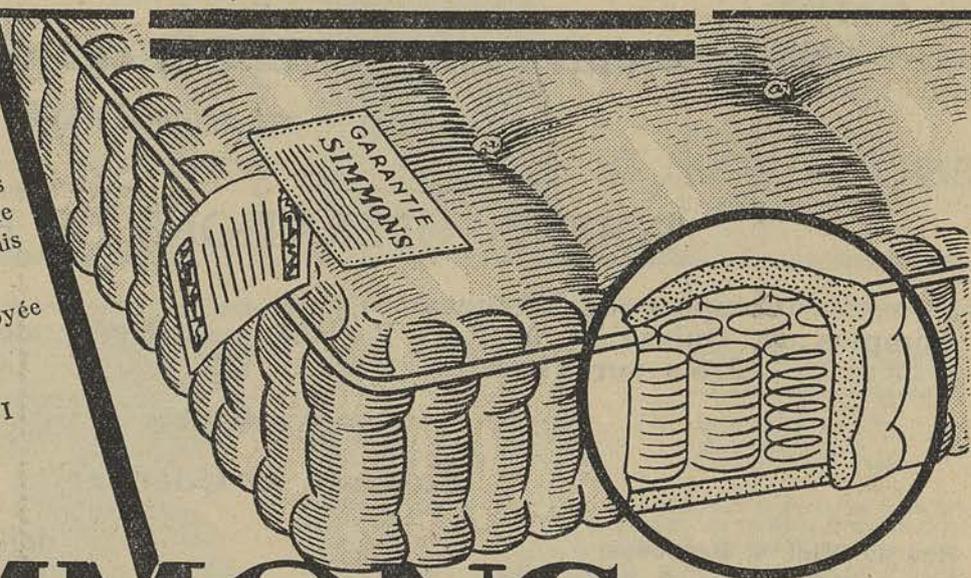
DU QUIETUDE À L'AZUR

Les matelas **SIMMONS** à ressorts ensachés mettent la qualité **SIMMONS** à la portée de tous.

Avec **SIMMONS**, dormez à « poings fermés », ce qui vous permettra d'être frais et dispos au réveil; vous remplirez avec joie votre tâche quotidienne et vous n'éprouverez plus ce sentiment de fatigue qu'un matelas ordinaire ne réussit jamais à faire disparaître entièrement.

Documentation spéciale n° 39 envoyée gratuitement sur demande à la

SIMMONS BELGE,
Boîte postale n° 72, Bruxelles I



SIMMONS

Pour mieux dormir!

La revue catholique des idées et des faits

SOMMAIRE

Les fastes militaires de l'Ordre de Léopold
 Problèmes actuels : Le malentendu
 Histoire de la presse française
 En quelques lignes...
 La politique française en Europe danubienne
 Quelques aspects de la vie tourmentée et féconde
 d'Adolphe Sax
 Le jansénisme et sa condamnation
 Lectures

Lieutenant général **TASNIER**
 Hilaire **BELLOC**
 Omer **ENGLEBERT**
 * * *
 Roger de **CRAON-POUSSY**
 Edgard **HEUCHAMPS**
 E. Bern. **ALLO, O. P.**

Les fastes militaires de l'Ordre de Léopold⁽¹⁾

Le 2 août 1831 Léopold I^{er} était à Liège, où il avait fait, la veille, sa Joyeuse Entrée, quand un courrier venu d'Anvers lui apporta une nouvelle grave : le général Chassé, commandant hollandais de la citadelle, avait dénoncé l'armistice du 15 décembre. C'était la guerre.

Le Roi fait appeler Joseph Lebeau, ancien ministre du Régent, et lui demande : « Que pensez-vous de l'état de l'armée? La croyez-vous capable de soutenir le choc de l'ennemi, de se battre en plaine (2)? »

— Non, répond Lebeau, et il faut à l'instant même demander à Paris et à Londres la garantie stipulée dans les XVIII articles.

Ainsi fut-il fait. A 9 heures du soir le Roi montait en voiture; le 3 août au matin il était à Bruxelles et prenait le lendemain le commandement de l'armée.

On sait ce que fut cette campagne des Dix-Jours durant laquelle nos troupes firent dans l'ensemble bonne contenance et même se battirent honorablement à Zonhoven; à Kermpst le 7 août, où l'avant-garde du général Daine, aux ordres du colonel Bouchez, rejeta la 3^e division hollandaise sur Herck-la-Ville. Mais, surprises par l'événement en pleine crise de réorganisation, médiocrement armées et commandées, elles auraient connu la défaite si le Roi n'avait fait des efforts surhumains pour la conjurer et si l'intervention opportune de l'armée française du maréchal Gérard n'avait provoqué la retraite de l'envahisseur.

Le 1^{er} janvier 1833, la citadelle d'Anvers, dont les troupes françaises avaient amené la reddition, était remise à la Belgique, qui se trouvait ainsi complètement libérée. La Révolution militaire était close. Elle s'était ouverte en septembre 1830 par des

succès faciles; l'enthousiasme et le courage des gardes bourgeoises, et surtout des volontaires, favorisés par l'impéritie du commandement hollandais, avaient suffi; mais ces succès, qui demeurent un sujet d'étonnement, devaient être éphémères. Comme J. Lebeau le dit en termes saisissants le 18 mars 1839, au cours de la séance dramatique de la Chambre où se débattait une dernière fois la ratification du traité qui amputait notre territoire : « Le Limbourg et le Luxembourg ont été perdus (le 12 août 1831) sous les murs de Louvain ».

Ce n'est pas le moment de rechercher les causes profondes de cet échec décevant — que quatre-vingt-huit ans plus tard (le 4 juin 1919) le Conseil suprême des Alliés devait déclarer définitif — et la part de responsabilité qui incombe au gouvernement de la Régence dans l'insuffisance de notre état militaire du mois d'août 1831; mais notre exposé devant s'encadrer dans l'histoire militaire du siècle, il fallait en évoquer les débuts et la grande leçon qu'ils comportent.

Le 11 juillet 1832 le Roi sanctionnait la loi créant l'Ordre de Léopold. M. le professeur vicomte Terlinden nous a rappelé, il y a trois ans, les débats passionnés — l'opposition fougueuse de Gendebien — qui précédèrent ce fait mémorable. Sans doute les opposants visaient-ils surtout l'ordre civil dont l'institution leur apparaissait comme un attentat contre l'esprit de la Constitution; il n'en reste pas moins que l'ordre militaire ne fut voté, par la Chambre, le 3 juillet, qu'à trois voix de majorité, alors que la quasi unanimité se fit au Sénat, sur l'ensemble du projet. Rendons grâce à la Haute Assemblée, dont la sagesse et la clairvoyance, dégagées de l'ambiance du moment, ont reçu depuis, une consécration séculaire!

On ne trouve d'ailleurs nulle trace des raisons qui motivèrent

(1) Conférence donnée au Palais des Académies, le 3 mai 1938, lors de l'Assemblée générale statutaire de la Société de l'Ordre de Léopold.
 (2) Comte L. DE LICHTERVELDE, *Léopold I^{er}*, p. 47.



la distinction en ordre civil et en ordre militaire; il semble que les représentants opposants eussent dû plutôt combattre ce dernier en craignant que les officiers décorés se détachent de la Nation et constituent une caste dans l'armée du Prince. Ces représentants auraient pu évoquer le précédent de la Légion d'honneur, laquelle ignore cette distinction, et se rappeler, pour s'affermir dans leur conviction, que le Corps législatif du Consulat, animé lui aussi par la même tendance égalitaire et la même méfiance contre l'Exécutif, n'avait, le 19 mai 1802, voté la création de l'Ordre que par 166 voix contre 110. Et cependant de quelle autorité le chef de l'Etat ne jouissait-il pas dans la France restaurée par son génie et par la valeur des armées qui, depuis huit ans, avaient surexcité le sentiment national et l'amour de la gloire!

L'Ordre était créé. Comment serait-il attribué? M. le président baron Verhaegen nous dit, l'an dernier, qu'une réserve extrême marqua ses débuts; aucune nomination en 1832, vingt-huit croix seulement à des militaires belges l'année suivante, quarante-trois en 1834, de simple chevalier à deux généraux. Il convenait de sauvegarder le crédit de la décoration; mais d'autres raisons motivèrent sans doute cette attitude du gouvernement approuvée par le Roi.

Au lendemain de la cruelle épreuve de 1831, l'armée se réorganisa et complétait ses cadres. Il s'y trouvait des anciens officiers ayant servi sous les aigles françaises, puis dans l'armée des Pays-Bas, et qui participèrent ou non à la Révolution; des anciens officiers de Napoléon qui avaient pris leur retraite en 1814; des officiers étrangers aussi — Français et Polonais — qui mirent leur épée au service de la Belgique. Aucun d'eux ne pouvait se prévaloir d'une longue carrière *belge*; strictement, il eût donc fallu se borner à récompenser les mérites des combattants de 1830 et de la campagne des Dix-Jours, et laisser vieillir sous l'uniforme en oubliant leurs mérites passés, des officiers d'une valeur éprouvée qui avaient fourni, sous les aigles impériales, une carrière éclatante. C'était impossible, et ce fut une mesure sage et noble que d'honorer plus tard, chez ces vétérans, la valeur militaire, se fût-elle déployée sous des drapeaux étrangers. Notre jeune armée en reçut le lustre.

L'histoire de la participation des Belges aux guerres de la Révolution et de l'Empire et son prolongement dans notre propre histoire — par les officiers — reste à écrire; il faut le déplorer. Sait-on, par exemple, que la moitié des officiers du 5^e dragons légers belge, qui assura le succès du combat des Quatre-Bras, étaient légionnaires et que le régiment belge des carabiniers à cheval, qui chargea à Waterloo les lanciers de la Garde, comptait 150 vétérans de l'Empire? On voudrait citer tous les noms qui se retrouvent dans les annales de notre Ordre. Détachons trois figures de cette superbe galerie :

Voici le général *Clump*, fils d'un ancien dragon de Latour. Enrôlé à seize ans; première blessure à Marengo. Est à Austerlitz, à Iéna, à Eylau, à Friedland où il sauve des mains de l'ennemi son colonel blessé. Sous-lieutenant en 1807, quatrième blessure à Wagram, campagnes d'Espagne et de Russie; capitaine et major dans l'armée des Pays-Bas, commande en 1831 la 2^e brigade de l'armée belge de l'Escaut. Meurt en 1855 comme chef de la garde civique de Gand. Commandeur de l'Ordre de Léopold et de la Légion d'honneur.

Voici le général *Duvivier*, engagé lui aussi à seize ans au 5^e hussards français; charge à Marengo avec la Garde consulaire; décoré par Napoléon au camp de Boulogne; fait toutes les guerres de l'Empire; est en 1814 à la tête du 2^e cuirassiers de la Garde. Démissionne au retour des Bourbons. Est à Waterloo comme colonel du 8^e hussards hollandais. Devient général de division dans l'armée belge. Retraité en 1842. Vingt campagnes, onze bles-

sures. Commandeur de la Légion d'honneur, grand officier de l'Ordre de Léopold en 1843.

Et voici le général *Brialmont*, père de notre célèbre ingénieur militaire : incorporé en 1808, campagnes d'Autriche et d'Espagne comme sous-officier, sous-lieutenant en 1812, campagne de Russie, légionnaire à Borodino, campagne d'Allemagne en 1813; — quatrième blessure à Bautzen — de 1814 en Italie, de 1815 en Belgique. Passe au service de la Hollande, le quitte en 1829, car il sent venir la Révolution, combat dans nos rangs en août 1831, général et aide de camp du Roi en 1842, est ministre de la guerre en 1850. Prend sa retraite en 1854 et meurt en 1885 à nonante-sept ans; commandeur de la Légion d'honneur et, distinction très rare, grand cordon de l'Ordre de Léopold.

Saluons la mémoire de ces magnifiques soldats qui terminèrent leur carrière sous leur vrai drapeau après avoir porté le nom belge jusqu'aux extrémités de l'Europe!

Il fallait honorer devant la Nation, en décorant les plus dignes, les artisans de notre Révolution, et cela prit du temps. On est surpris de constater que le valeureux Charlier, dit Jambe de Bois, dont la légende s'est emparée, ne fut chevalier qu'en 1856. Le caporal français *Ausseil*, du génie, attendit moins longtemps, car il reçut la première croix, pour sa belle conduite au siège de la citadelle d'Anvers; cette croix se trouve aujourd'hui à notre Musée royal de l'Armée.

Si l'on s'en tient au Livre d'or publié par Veldekens, livre incomplet estime l'érudite conservateur en chef du Musée, une cinquantaine de croix récompensèrent — indépendamment de la Croix de Fer — les meilleurs combattants de 1830, militaires et gardes civiques, en nombre égal. Notons à ce propos que la première décoration militaire belge fut l'Etoile d'honneur, créée le 14 janvier 1831 à l'intention de ces combattants; elle ne fut jamais distribuée. Le Musée de l'Armée possède le seul exemplaire connu de la 1^{re} classe.

Les combattants des Dix-Jours furent plus généreusement traités : cinq cents croix, dont la répartition vaut d'être retenue : une cinquantaine à la garde civique; les autres à l'armée, dont plus de 150 à des simples soldats ou gradés.

Voici le soldat Bourguignon, volontaire aux chasseurs francs de Bruges qui, le 5 août 1831, aidé d'un seul homme, tire audacieusement le canon et met en échec l'attaque par mer et par terre des Hollandais contre l'écluse de Hazebras, dont la prise aurait pu amener l'inondation de la région.

Et le sergent fourrier Thysquenue, du 12^e de ligne, grièvement blessé devant Louvain le 12 août 1831, sous les yeux du Roi, après avoir dirigé pendant plusieurs heures le feu de deux pièces de canon abandonnées.

Générosité aussi à l'égard des troupes françaises qui prirent — seules — le siège de la citadelle d'Anvers! Trois cents croix, dont un tiers à des soldats et gradés. L'intervention décisive de l'armée française en 1831 et 1832 et les liens particuliers que le mariage de Léopold I^{er} créa entre les deux pays expliquent cette générosité; parmi les hauts dignitaires français figureront de grands soldats survivants de l'Empire, qui firent, eux aussi, entrer ses fastes dans les annales de l'Ordre : Sault, Gérard, Corbinau, Flahaut, Haxo, Sébastiani...

* * *

Depuis l'armistice, auquel la Hollande se résigna le 21 mai 1833, jusqu'à l'invasion allemande du 4 août 1914, la Belgique eut la fortune rare de jouir d'une paix ininterrompue. Au cours de ces quatre-vingts ans notre armée ne se battit point; elle n'eut donc d'autre histoire que celle de ses institutions sur lesquelles pesa la double rançon que les grandes puissances exigèrent pour nous

concéder l'indépendance : la mutilation de notre territoire et la neutralité. La première de ces clauses fut une injustice; la seconde se révéla comme une faute quand, en 1871, l'équilibre qu'elle avait voulu assurer dans l'Europe occidentale fut rompu en faveur du nouvel Empire d'Allemagne. Ces clauses altèrent notre esprit national, l'une en créant l'illusion que le souci de la défense du pays serait partagé par les puissances garantes, l'autre en nous interdisant de nous concerter, par une alliance opportune, avec l'une ou l'autre de ces puissances. Les mandataires de la Nation, à qui échet la responsabilité de mesurer l'effort militaire que le pays devait consentir, étaient des hommes patriotes et de bonne foi. Sans doute, en maintes circonstances et surtout après 1870, leur clairvoyance fut en défaut, mais ils crurent en les traités. Détrompés enfin, ils voteront en 1913 un statut militaire — nous y reviendrons — qui, réalisé plus tôt, eût peut-être empêché la guerre mondiale ou tout au moins dévié son cours; ils en garderont le mérite. La conscience nationale avait pu fléchir au cours d'une longue paix; elle bondit sous l'outrage de l'ultimatum allemand. Un peuple qui pour une idée — l'Honneur — accepte le péril de mort, efface toutes les erreurs passées. L'élévation morale à laquelle le nôtre atteignit, le 4 août 1914, suscita l'admiration du monde et conservera la valeur d'un symbole.

* * *

Le 19 avril 1839 le traité des XXIV articles marquait le dernier terme de la Révolution; l'armée qui, renforcée par des unités de réserve, avait été maintenue à la frontière du Nord — elle comptait 100.000 hommes en 1833 — fut démobilisée et entreprit son labeur du temps de paix. L'histoire de notre Ordre en fut le reflet, mais elle s'étendit à une autre institution : la garde civique.

Nos Constituants avaient entendu avec satisfaction le rapporteur de la Section centrale : «... La force publique de l'armée étant toute dans la main du pouvoir, il faut un contrepoids en faveur du pays... une force intérieure qui puisse devenir au besoin une armée pour le maintien de nos institutions comme pour la défense du territoire... »

Et aussi le rapporteur de l'article 119 : « Trop souvent, les armées du temps de paix, au lieu de servir au salut de l'Etat, aident à favoriser les entreprises du despotisme. »

Conception étrange qui, traduisant le souci de nos Constituants de prendre des garanties contre l'Exécutif, oppose l'armée du pays à l'armée du Prince; qui, d'autre part, juxtapose pour la défense nationale deux armées hétérogènes, l'une de métier, l'autre de gardes bourgeoises dont la valeur militaire sera toujours faible, non par ses hommes qui eussent fait d'excellents soldats, — ils le prouvèrent — mais par l'esprit de l'institution.

Pendant quatre-vingts ans nos législateurs vivront sur cette fiction dont l'armée pâtira, et l'affirmeront une dernière fois par la loi dérisoire du 9 septembre 1897, qui « réorganisa » la garde civique. On sait ce qu'il advint en 1914.

L'armée, disons-nous, entreprit son labeur du temps de paix. Durant cette deuxième période qui s'étend jusqu'à la guerre de 1870, elle vécut confiante. Nul danger ne menaça la Belgique — la velléité d'annexion du grand-duché de Luxembourg par la France au lendemain de Sadowa n'en fut pas un — et l'effort militaire : légère augmentation du contingent, remise en état de nos forteresses, création du camp retranché d'Anvers, parut suffisant aux officiers pour entretenir en eux le sentiment de l'efficacité de leur mission. Les hommes de notre génération en ont connus; ils étaient dignes, pénétrés de leurs devoirs et aussi des grands souvenirs — les guerres passées, la Révolution —

qui exaltaient la grandeur de leur état. L'Ordre de Léopold était rare, car la tradition n'était pas encore créée de le décerner au seul titre de l'ancienneté. Les officiers venus à la vie militaire au lendemain de 1830 ne pouvaient l'espérer que s'ils rendaient à l'armée des services signalés, ou s'ils accomplissaient des actes qui l'honoraient.

Deux exemples : le capitaine Brialmont, nommé officier en 1859, à trente-huit ans, pour avoir établi les plans des fortifications d'Anvers (il sera grand cordon en 1888).

Le lieutenant Hamer, du 3^e de ligne, nommé chevalier en 1861 « pour le dévouement, le courage et le sang-froid exceptionnels dont il fit la preuve en sauvant de l'incendie de l'entrepôt d'Anvers et aux risques de sa vie un grand nombre de personnes qui étaient exposées à un danger imminent ».

Durant cette période aussi des événements extérieurs sollicitèrent notre esprit militaire. Il ne serait pas sans intérêt de nous arrêter sur les deux expéditions au Portugal (1832-1834); les campagnes de Kabylie (1840-1850); les combats livrés par les Zouaves pontificaux entre 1850 et 1870; les affaires d'Espagne et surtout l'expédition du Mexique auxquelles nos volontaires prirent une part remarquable. Le temps nous manque, et puis cette relation serait un hors-d'œuvre, car aucune croix de Léopold ne fut décernée, et pour cause! La Belgique neutre ne pouvait revendiquer l'honneur d'y montrer son drapeau; elle fut officiellement absente de ces expéditions et ne pouvait donc sanctionner la valeur déployée par ses nationaux. Et le fait se reproduira en s'aggravant en 1900, quand l'Allemagne nous interdira de participer, comme nous l'aurions voulu, à la constitution du corps expéditionnaire international chargé de réprimer la révolte des Boxers chinois, révolte qui mettait cependant en péril nos intérêts légitimes et la vie de nos concitoyens en Extrême-Orient. Ce veto fut humiliant. La période d'avant 1870 marqua aussi — M. le président baron Verhaegen le rappelait l'an dernier — l'essor extérieur de notre Ordre, qui refléta, après 1839 surtout, la consolidation de notre indépendance. Dans l'ombre de l'Ordre civil, décerné aux souverains et chefs d'Etat notamment, l'Ordre militaire accrut notre prestige en accusant la haute mission dévolue à notre armée par les puissances garantes : le maintien de la paix en Europe occidentale.

* * *

Le 10 décembre 1865 le fondateur de l'Ordre mourait. Notre premier Roi, intronisé dans des circonstances critiques, avait mieux que personne compris la nécessité d'une organisation militaire solide. Il eut toujours pour l'armée une sollicitude agissante et mit au service de la défense nationale sa haute influence morale et sa clairvoyance politique.

Léopold II recueillit ce noble exemple. Il écrivait à Rogier le 30 juin 1867 : « Si je ne parvenais pas, au commencement de mon règne, à faire passer dans l'esprit de mes ministres la conviction qui est dans le mien de la nécessité, de l'urgence de réorganiser fortement notre armée, j'aurais à me reprocher toute ma vie d'avoir manqué à mes obligations envers le pays. »

Trois ans après, le canon de Sedan ponctuait cette mâle pensée. La guerre avait alerté notre armée. L'effectif des troupes de campagne n'était pas très élevé — 52.500 hommes augmentés de 225 volontaires — mais l'armement (fusil Albin et canon rayé Wahrendorf à chargement par la culasse) était le meilleur de l'époque. L'esprit de l'armée était bon. Placée en observation à la frontière française, elle ne dut point s'y battre et on peut le regretter, car l'illusion devait durer quant à l'efficacité du statut politique qui nous préservait en principe de la guerre et à la suffisance de nos moyens si l'événement le mettait en défaut.

Ce n'est pas l'armée belge qui retint à notre frontière la malheureuse armée française de Châlons, mais la résolution de son chef — le général de Wimpfen — de tenter, quels que fussent les risques, la fortune des armes. Dès le 5 mars 1871 le retour à l'état de paix fut complet chez nous.

* * *

Puis s'ouvrit une troisième période, que l'on appela plus tard l'entre-deux guerres, période marquée, dans sa seconde moitié surtout, par la volonté de puissance du nouvel Empire d'Allemagne, et par « la course aux armements » terrestres et navals, qui en fut la conséquence fatale. Il suffira de rappeler que les effectifs du temps de paix des armées de terre allemande et française doublèrent entre 1874 et 1914 et que la mobilisation toucha, en août 1914, plus de trois millions et demi d'hommes dans chacun de ces pays.

L'érection des forts de la Meuse, décidée en 1887, malgré l'opposition de Frère-Orban, et grâce à la ténacité de Léopold II et de son ministre Beernaert, fut une première précaution contre cette situation inquiétante, mais le pays demeurait hostile à toute aggravation des charges militaires personnelles. Puissance persistante de l'illusion, qui faisait déclarer par le gouvernement, le 11 décembre 1885, que l'hypothèse d'une violation de notre neutralité était « heureusement fort improbable » et rejeter par la Chambre, deux ans après — à une faible majorité il est vrai — le principe du service personnel, rejet qui provoqua le discours du Roi à Bruges (15 avril 1887) : « Les grandes causes sont solidaires. Aux jours mémorables où vos intrépides milices combattaient sous les murs de Courtrai, nobles, bourgeois, travailleurs se confondaient dans les mêmes rangs, joignant leurs bras, versant leur sang dans un élan sublime... »

» Les guerres sont devenues foudroyantes, ceux qu'elles surprennent sont perdus. »

* * *

Nouvel échec en 1897, malgré l'appel du général Brassine, ministre de la Guerre :

« Il est pernicieux pour l'esprit national, disait-il à la Chambre, de permettre aux masses de se désintéresser de la défense de la Patrie et de laisser s'infiltrer en elles cette conviction que préserver le sol natal... ne constitue pas un devoir, mais simplement une affaire de vocation ou de convenance personnelle! »

Cinq ans plus tard, la loi néfaste du 21 mars 1902, par une régression qui traduisit le fléchissement de l'esprit public, confia, dans une Europe composée de nations en armes, la défense de notre pays aux bonnes volontés individuelles. Article 1 : « Le recrutement de l'armée a lieu par des engagements volontaires. Des appels annuels suppléent, s'il y a lieu, à l'insuffisance de leur nombre. »

Dans le même temps le maréchal von Schlieffen arrêtait les bases de son nouveau plan de guerre qui sera au point en 1905 : l'enveloppement de l'armée française par le Limbourg hollandais et toute la Belgique centrale...

* * *

Les fastes civils de notre Ordre ont connu, à travers le siècle, une ascension et un éclat continus. L'élite de la Nation a poursuivi un labeur admirable dont les récémonies du Centenaire et notre Exposition de 1935 ont mis en relief le merveilleux bilan. Dans la sérénité des laboratoires, des cabinets, des prétoires, des chaires d'universités et des ateliers, ou dans l'activité vibrante

des usines, nos savants, nos penseurs, nos écrivains et nos grands fonctionnaires, nos magistrats, nos professeurs, nos artistes et nos chefs d'industrie ont élevé la Belgique en place éminente. Les fastes militaires ne connurent pas la même fortune. En temps de paix ils valent ce que vaut l'armée dans la Nation : la considération qui l'entoure et le prestige de ses officiers. Ces fastes se fussent voilés au cours de ces années sombres, si le Roi n'avait projeté sur eux le soleil resplendissant de l'Afrique équatoriale. En 1879, le lieutenant Cambier, parti de Zanzibar, atteignait le lac Tanganika et ouvrait l'épopée congolaise.

Les nouveaux chevaliers s'inscrivent au Panthéon national : Coquillat, Hanssens, Chaltin, Van Gèle, les frères Lemarinel, Dhanis, Van Kerckhoven, Bia, Franqui, Lothaire, Vandevelde, Milz, Lemaire, Cabra, Hanolet, Michaux, Josué Henry et tant d'autres qui, quasi seuls et sans troupes blanches, pénétrèrent dans cet immense inconnu, parmi des peuplades sauvages, pour élargir l'horizon de leur Patrie et ouvrir les voies à la Civilisation (1).

Ce fut l'époque héroïque de la colonisation dont le premier objectif — la suppression de l'esclavage — fut atteint, après dix années d'épreuves indicibles, par la victoire de Redjaf, remportée par Chaltin.

Quand, le 15 novembre 1908, l'Etat Indépendant devint notre Colonie, la *Pax belgica* y régnait. Le Congo fut donné à la Belgique par Léopold II et nos officiers.

* * *

Le Parlement ne pouvait persister longtemps dans son erreur; les fêtes de 1905, célébrant le LXXV^e anniversaire de notre indépendance, avivaient le souci de sa défense. Le Roi vieillissant se raidissait contre l'adversité. Faisant allusion à l'extension décidée — et démesurée — du camp retranché d'Anvers, il écrivait au sénateur Wiener : « Faisons voter les pierres d'abord, les hommes viendront ensuite. » Le 21 juillet, au cours de la cérémonie qui réunit devant le Palais de Justice de Bruxelles toutes les notabilités de l'Etat, il répétait le même langage qu'il avait tenu à Bruges le 15 août 1887, et le répétait encore à Anvers quelques jours plus tard : « La Nation, en négligeant des œuvres qui assurent ses destinées, se frappe elle-même... »

D'ailleurs, la faillite de la loi de 1902 s'avérait. Les Chambres s'étaient ressaisies. Le 1^{er} décembre 1909 nos représentants votaient la loi instaurant le service personnel (un fils par famille).

Le Roi se mourait. Le Sénat hâta la discussion pour lui procurer la suprême satisfaction de sanctionner la loi. Le 14 décembre, le Roi moribond, mais illuminé par la joie, donnait sa dernière signature.

Le 1^{er} juillet 1911 la canonnière *Panther* mouillait devant Agadir. Durant cet été, on s'en souvient, l'Europe eut le frisson de la guerre prochaine et la Belgique le ressentit; en octobre 1912 les Balkans étaient en feu. A la fin de l'année, le Gouvernement proposa aux Chambres de compléter la loi de 1909 par l'adoption du service général. La loi salutaire fut promulguée le 30 août 1913. Le gouvernement de l'époque, et en particulier le ministre de la Guerre qui seconda le désir ardent du roi Albert et eut le courage de demander à la Nation de nouveaux sacrifices, s'est acquis des titres impérissables à sa reconnaissance. L'Ordre militaire de Léopold revendique comme sien le comte de Broqueville qui fut, après le Roi, dans ces heures graves, le premier soldat de Belgique!

* * *

(1) L'Ordre de l'Etoile Africaine fut créé en 1888 et l'Ordre du Lion en 1891; néanmoins, l'Ordre de Léopold fut encore décerné au titre africain.

L'œuvre de réorganisation fut poussée avec ardeur, dans l'attente du premier contingent fort qui devait, en octobre, ouvrir l'ère si longtemps attendue de la véritable armée nationale. Les officiers étaient radieux, plus fiers de leur mission ennoblée par la présence sous les drapeaux de toute la jeunesse du pays, quand soudain, le 28 juin 1914, une nouvelle tragique se répandit dans le monde : l'archiduc héritier d'Autriche venait d'être assassiné à Serajevo, capitale de la Bosnie annexée.

Les événements se précipitent. Le 23 juillet l'Autriche accule la Serbie au suicide ou à la guerre; le 29 notre Roi décide de mettre l'armée sur pied de paix renforcé; le 31 la mobilisation générale est ordonnée; le 3 août, au matin, c'est la réponse à l'ultimatum de l'Allemagne, reçu la veille : « Le Gouvernement belge, en acceptant les propositions qui lui sont notifiées, sacrifierait l'honneur de la Nation... »

Le 4, pendant que l'armée allemande de la Meuse, chargée de l'attaque brusquée de Liège, pénètre en Belgique, le Roi se rend au Parlement et devant l'assemblée frémissante affirme sa résolution de soutenir notre cause par les armes. L'Union sacrée est faite. Ce même jour, vers 10 h. 30, le premier soldat belge est tué à Thimister (1).

* * *

Et voici, dans le recul du temps, que ressurgit le panorama de la guerre auquel, durant quatre années, vont s'accrocher comme autant d'étoiles des croix de l'Ordre de Léopold.

Liège : L'attaque des six brigades allemandes dans la nuit du 5 au 6 août et leurs assauts contenus à Sart-Tilman, à Romsée, à Barchon, à Herstal, à Pontisse : la retraite des assaillants et le repli de nos troupes de campagne; le bombardement des forts écrasés sous les obus géants entre le 8 et le 16, leur résistance opiniâtre; l'explosion de Loncin qui ensevelit sous ses ruines le général Leman, sa garnison décimée et son valeureux chef, le commandant Naessens.

Haelen, où, le 12, notre division de cavalerie — général de Witte — appuyée dans l'après-midi par la 4^e brigade d'infanterie qui contre-attaque devant les mitrailleuses, brise les charges des 2^e et 4^e divisions allemandes et les contraint à la fuite.

L'avalanche irrésistible des 1^{re} et 2^e armées allemandes qui menace de submerger nos divisions postées sur la Gette, loin de tout renfort allié, et dont le Roi les sauve, le 18, en ordonnant le repli sous Anvers.

Namur, où le 21 août s'ouvre le bombardement des forts de Marchevette, Maizeret et Andoy; l'échec sanglant de la 6^e brigade de la garde; la contre-attaque de Wartet — où figure un bataillon français — écrasée sous un déluge de projectiles qui abat, par exemple, 130 hommes et 2 officiers de la 1^{re} compagnie du 10^e de ligne; 90.000 hommes et 500 canons immobilisés devant les forts pendant que se développe la bataille de la Sambre; l'assaut du 23 et la retraite ordonnée vers 16 heures par le général Michel, retraite périlleuse, menacée d'être broyée dans l'étau des 2^e et 3^e armées allemandes qui ont le champ libre devant la 5^e armée française en recul.

Anvers développant sur 80 kilomètres la ligne de ses forts inachevés que notre armée franchit le 25 août pour soulager la retraite générale des armées alliées; la deuxième sortie également opportune du 9 au 13 septembre qui nous coûte 8.000 hommes, mais qui en a retenu, devant le camp retranché, plus de 130.000 pendant la bataille de la Marne.

Le siège qui s'ouvre le 28 septembre par un bombardement d'une violence inouïe, que nulle autre infanterie belligérante n'a

encore subi; nos forts éventrés, la Nèthe forcée, malgré la présence d'une brigade anglaise, et puis la retraite, encore la retraite, dans cette nuit lugubre du 6 au 7 octobre, noyée dans l'exode lamentable de la population civile; et la halte sur l'Yser. Faut-il rappeler les péripéties de cette bataille immortelle, pressentie, voulue et gagnée par le Roi? L'enfer de Dixmude où les assauts furieux se multiplient, jour et nuit, les 20, 21, 24, 25 et 26 octobre; la ville en flammes, la résistance invincible de notre infanterie — 11^e et 12^e de ligne, 2^e chasseurs — et des fusiliers marins de l'amiral Ronarch; la contre-attaque de Tervaete; la ténacité indomptable du 7^e de ligne qui, pendant cinq jours et cinq nuits, se maintient à Saint-Georges, sous les obus et les bombes; les combats de Pervyse et de Ramscappelle où nos fantassins des 2^e et 3^e divisions rivalisent de courage avec ceux de la 42^e division française, l'inondation enfin, œuvre de nos troupes du génie qui par sa menace d'enlèvement fait, dans la soirée du 30, vider le champ de bataille par les III^e et XXII^e corps de réserve allemands devant notre armée exténuée.

Bilan de mort et de gloire! 15.000 hommes hors de combat, et la croix de l'Ordre de Léopold aux drapeaux de ces régiments : 7^e, 11^e et 12^e de ligne.

Les fastes de l'Ordre s'enrichissent de ce fait sans précédent : la décoration collective. Faveur insigne que recevront aussi, en 1918, les drapeaux du 9^e et du 17^e de ligne, du 1^{er} chasseurs à pied; en 1927, le fanion de l'Ecole militaire et, en 1930, celui du 1^{er} régiment cycliste (les Diables noirs de Haelen).

* * *

La mêlée des Flandres est close; l'hiver approche, la guerre s'annonce longue et pénible, dans la détresse de l'exil. Faut-il célébrer, une fois de plus, le merveilleux redressement de notre armée opéré sous l'égide du Roi et le signe de la conscience nationale?

Elle va durer sans interruption; et c'est bien là le caractère singulier de la guerre mondiale, qu'aucune relation, si détaillée fût-elle, ne saurait rendre. Pour le restituer, il faudrait se répéter pendant cinquante-deux mois, tous les jours et toutes les heures que la guerre dure, que les peines et les souffrances s'accumulent, que la mort et la maladie sévissent, indéfiniment... Alors seulement on comprendrait ce que fut le mérite d'avoir tenu et que les croix qui récompensèrent cette constance dans le devoir, indépendamment de toute action d'éclat, furent bien discernées. Longue présence au front qui rappelle l'ancienneté du temps de paix, mais avec quel accent!

Au cours des mois et des ans, les fastes de l'Ordre s'enrichissent. Le Roi, rentrant d'une visite aux tranchées, pénètre dans la modeste villa de La Panné qui abrite le trône. Sur son bureau il trouve les rapports de ses généraux qui, périodiquement, lui signalent les hauts faits des combattants. Dans le silence de la nuit que rompent par intervalles l'écho du canon ou le vrombissement des avions ennemis, il lit et réfléchit, s'arrête sur les citations les plus expressives, puis de sa main, en lettres hautes et fermes, écrit en marge pour certains soldats : « Chevalier de l'Ordre de Léopold ».

Puis il réunira cette élite qui s'alignera devant lui : officiers de tous grades, sous-officiers et simples soldats. Cérémonial nouveau dont la simplicité fait la grandeur. Devant chacun il s'arrête; un aide de camp lit la citation. Le Roi épingle la décoration rehaussée de la palme puis, les yeux dans les yeux, les mains se joignent et se serrent, fortement. Investiture émouvante, dont ceux qui l'ont reçue conservent l'impérissable souvenir.

(1) C'était le cavalier Fonck, du 2^e lanciers, éclaireur de pointe de l'escadron Morisseaux.

Oserai-je citer des noms choisis dans ce palmarès où se succèdent les témoignages des plus nobles vertus? Si un choix est désirable, portons-le sur les actions accomplies par les humbles et plus particulièrement sur celles qu'a engendrées la plus haute des vertus : le dévouement.

Il n'est que de feuilleter le Livre d'or de la Fraternelle des Soldats chevaliers de l'Ordre de Léopold, récemment affiliée — il faut s'en réjouir — à notre Société (1).

Le soldat *Bontemps* va, le 21 octobre 1914, rechercher sous le feu son officier grièvement blessé et le transporte au poste de secours. Il renouvelle cet exploit cinq jours après en parcourant un kilomètre pour rechercher un autre officier abandonné dans une tranchée évacuée.

Le caporal *de Buck*, mitrailleur du 7^e de ligne, va, à la même époque, avec un camarade, rechercher au delà de l'Yser, sous un feu intense, 40 hommes dont 15 blessés et un officier grièvement atteint, sans oublier une mitrailleuse.

Charpentier, volontaire de guerre, blessé en sauvant la vie d'un officier qu'il couvrait de son corps, lors de l'attaque allemande du Drie Grachten. Réformé, revient au front en 1918, et est amputé d'une jambe pendant l'offensive.

Delvaux, maréchal des logis au fort de Marchovelette. Blessé deux fois et brûlé par l'explosion du fort, a encore le courage de retirer des flammes un camarade blessé.

Le soldat *Van Hover*. Bien que blessé, retire à deux reprises des décombres son lieutenant enseveli et le couvre de son corps pour le protéger contre les obus.

Citons encore l'abbé *Delaere*, curé de la paroisse Saint-Pierre d'Ypres, d'un dévouement absolu sous le bombardement, qui veille au transport des blessés et ensevelit de ses mains les dernières victimes.

Et les religieuses de Nieuport — qui ont droit à la palme — pour être demeurées dans la ville après le départ de toute la population afin de continuer leurs soins pendant deux mois de bombardements à 29 vieillards impotents et intransportables.

Citons enfin « Papa Mercx », doyen de nos 50.000 volontaires de guerre, âgé de soixante-six ans en 1914, qui fit toute la campagne à l'infanterie, sans un manquement, aux postes les plus périlleux, qu'il réclamait.

Et, contrastant avec l'Ancêtre, la Jeunesse ardente et généreuse sous les traits de l'adjudant van der Cruycken, vingt et un ans, tué devant Burkel, le 19 octobre 1918, après avoir entraîné son peloton de guides à la charge, sur une profondeur de 2 kilomètres, et sous des rafales de mitrailleuses.

* * *

La guerre dure, au rythme implacable du service au front, la tranchée : bombardements, patrouilles et coups de main ; la relève par ces nuits sinistres d'hiver, au fil des passerelles branlantes repérées par l'artillerie et les mitrailleuses ; les travaux de défense — qui dureront jusqu'en 1918 — pénibles et sans gloire dans la nuit encore ; le repos relatif dans les villages détruits et sous les avions. Avec le printemps revenu, l'activité meurtrière s'accroît : le 8 avril, attaque de Drie Grachten, où notre poste de carabiniers se cramponne, exhorté par le capitaine Blancgarin, blessé à mort ; puis, du 22 au 26 avril, les combats de Steenstraete — et les gaz asphyxiants — où notre 6^e division et des bataillons de la 1^{re} tiennent ferme ou contre-attaquent de concert avec les troupes françaises au prix de 30 officiers et 1.500 hommes hors de combat.

Fraternité d'armes propice à la diffusion de notre Ordre. Diffusion à deux fins ; l'une immédiate : récompenser les braves

(1) Ce Livre d'or m'a été obligeamment communiqué par son auteur, M. Albert de Buck, président de la Fraternelle.

qui ont combattu *sur notre sol* pour nous aider à le conserver ; l'autre de prestige, qui affirme la valeur de nos armes et leur participation efficace à la croisade.

Le Roi décerne les croix de Léopold avec parcimonie aux combattants alliés, quelque six cents seulement pour toute la guerre ; nombre infime en regard des trois cents du siège — peu meurtrier — de la citadelle d'Anvers en 1831-1832. Nos alliés lointains — Russes, Italiens et Roumains — ne sont pas oubliés (1).

Parmi ces titulaires étrangers figureront comme grands cordons les maréchaux de France, les maréchaux Sir Douglas Haig et Pilsudsky, les généraux Pershing, Cadorna, Albricci ; l'amiral Jellicoe.

Mais il est une croix qui les éclipse toutes par son éclat et la puissance prolongée de son rayonnement.

Le 13 septembre 1916 le Président de la République Française remettait à la ville de Verdun les décorations que les chefs des Etats alliés lui avaient décernées. M. Poincaré disait : « Ce nom de Verdun, auquel l'Allemagne, dans l'intensité de son rêve, avait donné une signification symbolique... représente désormais chez les neutres comme chez les Alliés ce qu'il y a de plus beau, de plus pur et de meilleur dans l'âme française. Il est devenu comme un synonyme synthétique de patriotisme, de bravoure et de générosité.

» A la ville de Verdun qui s'est sacrifiée pour la sainte cause du droit éternel... dont les héroïques défenseurs auront laissé au monde un exemple impérissable de grandeur humaine, je remets... au nom de S. M. le Roi des Belges, la croix de Léopold I^{er} (2). »

Nos compatriotes qui visitent ces lieux où se développa la plus grande bataille de tous les temps, doivent pénétrer dans la casemate de la vieille citadelle, aménagée en reliquaire. Ils y verront ces décorations appendues à la muraille, et la nôtre au centre ; ils la fixeront avec les yeux de l'âme. A travers son émail et la moire pâlie de son ruban, ils verront se dessiner le tableau dantesque de cette lutte de huit mois où la France, incarnée dans son armée, monta et remonta au calvaire, pour en redescendre enfin, ruisselante de la gloire et du sang de ses 400.000 morts !

Alors seulement ils auront compris la place que la Croix de Verdun tient dans nos fastes et l'honneur qu'elle reflète sur notre pays pour l'avoir octroyée.

* * *

Cette année de Verdun est aussi celle de notre guerre en Afrique. Déjà en 1915, un détachement belge (10 blancs, 570 noirs) a participé à la conquête du Cameroun. A la fin de mars 1916, notre corps expéditionnaire, commandé par le général Tombeur et réuni dans la région du lac Kivu, prend l'offensive, de concert avec les troupes britanniques du général Smuts, qui opèrent du nord au sud vers le Kilimandjaro. La brigade Molitor — colonels Bataille et Rouling — en trois mois de combats, de fatigues et de privations extrêmes couvre 350 kilomètres et atteint le lac Victoria, pendant que la brigade sud du colonel Olsen, colonels Thomas et Müller réalise un effort semblable par la rive est du lac Tanganika.

Le 29 juillet, le régiment Thomas occupe Udjiji et Kigoma, que nos aviateurs Orta et Casteau ont bombardés ; le lendemain le régiment Müller atteint la voie ferrée à Rutshugi.

Le général Tombeur, d'accord avec le général Smuts, décide

(1) Nombres approximatifs : armée française : 162 ; britannique : 209 ; russe : 53 ; italienne : 105 ; roumaine : 15, et américaine : 53.

(2) *Au Service de la France*, t. VIII, pp. 350-351.

de faire converger ses deux brigades sur Tabora. Le 22 août la brigade nord est devant les hauteurs de Kahama (nord de Tabora) que l'ennemi abandonne sous la menace de l'approche de la brigade sud. Le 31 août, le bataillon Beernaert (régiment Thomas), forçant l'allure, atteint Katunda (sud de Tabora). Du 10 au 14 septembre se développe le combat de Lulanzuru — 25 km. ouest de Tabora — où le bataillon Pirot se distingue particulièrement; le 19 au matin, nos avant-gardes entrent à Tabora. En février 1917, à la demande du gouvernement anglais, la brigade nord reprendra les opérations sous les ordres du colonel Huyghe. Le 9 octobre nos troupes coloniales entreront à Mahengé.

Les fastes de l'Ordre de Léopold se sont enrichis des exploits de nos officiers — belges et étrangers — qui à la tête de nos admirables troupes indigènes — soldats et porteurs — contribuèrent à répandre dans le monde le renom de notre pays. Ils retiennent les noms des cinquante officiers qui furent tués en Afrique ou plus tard sur le front d'Europe et celui du général baron Tombeur de Tabora, grand officier de l'Ordre et grand croix de l'Etoile africaine.

* * *

La guerre dure...

C'est l'hiver rigoureux de 1917 durant lequel, plus âprement, la maladie mord. Les rapports des généraux continuent d'arriver au Roi; par sa décision, la liste des chevaliers s'allonge; avec lenteur, car il dispose d'autres récompenses. Six cent cinquante croix seulement pour toute la guerre à des combattants vivants, dont deux cent cinquante à des soldats et gradés.

Nombre infime encore, en regard des cinq cents de la campagne des Dix-Jours, mais quel reflet! Sentez-vous ce que représente dans son unité, et même dans son régiment, un soldat chevalier de l'Ordre de Léopold et quelle émulation il suscite? On voudrait feuilleter encore le Livre d'or de sa Fraternelle pour hisser sur le pavois ces braves entre les braves.

Le Roi, mieux que personne, apprécie cette vertu de l'Ordre et en a trouvé, dès le mois d'octobre 1914, une autre forme de propagation : la citation collective dont le premier bénéficiaire fut le 7^e de ligne, et qui s'épanouira jusqu'en 1930, année du Centenaire.

On vit, cette année-là, le 21 juillet, un spectacle inoubliable. L'armée de 1918, reconstituée par ses vétérans, soldats, gradés et officiers de tous rangs, défilait devant son commandant en chef. En cohortes denses et profondes, silencieuse et grave, de son pas lourd et assuré qui avait rythmé la guerre, passait, précédant les autres armes, notre infanterie ressuscitée. Ressuscitée! car ils y étaient tous, nos fantassins, les survivants et les morts, enlacés dans une indissoluble étreinte, pour rendre à la Patrie, dans la personne du Roi, le tribut solennel de son indéfectible attachement.

Et les drapeaux et étendards passaient; drapeaux des régiments et des Fraternelles, ornés de la fourragère amarante, acquise par quatre citations au moins à l'Ordre de l'Armée (1).

Passaient aussi, parmi les morts, à leur rang de bataille, les 1.178 officiers tués au cours de la guerre ou décédés des suites de leurs blessures, nommés ou promus dans l'Ordre de Léopold à titre posthume.

(1) Ont obtenu cette fourragère :

Infanterie : les régiments de ligne 1 à 24; les 6 régiments de chasseurs à pied; les 4 régiments de carabiniers; les 2 régiments de grenadiers; les 1^{er} et 2^e bataillons cyclistes;

Artillerie : les régiments 1, 3, 4 et 6; 8, 9, 10, 11 et 12; les 3^{es} groupes du 2^e, du 5^e et du 13^e; les 1^{ers} du 7^e et du 15^e; la 7^e batterie d'infanterie; l'artillerie à cheval;

Génie : les bataillons 3, 4, 5, 6, 9, 10, 12 et 16; la compagnie cycliste. L'aviation.

Et quels yeux les virent mieux passer que ceux de leurs mères, héritières de leur décoration (1)!

Passaient aussi, parmi les morts, les combattants de l'intérieur, hommes et femmes, héros obscurs qui sans autre soutien que leur ardent patriotisme, marchèrent, leur destin accompli, le front haut, vers le poteau d'exécution.

L'Ordre militaire de Léopold les réclame comme siens. Palme et liséré d'or ont même signification : la mort affrontée ou reçue.

Il réclame miss Edith Cavell;

Il réclame Gabrielle Petit :

« Arrêtée, elle étonne ses bourreaux par sa force d'âme; condamnée à mort, elle emporte avec elle le secret dont dépendent tant de vies. Après une funèbre veillée durant laquelle elle confond l'ennemi par son calme et l'élévation de ses pensées, elle tombe à vingt-deux ans, ayant refusé de se laisser bander les yeux, droite et fière, au cri de : *Vive la Belgique, Vive le...* »

Il réclame Frantz Merjay qui « à soixante-cinq ans s'enrôle dans le service de renseignements et y travaille avec ses enfants jusqu'à son arrestation. Un fils tué au front, un fils condamné à mort, un autre à douze ans de travaux forcés, une fille déportée, sa veuve morte de douleur témoignent de l'esprit de sacrifice qu'il a su inculquer aux siens. »

L'Ordre militaire réclame Philippe Baucq, qui écrivait aux siens avant de mourir : « Vous pourrez toujours marcher la tête haute, parce que j'ai la conviction d'avoir été brave et je suis mort sans dénoncer un seul de mes compatriotes. » Devant le cercueil apporté sur le terrain d'exécution, il refuse encore d'acheter sa vie par la moindre faiblesse. Cœur de soldat, généreux et fort.

Il réclame l'abbé Alexandre, Joseph Baekelmans, Louis Bril, Fernand Boël, M^{lle} Grandprez, Emile Lempereur, les Pères Hogerheyde et van Olmen, Luc Descamp, Dominique Mertens, Arthur Roland, Aimé Smekens, les deux frères Collard, Alfred Wattiez et tous les autres fusillés.

Illustrent également les fastes militaires, les condamnés à mort qui ne durent qu'aux circonstances de survivre : Marguerite Blanckaert, Moïse Boutët, l'abbé Julien Buelens, Léon Collard, père des deux fusillés; la comtesse de Belleville, Française; princesse de Croij, J. Louon, François Pevenasse, l'abbé Thesin, G. Wanty, Max Wasseige, J.-B. Dechamps, et tous leurs émules.

Gloire à ces soldats!

Le Livre d'or de tous les citoyens qui furent décorés de l'Ordre de Léopold pour faits de guerre n'existe pas; notre Société se doit de l'établir.

* * *

La guerre dure...

Quatrième printemps. Les raids allemands, tel celui du 6 mars 1918 sur Reigersvleiet — où lanciers à pied et cyclistes font merveille — se multiplient sur notre front. Quinze jours après s'ouvre la bataille pour Amiens, première des grandes offensives de l'ennemi; la bataille des Monts de Flandre la prolonge; maître le 10 avril des hauteurs de Wytschaete et de la Lys, le haut commandement projette de recommencer contre le saillant d'Ypres la manœuvre d'août 1914 en Prusse Orientale (Tannenberg) et de tenailler Belges et Britanniques entre deux attaques convergentes en direction de Poperinghe. Le 17 le canon tonne sur notre front entre le lac Blanckaert et Lange-marck; les trois divisions allemandes de première ligne dévalent les pentes au sud-ouest de la forêt d'Houthulst; trois autres

(1) Une loi du 17 mars 1920 a conféré aux mères des militaires morts pour la Patrie le droit de porter les décorations décernées à leurs fils. Ce même droit a été reconnu aux mères des Belges attachés aux services de renseignements des armées belge et alliées, morts pour la Patrie.

ont alertées dans la région de Lichtervelde, prêtes à suivre. Notre armée est en magnifique condition, elle attend de pied ferme l'avalanche; mieux, elle la remontera, avec ses seuls bataillons avancés; ils sont huit, des 3^e, 9^e et 4^e divisions contre les vingt-trois bataillons allemands — bavares et saxons — qui ont été effectivement engagés.

Journée radieuse, annonciatrice de la victoire.

S'inspirant des directives du généralissime, le roi Albert, commandant le groupe d'armées des Flandres, donne, cinq mois après, l'ordre de l'offensive libératrice.

Le 28 septembre 1918, à 5 h. 30, vingt-sept de nos régiments d'infanterie montent à l'attaque de la crête des Flandres, en liaison avec la II^e armée britannique; ce n'est pas une course au clocher, mais une marche lente, farouche, obstinée que marquent dans la soirée une avance de 8 kilomètres à travers un terrain cahotique, la conquête de la forêt d'Houthulst — par la 7^e division — et la capture de 4.000 prisonniers. L'attaque reprend le lendemain et continue le 30 : nos troupes couronnent la crête.

Après une trêve imposée par l'état des arrières et la nécessité d'effectuer certaines relèves, l'armée belge, dans laquelle deux corps d'armée français ont pris place, repart le 14 octobre pour la bataille de Thourout-Thielt. Le groupement sud — général Biebuyck — marque le grand succès de la journée. Dès 8 h. 30 le chemin de fer Roulers-Menin est dépassé; la 3^e division poussant hardiment de l'avant dépasse Winkel-Saint-Eloi, où elle donne la main aux Britanniques. Dans la soirée le Roi ordonne la continuation de l'offensive « sans arrêt, de jour et de nuit ». Le 15, notre infatigable 3^e division dépasse Lendelede à 11 heures et s'enfonce entre le canal de Roulers et la Lys.

Le 16 au matin le front allemand cède devant Nieuport et Courtrai; la pression s'accroît irrésistible; le 18 la côte est entièrement libérée; le surlendemain nos troupes bordent la Lys et le canal de dérivation Deynze-Eecloo, sur lequel le front allemand s'est reconstitué et tiendra, à la faveur de cette large ligne d'eau, jusqu'à la fin du mois.

Le 1^{er} novembre la 6^e armée française et la II^e armée britannique atteignent l'Escaut; de même que la 37^e division américaine qui, la veille, dans un magnifique élan, a escaladé la crête de Cruyshautem.

Le 2 novembre l'armée belge franchit le canal, dégage Eecloo, et atteint la Lys en amont de Tronchiennes; la 91^e division américaine délivre Audenarde; le lendemain nos divisions sont devant Gand et le canal de Selzaete, qui ne peut être franchi de vive force. Sa défense tombera par le contre-coup du forçage de l'Escaut qui sera effectué le 11 novembre, de part et d'autre d'Eecke, par le groupement de divisions belges du général Jacques et par le 34^e corps français.

Mais le 5 novembre, sous la pression des armées britanniques, toutes les troupes allemandes entre l'Escaut et la Sambre se replient en désordre : c'est la débâcle; notre ultime offensive est contremandée. Aux premières heures du 11 notre 2^e division dépasse Gand; les Britanniques entrent à Grammont, Ath et Lessines, les Canadiens à Mons, la I^{re} armée française à Chimay. Dans la matinée, le généralissime ordonne que les hostilités seront arrêtées à 11 heures : la guerre mondiale est finie. La marche triomphale suivra, jusqu'au Rhin, à travers notre pays reconquis.

Bilan de gloire et de mort! Mille officiers et 29.000 soldats sont tombés mais notre honneur est sauf : la Belgique loyale a participé, jusqu'à la victoire finale, à l'action concertée et commune suggérée par le Roi à nos alliés le 4 août 1914.

* * *

Les fastes de guerre de l'Ordre de Léopold vont être clos; le nom du général Leman s'y est inscrit au titre de grand cordon, le 1^{er} février 1918; suivront en 1919 — promotion unique dans l'histoire de l'Ordre — les généraux Bernheim, baron Drubbel, baron Jacques de Dixmude, Michel, baron Ruquoy, Biebuyck, baron de Ceuninck, Gillain et Yungbluth; puis les généraux Bertrand, baron de Witte de Haelen et Galet.

L'armée ne compte plus aujourd'hui que deux généraux grands cordons en vie : le général Biebuyck, doyen des officiers de la guerre, qui donna son fils au pays, et le général Galet, tous deux aides de camp honoraires du Roi.

* * *

Restait à décerner la croix suprême, en laquelle toutes celles du siècle se confondent et se magnifient : la Croix du Soldat Inconnu.

Le Roi le fit le 11 novembre 1922.

Durant le moment solennel où la Nation recevait son illustre dépouille, la croix s'irradiait au-dessus du tombeau et les lèvres murmuraient l'acte de foi de ses frères d'armes :

« Je crois à notre grand passé, à notre grand présent, à notre plus grand avenir;

» Je crois aux vivants de la Patrie, et je crois à ses morts. »

Lieutenant général TASNIER.

Problèmes actuels

Le malentendu

De très nombreux Anglais adoptent vis-à-vis de la situation de l'Europe une attitude sans rapport avec la réalité. Pour eux l'Europe est divisée entre le despotisme irrationnel, d'une part, et une chose qu'ils appellent « démocratie », d'autre part. De cette fausse conception (et elle est de taille) ils en arrivent à exiger de la politique de l'Angleterre de nouvelles erreurs, comme si nous n'avions déjà pas fait assez de bêtises, et comme si les banques et les politiciens responsables de ces fautes ne nous avaient déjà pas suffisamment mis en danger, un danger qui augmente chaque jour.

Jusqu'à présent, ce que pensaient, même de nombreux Anglais, en matière de politique étrangère — ce que pensait même une grosse et enthousiaste majorité — avait très peu d'influence sur la conduite de cette politique. Pendant deux siècles les Anglais furent heureux et contents de suivre leur classe dirigeante dans une politique étrangère qui connut d'étonnants succès et dont le bonheur, si on peut dire, ne fut interrompu que par la crise de 1802 à 1812, crise dont l'Angleterre sortit d'ailleurs sans dommage grâce à « l'accident » que fut l'erreur de jugement de Napoléon voulant vaincre la Russie. A part cela, de 1688 jusqu'à la Grande Guerre de 1914, l'Angleterre ne connut que le succès — car la perte de ses colonies américaines ne peut, en fin de compte, être taxée de revers pour le pays. Une énorme expansion commerciale et le tribut prélevé sur des peuples assu-

jettis ou dépendants, non seulement ne cessèrent de s'accroître sans cesse, mais semblaient à l'abri de tout aléa. La forme de la culture européenne à laquelle appartenait l'Angleterre, et qui était représentée sur le Continent par la Prusse (l'alliée constante de l'Angleterre), crût sans cesse en puissance, aux dépens de la culture opposée. L'Irlande, qui avait été la cause d'une très sérieuse faiblesse, était — croyait-on — détruite et les Français, nos principaux rivaux, après leur défaite par l'armée prussienne en 1870, tombaient de faiblesse en faiblesse.

Rien d'étonnant donc qu'avec une pareille expérience pour les guider les Anglais fussent heureux et contents d'abandonner la conduite de la politique étrangère à leurs financiers, à la classe dirigeante qui ne fait qu'un avec eux, à un *Foreign Office* très compétent (et qui n'est qu'un département technique et spécialisé de cette classe dirigeante), à des diplomates sortant de ce *Foreign Office* ou travaillant avec lui.

La fin de cette longue période — 1688 à 1914 — fut également une période de sécurité complète. L'Angleterre était très unie à l'intérieur et invincible à l'extérieur.

Mais tout cela a changé. Pour la première fois se fait jour un symptôme très menaçant : l'interférence de l'opinion ignorante dans la conduite de notre politique extérieure anglaise.

Certes, la nouvelle tendance ne s'explique que trop. Ceux qui avaient été dans le passé nos guides étonnamment heureux se sont terriblement trompés depuis 1918. La plus grosse bévue fut commise par les banques quand elles réhabilitèrent la Prusse avec le curieux espoir qu'une « Allemagne forte », comme elles disaient, leur paierait volontairement un énorme tribut usuraire. La classe gouvernante, en plus de cet intérêt bancaire, se trompa en s'imaginant que l'Angleterre restait toujours en sécurité — d'aucuns se l'imaginent encore d'ailleurs — grâce à notre « maîtrise de la mer » : comme si nous vivions encore en l'an 1900. Toutefois, si nous nous en remettons à un enthousiasme instinctif mal informé pour améliorer la situation, nous risquons d'être conduits au désastre, et rapidement. Dans toute action humaine privée ou publique, ce qui importe avant tout, c'est de rester en contact avec le réel. Si vous croyez que la fenêtre de votre chambre donne au rez-de-chaussée alors qu'elle est au quatrième étage, vous vous exposez à vous casser le cou.

Il est naturel qu'une nation aristocratique, habituée à des générations d'un gouvernement de classe, déteste la « monarchie », et spécialement la monarchie dans sa forme la plus extrême d'autocratie absolue. Un régime aristocratique signifie toujours le règne de la loi, l'ordre public, l'auto-satisfaction, l'unité et le patriotisme. Le danger qu'une menace monarchique fait courir à pareil état de choses nous est odieux, à nous Anglais. Mais il nous est très utile de comprendre ce que sont ces nouvelles monarchies qui se développent en Europe.

* * *

La première fut celle de l'Italie. Dans ce pays, le capitalisme industriel, exaspérant une nation déjà torturée par des années de participation dans une guerre qui n'était au fond pas la sienne, avait provoqué une haine violente contre lui, haine alliée à un profond mépris pour les misérables politiciens de Rome qui étaient les porte-parole de ce capitalisme industriel. Les Italiens souffrant de ce mal intolérable se jetaient dans l'anarchie. La dictature fut appelée par tous les plus ardents patriotes pour sauver l'Etat — et l'Etat fut sauvé.

Les Anglais comprirent si peu ce qui se passait là-bas que ceux qui essayaient de suivre les événements parlèrent de la révolution fasciste comme d'une fourberie capitaliste pour réduire les

ouvriers en esclavage ! Or, c'était très exactement le contraire. C'était une solution provoquée par les maux du capitalisme et un plan pour y remédier. Le fascisme empoigna la puissance financière et il l'étrangla.

Plus tard, les Allemands recoururent au même moyen sous la pression du même péril social. La société allemande était en dissolution. Les massacres menaçaient et on courait au chaos. De façon grossière, comme il faut s'y attendre quand des moins civilisés imitent des plus civilisés, les Prussiens se rangèrent un peu partout sous la conduite de quelques enthousiastes, rapidement rejoints par les masses.

Le nom de « Hitler » est celui d'une idole, non celui d'un esprit ou d'une politique, même pas celui d'un agent. L'esprit et la politique sont ceux d'une dictature, et l'agent qui détient cette dictature, c'est la Prusse. De façon moins théâtrale, l'une nation après l'autre a pris le même chemin, et dans chaque cas la force motrice est la même : la volonté de maîtriser le communisme et de le faire en supprimant ce capitalisme industriel, cette forme ploutocratique de mauvais gouvernement, qui a produit le communisme. Impossible de comprendre ces choses, encore moins de les juger, si vous n'avez pas expérimenté le danger terrible auquel échappa la civilisation en Italie et en Europe centrale. Juger des Allemands, des Italiens et des Polonais, aujourd'hui, comme s'il n'y avait pas de péril communiste actuel très menaçant et pas de passé tout récent plein d'outrages anarchiques, c'est se mettre tout à fait en dehors de la réalité.

Il est également sans rapport avec cette réalité de parler de la France comme d'une démocratie parce qu'elle est encore empoisonnée par des politiciens professionnels, et il est tout à fait idiot de parler de Barcelone comme « du gouvernement représentatif de l'Espagne ».

Les nationaux espagnols se sont soulevés contre la même abomination qui poussa Berlin et Rome vers un gouvernement autocratique. Dans le cas de l'Espagne, l'enfer fut plus long et plus violent que partout ailleurs, la Russie exceptée. Il s'agissait de l'ennemi déclaré de toute tradition espagnole et (comme en Russie) surtout de la religion chrétienne, c'est-à-dire de toute notre morale traditionnelle et de toute notre conception de vie.

Sans doute, il y a toujours un dynamisme réel et puissant derrière la résistance maintenue désespérément par les Rouges en Espagne orientale. Ce dynamisme est la haine que les anciennes victimes du capitalisme ressentent pour leurs anciens maîtres. Mais cette haine n'a plus d'objet direct. Les chefs rouges, qui n'ont jamais été victimes du capitalisme industriel (ce ne sont que des politiciens professionnels qui n'ont plus que la peur mortelle du châtement), poussent à la résistance jusqu'au bout dans l'espoir de sauver leur propre peau. Les troupes, elles, sont sans plan et sans but ; elles doivent échouer parce qu'elles sont aux prises avec leur propre sang et avec leur propre peuple. Avec leur propre âme. Parler du matériel étranger et des contingents de troupes étrangères chez les nationaux comme « d'envahisseurs » étrangers est ridicule. Et la preuve est simple : partout où les nationaux règnent, l'Espagne est normale et elle-même. Dans la bande de territoire que les Rouges tiennent encore précairement, il n'y a que terreur, meurtres, et surtout persécution de la religion dont l'Espagne a vécu, et comme champion de laquelle elle édifia tout son glorieux passé.

Si une grave erreur sur l'Espagne en particulier et sur l'Europe en général devait prévaloir dans l'opinion anglaise, et si cette opinion trouvait le moyen d'influencer ou même de diriger sa politique étrangère, l'Angleterre tomberait du « côté perdant » dans un conflit d'où dépendra l'avenir de notre civilisation.

HILAIRE BELLOC.

Histoire de la presse française

Des origines à mon « Bulletin paroissial »

Dès l'origine du monde, les hommes débitèrent force sottises et menteries, et ils continuèrent dans la suite. Jadis elles se perdaient. La découverte de l'imprimerie permit d'en recueillir un certain nombre et il s'en perdit déjà moins. Depuis l'invention des journaux, on peut dire qu'il ne s'en perd vraiment plus.

* * *

Ce fut Théophraste Renaudot qui, en 1631, fonda le journalisme français. Dans le premier numéro de sa *Gazette*, il regrette de ne pouvoir contenter tout le monde : « Les capitaines voudraient y rencontrer tous les jours des batailles, des sièges levés ou des villes prises. Les personnes dévotieuses y chercheront les noms des prédicateurs et des confesseurs de marque... » Mais, dit-il pour s'excuser, on ne prendra jamais assez de places fortes, au gré des hommes de guerre. Et, par contre, il y aura toujours trop de prêtres extraordinaires à Paris pour qu'on songe à les dénombrer tous dans une feuille paraissant seulement tous les huit jours. Le médecin Guy Patin portait, sur le fondateur de la *Gazette*, un diagnostic fort sévère en le traitant de « polisson à la semaine » et de « vaurien hebdomadaire ».

L'activité des journalistes ne se borna pas longtemps à rester hebdomadaire. Elle devint quotidienne quand, sous Louis XVI, parut le *Journal de Paris*. Il se publiait tous les soirs et visait à « rendre compte de la pluie et du beau temps, des nouveautés du jour et de l'historiette qui court la ville ».

La Révolution éclate. Elle proclame que « la libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme », et cent quarante journaux se fondent à Paris, dans la seule année 1789, pour promouvoir la Liberté ou pour la combattre.

Le *Vieux Cordelier* de Camille Desmoulins porte en exergue « Vivre libre ou mourir »; l'*Ami du peuple* de Marat écrit le 17 décembre 1790 : « Il y a une année, citoyens, cinq ou six cents têtes abattues vous auraient rendus libres et heureux pour toujours. Aujourd'hui, il en faudrait abattre dix mille. Sous quelques mois, peut-être en abattrez-vous cent mille et vous ferez merveille. » Le 17 avril 1793, Marat enchérit : « Jamais, s'écrie-t-il, la liberté ne triomphera qu'on n'ait abattu deux cent mille têtes. » Ce rédacteur aurait fini par vouloir décapiter tout le monde, si Charlotte Corday n'était venue le tuer lui-même dans sa baignoire.

Napoléon réduisit à treize le nombre des journaux et encore pensait-il que c'était trop, comme il l'écrivit à Fouché en 1805 : « Faites comprendre au *Journal des Débats* et au *Publiciste* que le temps n'est pas éloigné où, m'apercevant qu'ils ne sont pas utiles, je les supprimerai avec tous les autres et n'en conserverai qu'un seul. »

Pas plus alors qu'aujourd'hui, le public n'exigeait que les journalistes évitassent de se contredire et de changer subitement d'avis. Napoléon ayant quitté l'île d'Elbe, le *Journal des Débats* écrivait le 20 mars 1815 : « Qu'advient-il de nous si la France se laissait remettre sous le joug par un aventurier corse, accompagné d'une poignée de brigands étrangers et de quelques bandes de déserteurs?... Heureusement cet opprobre et ce malheur

ne nous sont point réservés! » Mais, le lendemain, l'empereur est à Paris et le même journal lui souhaite la bienvenue : « La famille des Bourbons, écrit-il, est partie cette nuit. La capitale offre aujourd'hui l'aspect de la sécurité et de la joie. Les boulevards sont couverts d'une foule immense, impatiente de voir arriver le héros qui lui est rendu. L'empereur a traversé deux cents lieues de pays avec la rapidité de l'éclair, au milieu d'une population saisie d'admiration et de respect, pleine de bonheur présent et de la certitude du bonheur à venir. »

Sous la Restauration, la presse redevient libre, mais les gouvernements s'entendent à la tenir en lisière par les fonds secrets. Le *Journal des Débats*, où collabore Chateaubriand, arrive à gagner 450.000 francs par an. A son arrivée au pouvoir, le ministre Villèle lui allouait 12.000 francs par mois. Mais Chateaubriand renvoyé du ministère, le journal passe à l'opposition et répudie la subvention. Villèle tombe et Martignac le remplace. Aussitôt la feuille, redevenue gouvernementale, réclame ses mensualités et même un large dédommagement pour le temps qu'elle n'a rien touché. Bref, Martignac lui compte 500.000 francs dont 200.000 vont à Chateaubriand, et comme il n'y a pas assez d'argent dans la caisse des ministères, c'est le roi Charles X qui prélève le complément sur sa cassette particulière. Ces largesses excitent l'enthousiasme des directeurs du journal qui jurent de répandre leur sang pour la branche aînée; mais dès que Louis-Philippe a détrôné Charles X, loin de vouloir encore mourir pour l'ancien roi, ils n'aspirent plus qu'à vivre du nouveau et à mettre leur zèle au service de la branche cadette.

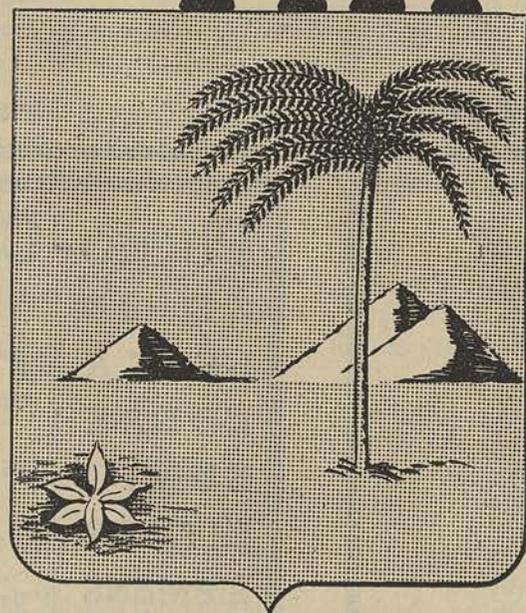
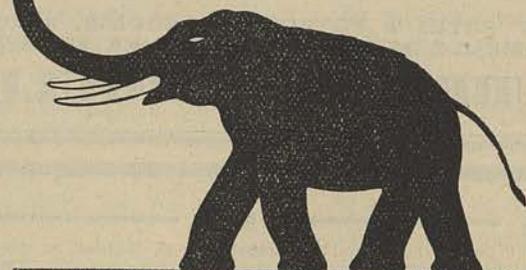
* * *

Jusqu'à là le numéro d'un journal se vendait dix centimes et l'abonnement était de 80 francs-or. Quand, en 1836, Girardin fonda la *Presse*, il réduisit ces chiffres de moitié. Ainsi vendait-il ses gazettes moins cher qu'elles ne coûtaient et en mettait-il la lecture à la portée d'un plus grand nombre d'analphabètes. Afin de parer au déficit, il eut recours à la publicité, sans pour autant renoncer aux largesses des gouvernements et des ambassades; et afin d'intéresser son nouveau public, il inventa le roman-feuilleton.

La formule en fut aussitôt fixée : « Vous prenez, par exemple, une jeune femme, Ethelgide, malheureuse et persécutée. Vous lui adjoignez un tyran sanguinaire et brutal, un page sensible et vertueux, un confident sournois et perfide. Quand vous tenez en main tous ces personnages, vous les mêlez ensemble et vous découpez le mélange en deux cents feuilletons. C'est dans la coupe que réside le secret de l'art. Il faut que le dernier paragraphe tombe bien, qu'il tienne au suivant par une espèce de cordon ombilical, qu'il inspire le désir de connaître la suite... Ethelgide se mira pendant quelque temps dans la glace. Tout reposait dans le château. Elle repassait dans sa mémoire les paroles échappées à Alfred dans la scène du bosquet. Elle regarda autour d'elle et ne put retenir son effroi à l'aspect d'une tapisserie sombre sur laquelle était cloué un grand Christ d'ivoire. Alors il lui sembla que, dans le silence de la nuit, un gémissement se faisait entendre. La clarté de la lampe devint tout à coup vacillante. Ethelgide épouvantée se jeta sur son lit et chercha à se faire un rempart des rideaux. Mais quel fut son effroi, quand elle vit sortir des parois du mur qui faisait face à sa couche un bras et une main livides tenant par les cheveux une tête ensanglantée et défigurée. Quelle était cette main??? Quelle était cette tête???
La suite au prochain numéro. »

* * *

ÔTE D'OR



1883

**LE BON
CHOCOLAT BELGE**

**QUATORZIÈME CONCOURS
DE FAMILLES NOMBREUSES**

**LE 25 JUIN 1938 DEUX CENTS PRIX DE
500 FR. SERONT DISTRIBUÉS À DEUX CENTS
FAMILLES NOMBREUSES DE BELGIQUE**

**POUR LES FAMILLES NOMBREUSES, OUTRE LE PAQUET
SUPPLÉMENTAIRE, 30 CARTONS PRIMES DU BON CHOCOLAT
"CÔTE D'OR" DONNENT DROIT AU SUPERBE COFFRET
"ENFANTS ROYAUX" CONTENANT 700 GRAMMES BONBONS FINS**

Pour toute **Bonne cuisine, les Pâtes Alimentaires SOUBRY**

VERMICELLES ET PATES A POTAGE, MACARONIS, SPAGHETTIS
NOUILLES — SEMOULE DE BLÉ DUR — FARINE FERMENTANTE

Établ. Joseph SOUBRY, s. a., ROULERS (Belgique)

PÈLERINAGES ————— **et** ————— **VOYAGES**

Lourdes (Paris, Biarritz et Rocamadour), 8 et 9 jours. Départs : 2, 15, 29 juin; 13 et 21 juillet; 3, 12 et 24 août. Depuis 685 fr. — **Rome** (toute l'Italie), 13 et 18 jours, départs : 19 août, 5 et 17 septembre. — **Lisieux, Mont-Saint-Michel**, 5 jours, 17 juin, 15 juillet, 19 août; 575 fr. —

Les Grands Pèlerinages

Kussnacht et Suisse en car, 12 juin, 3 juillet, 7 jours; 995 fr. — **Dolomites** (14 jours). — **Europe Centrale**, 13 jours, fréquents départs. — **Voyages de noces** : programmes divers.

Brochures gratuites au 23, avenue Mont Kemmel, Bruxelles.

Directeur :

M. CAUCHIE Voyages Viator



Photo-Ciné-Projection

ZEISS
LEICA
KODAK
EUMIG
DITMAR
SIEMENS

H. Castermans

Ancienne Firme RODOLPHE

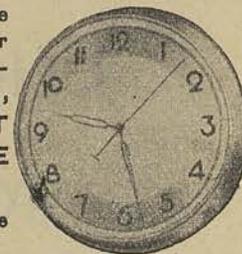
25, rue du Midi, 25, BRUXELLES

Laboratoire spécial développement
film ciné

Location film Pathé-Baby

Demandez liste des appareils d'occasion

L'horloge électrique
KIENZLE pour
pensionnats, cou-
vents, bureaux,
cours, **NE DOIT
JAMAIS ÊTRE
REMISE A
L'HEURE** car elle
donne toujours



l'heure exacte, ni remontée, ni réparée.

**KIENZLE
électrique**

précis
comme le soleil

KIENZLE ÉLECTRIC

12, rue Vanderlinden

BRUXELLES

Tailleur - 1^{er} Ordre



DUPAIX

Téléphone 17 35 79

13, RUE ROYALE
BRUXELLES

VOUS VOYAGEREZ MIEUX, PLUS FACILEMENT ET PLUS ÉCONOMIQUEMENT

en vous adressant aux

VOYAGES

La plus parfaite des



COLOMB

organisations de voyages

32, RUE DES COLONIES, BRUXELLES. TÉL. : 12.58.78

Ceux qui découvrent une nouvelle manière de gagner de l'argent font toujours école. Le succès de Girardin lui suscita des imitateurs qui s'attachèrent à perfectionner sa méthode.

Le Dr Véron, qui avait réalisé une fortune dans la fabrication des pâtes pectorales, acheta le *Constitutionnel*. Après avoir empêché ses contemporains de tousser, il entreprenait ainsi de les abêtir. Il fut aidé dans cette tâche par Eugène Sue qui, pendant quinze ans, lui procura des feuilletons. Des hommes politiques devinrent aussi ses collaborateurs. Un jour, Thiers envoya au journal une note rédigée de sa main, qui parut sous cette forme inattendue :

« S. M. le roi Louis-Philippe a mandé M. Thiers et l'a chargé de la formation du nouveau cabinet. L'éminent homme d'Etat s'est empressé de répondre à Sa Majesté :

» — Je n'ai qu'un regret, c'est de ne pouvoir vous tordre le cou comme à un poulet d'Inde. »

L'« éminent homme d'Etat » comprit, quand il tomba plus loin sur un fait-divers qui se terminait ainsi :

« ... L'assassin de la rue du Pot-de-Fer a été arrêté dans un mauvais lieu. Amené devant le juge d'instruction, le misérable s'emporta en injures grossières contre ce magistrat et lui adressa ces paroles :

» — Dieu et les hommes sont témoins que je n'ai jamais eu d'autre ambition que de servir fidèlement et intelligemment votre personne et mon pays. »

A Moïse Millaud qui savait juste lire et écrire, il était réservé d'abaisser encore davantage le niveau de la presse et de frayer la voie au journalisme contemporain. Cet Israélite avait connu des fortunes diverses, y compris la prison. Lorsqu'il publiait l'*Audience*, une trappe dissimulée dans son cabinet directorial lui permettait de se couler à l'étage inférieur quand un coup de sonnette lui semblait de mauvais augure. Puis il fit sa paix avec les huissiers et les gendarmes, et, en 1859, fonda le *Petit Journal*, qui fut un moment le journal le plus répandu du monde entier.

Millaud excellait dans l'exploitation de la publicité et l'illustration de l'assassinat. Il disait qu'il y a huit sortes d'annonces qu'un parfait journaliste doit savoir manier : l'anecdotique, l'impérative, l'enthousiaste, l'hyperbolique, l'excentrique, la nécrologique, l'officielle et enfin l'annonce-correspondance. Quant aux crimes, il professait qu'ils forment l'objet par excellence de la vraie littérature journalistique et la pâture préférée du grand public. Lorsqu'il ne s'en commettait pas assez, il puisait dans les réserves du passé et faisait romancer : « Les impressions d'un exécuteur des hautes œuvres », « la Biographie du couteau de la guillotine », « les Yeux verts de la morgue », « le Cadavre récalcitrant », etc. En ce temps-là Troppmann égorga toute une famille : le père et la mère avec leurs six enfants. Ce fut l'apothéose de Millaud, qui se consacra entièrement à ce forfait. Dès les premiers bruits du crime, son journal tira à 357.000 exemplaires; trois jours après il bondit à 404.000; la découverte du septième cadavre porta le tirage à 448.000; celle de la huitième et dernière victime à 467.000. Millaud rayonnait : « Montrez le sang! disait-il à ses rédacteurs, surtout montrez le sang »!

* * *

Vers cette époque parut aussi le *Figaro* et un peu plus tard le *Gaulois*, nés tous deux du besoin que les gens riches et distingués ont d'être traités avec une considération particulière. Ces feuilles étaient imprimées sur du papier très propre et s'intéressaient plus que les autres aux choses du théâtre et de la vie mondaine. Le ton de la rédaction y était souvent celui du maître

d'hôtel qui prend les ordres de madame la comtesse, et tout, jusqu'aux chiens écrasés, y respirait le raffinement et la bonne éducation. « Apprenez, monsieur, qu'il y a une façon légitimiste de raconter un accident de voiture! » disait Arthur Meyer à un collaborateur trop désinvolte.

Le *Figaro* et le *Gaulois* mentionnaient le nom de baptême et le nom de famille des personnes assistant aux dîners, goûters, soupers, chasses, pêches, bals, mariages, enterrements et bouts-de-l'an qui survenaient dans la bonne société. Ils décrivaient le chapeau et la robe des dames qui brillaient au théâtre ou à l'église; ils publiaient la nomenclature des cadeaux reçus par certains nouveaux mariés, des généalogies de nature à reconforter dans leur malheur les abonnés frappés par la mort d'un être cher, des échos citant quelques propos spirituel échappé à une actrice ou à un prince du sang, et enfin des informations sur les déplacements saisonniers des personnes dont il convenait de savoir où elles passaient leurs vacances.

Digression

J'écrivis un jour un article pour le *Gaulois*.

Dans l'église de Nisramont un mariage aristocratique avait lieu où j'étais prié de toucher l'orgue. De la tribune je vis tout, et j'observai que presque personne ne priait dans l'assistance. Aussi étais-je de méchante humeur quand, après la messe, la gouvernante du château m'apporta le compte rendu de la cérémonie à corriger. Ayant laissé tels quels le dénombrement des invités et la description du cortège, je racontai la suite à ma façon:

« ... donnait le bras à la marquise d'Hauluin-la Tour?

» Puis le moment principal de la journée arriva et la messe solennelle commença à dérouler ses pompes liturgiques. Elle fut célébrée par M. le curé de la paroisse assisté, comme diacre et sous-diacre, des abbés Taine et Quoulin, desservants voisins. Ces trois prêtres d'élite du clergé d'Ardenne se montraient pénétrés de la gravité du sacrement de mariage et implorèrent visiblement du Ciel les grâces qu'ils savaient être si nécessaires aux futurs époux.

» En termes élevés, mais trop théologiques et trop flatteurs, Mgr G..., prélat domestique et commensal habituel des deux familles, prononça le sermon de circonstance.

» La partie musicale était assurée par la Schola paroissiale Sainte-Cécile qui se surpassa une fois de plus, et par l'abbé Pecquet qui joua la *Marche* de Mendelssohn aussi bien que son manque d'exercice et la vétusté des orgues le lui permirent.

» M^{lle} Odette de Busambierre portait une robe de georgette lamée, rehaussée de dentelles en application de Valenciennes; la jeune mariée semblait fort recueillie et récitait dévotement son chapelet. Nous voudrions en dire autant de l'assistance, mais ce serait de notre part un gros mensonge. Le vicomte Thierry en particulier trouvait manifestement le temps long et considérerait les vitraux du chœur avec une attention que leur valeur artistique ne justifie d'aucune manière.

» ... Puisqu'il le faut, donnons quelques notes généalogiques sur les familles dont le sang va se mêler pour en former une troisième :

» Nous ne dirons volontairement que du bien des Busambierre auxquels remonte M^{lle} Odette. Mais l'attitude du vicomte Thierry pendant la messe ne nous permet pas d'être aussi généreux pour la maison de Bel-Manoir dont il descend.

» Dès l'année 624 de notre ère, le sire Eustache de Busambierre se fit remarquer en Lombardie par toute sorte de qualités qu'il transmet sans déchet à sa postérité des deux sexes. Vers 934, son arrière-petit-fils s'établit en Bourgogne où il accomplit plusieurs exploits dont le souvenir est loin d'être perdu. C'est de lui que tire son origine le marquis Patrice de Busambierre qui

donna des conseils à Charles-Quint et dota magnifiquement divers couvents. La branche à laquelle appartient M^{lle} Odette est donc une branche cadette issue de ce fameux Patrice.

» Pour en venir à la famille de Bel-Manoir, nous rappellerons que Noé eut trois fils : Sem, Cham et Japhet. Ce dernier eut une immense postérité dans laquelle trouva place un ancêtre du vicomte Thierry qui chassait déjà, au IX^e siècle, le gros gibier dans la forêt d'Ardenne. Le nombre de soldats, chanoines et prélats issus de ce chasseur fut, nous le reconnaissons, considérable. Quant à raconter, comme on le voudrait, que c'est grâce aux Bel-Manoir que put être organisée la seconde croisade et que, sans eux, la guerre de Trente ans durerait encore, nous n'en ferons rien. Tout ce que nous consentons à dire, c'est que la grand-mère du jeune marié alla souvent prendre les eaux à Spa et que le vicomte Thierry lui-même ne manque jamais de se rendre à Deauville avec ses parents quand vient la belle saison.

» Tous nos vœux de bonheur et de fécondité aux nouveaux époux. »

Il va sans dire que cet article ne parut jamais nulle part. Atterrée, la gouvernante me le rapporta dans l'après-midi, m'adjurant d'en confectionner un autre, ce que je fis incontinent pour l'expiation de mes fautes et la satisfaction des châtelains de Nisramont.

OMER ENGLEBERT.

(A suivre.)

En quelques lignes...

Saints de glace

*Saint Mamert, saint Servais, saint Pancrace.
Sont toujours trois saints de glace.*

Ou encore :

*Saint Servais, Pancrace et Mamert
Font tous trois un petit hiver.*

Et, pour varier :

*Saint Pancrace, Mamert et Servais
Pour les fleurs sont bien mauvais.*

On ne vous dit pas que ces distiques soient dignes de P.-J. Toulet. Mais ils ont leur sagesse. La sagesse de l'expérience. Les astrologues avec ou sans bonnet pointu sont ici d'accord avec le vigneron et le jardinier. Et l'on raconte que Frédéric II de Prusse, que le respect des saintes du paradis n'étouffait pas, ayant voulu, vers la mi-mai de l'année 1780, qu'on sortît de leur serre des orangers, la bise se chargea de rôtir les frileux arbustes et de venger la météorologie canonique.

Il est vrai qu'en 1938 tout va tellement de travers du côté de l'Observatoire que l'offensive des saints de glace pourrait fort bien se muer en quelque sirocco. Trop tard, d'ailleurs; car les lilas sont gelés, et nous n'aurons, Madame, ni cerises, ni prunes...

Quant à savoir pourquoi saint Mamert, évêque de Vienne (Isère), saint Servais, l'illustre apôtre de Tongres et de Maestricht, saint Pancrace, martyr et neveu de saint Remy, figurent désormais au calendrier avec ce visage maussade, c'est une histoire que les Bollandistes eux-mêmes ont renoncé à tirer au clair.

Il y a bien aussi certain jeu de « pancrace », qui n'a rien de paradisiaque assurément et dont les actualités cinématographiques ne manquent jamais de nous donner de courts mais

suggestifs « métrages ». Mais on le pratiquait à Sparte; et notre troisième et dernier saint de glace n'a rien à voir dans ces batailles de chiffonniers.

En attendant, j'ai fait broser mon pardessus d'hiver.

Journaux anglais

Vous êtes-vous déjà demandé à quoi — à qui — peuvent bien servir ces manuels copieux et cartonnés qui sortent des Offices de coordination ou autres Bureaux de statistique? Grâce au *Report on the British Press*, vous saurez désormais qu'il existait, en Grande-Bretagne, l'année dernière, 1.577 journaux et 3.199 périodiques.

Comme, pour les Anglais, ce n'est pas seulement le temps qui est de l'argent, on a calculé la valeur globale de production de cette imposante masse de papier noirci. Seulement, les supputations sont à ce point délicates que le travail n'a pu être mené à bien que pour l'exercice 1935. Les comptes arrivent à des précisions comme celle-ci : 37,5 millions de livres sterling (contre 31,3 millions en 1930). Quand la rotative va, tout va!

Ce qui est assez intéressant, c'est la répartition de ces « lectures » entre les « lisants ». Cent foyers anglais absorbaient, quotidiennement, 95 journaux du matin et 57,5 journaux du soir; le dimanche, la moyenne monterait à 130. Ce dernier chiffre n'a rien d'étonnant si l'on songe à la quantité de magazines que l'Anglais et surtout l'Anglaise consomment, le jour du repos.

Et, pour rester dans le même sujet, sait-on que le *Literary Digest*, le fameux hebdomadaire illustré des Etats-Unis d'Amérique, vient d'être acculé à la faillite, faute d'avoir conservé 300.000 abonnés fidèles (contre les 465.000 qu'il avait comptés dans le passé)? Trois cent mille abonnés fidèles! Si le directeur de la *Revue catholique* lit cet écho, il se dira sans doute que certaines faillites sont rudement enviables.

Un pas de clerc

C'est celui que vient de commettre (et il récidivait!) Julien Benda. Ce petit vieux bonhomme, dont André Rousseaux a si justement dénoncé le manque de cœur, inflige depuis longtemps aux lecteurs de la nrf des propos qui ressortissent à l'exhibitionnisme le plus indécent. Oh! qu'on nous entende bien : le clerc qui n'a point trahi ne polissonne que du bout de ses lèvres minces; c'est son cerveau qu'il démonte sous nos yeux, circonvolution par circonvolution.

Pour Benda, en effet, la vie se réduit à des combinaisons « rationnelles ». Et quand il a dit « rationnel », notre *pontifex maximus* a tout dit. N'allez pas lui parler de malheureux qui souffrent, d'enfants qui s'endorment en souriant aux anges, de bourgeons gonflés, de chansons d'amoureux! L'intelligence est une machine à fabriquer des syllogismes. Encore n'est-il pas nécessaire que lesdits syllogismes soient de nature à embellir l'idée que nous nous faisons de l'homme. Julien Benda, en sa tour qui n'est même pas d'ivoire, se regarde au miroir de sa vanité. C'est du nombrilisme de la pire espèce. Et il faudrait, pour entrer dans le jeu du bonhomme, que l'on s'intéressât à ses manies, à ses succès de conférencier en voyage, à ses paradoxes de bourgeois anarchisant ou d'anarchiste en peau de lapin.

A d'autres, Monsieur Benda! Votre carrière de « régulier », comme vous dites si peu élégamment sur la couverture de votre dernier livre, ne passionnerait que les snobs. Nous exigeons d'abord d'un maître à penser qu'il connaisse ou qu'il reconnaisse l'honneur de souffrir. Et parce qu'un dieu malin vous a amputé du viscère « cordial », ne renouvelez pas, de grâce! parmi nous, la fable du renard à la queue coupée. Gardez votre esprit sec : nous gardons notre cœur.

« Pomposo »

C'est un adjectif que les Italiens s'entendent comme pas un à prononcer d'une bouche qui s'arrondit. Surtout si ces Italiens sont de Rome. Le rite impérial suppose ce goût et ce sens d'une certaine grandeur, qui est la pompe, sans rien d'ostentatoire, d'ailleurs, ni de colossal. Le Romain, né à l'ombre du Colisée, ne s'étonne ni des proportions de la Voie des Triomphes, ni de la splendeur des tapisseries suspendues aux fenêtres hautes des *palazzi*, ni de la longueur du défilé parmi les marbres.

Hitler aura pris, à Rome, une leçon de mise en scène. Chez lui, à Munich ou à Berlin, le Führer est obligé de suppléer à l'indigence du décor par la profusion des mâts et oriflammes. Visiblement, l'ordonnance des cérémonies romaines comptait bien plus sur le cadre — incomparable — de la Ville éternelle, de la Ville léonine et fauve et impériale. Certes, les artificiers firent jaillir vers le ciel méditerranéen les fusées vertes et rouges dont le cœur se briserait en étoiles. On avait planté des lampadaires géants. Mais quel enchantement que le *sallerello* des huit cents couples paysans sous les pins fuselés de la place de Sienna!

Vraiment, tout s'est déroulé comme si Mussolini avait voulu étaler, sous les yeux du comparse germain, la richesse d'un vieux peuple orgueilleux de ses fastes bimillénaires. Les canons, les avions, les cuirassés, les tanks : ils en ont aussi, en Allemagne! Ce qu'ils n'auront jamais, c'est la caresse dernière d'un soleil déclinant sur les Sept Collines dorées, quand toutes les cloches de toutes les églises de Rome sonnent — ensemble — l'*Ave Maria*.

Raymond de La Tailhède

Il vient de s'éteindre, à l'âge de septante et un ans, quand ses amis et ses admirateurs inconnus allaient fêter une carrière toute belle, toute droite, toute remplie d'un culte amical pour les Muses de sa jeunesse.

Les Muses de sa jeunesse, il avait appris à les honorer dans la compagnie de Jean Moréas, de du Plessys, de Charles Maurras. Ensemble, ils fondèrent l'Ecole romane. Et il y avait bien de la gentilhommerie dans ce revenez-y vers les formes un peu désuètes de la Brigade.

Des esprits bougons s'acharnent à démontrer que La Tailhède ne laissera qu'une ligne — et encore! — dans les manuels d'Histoire de la poésie française. Comme si l'on chantait les déesses antiques et la reverdie pour la vaine gloire de figurer aux pages du pense-bête!...

Raymond de La Tailhède a vécu, tourné vers le songe lumineux qu'il goûte pleinement aujourd'hui, dans la sérénité des longues récompenses.

*Un jour que la nature avait fait de bons rêves,
Elle vit s'éveiller Raymond de La Tailhède...*

avait chanté Verlaine. Ce ferait une bien jolie épitaphe.

Une histoire vraie...

... et drôle, pour finir.

Ce collaborateur « distingué » d'un grand quotidien de Paris avait décroché le Prix Théophraste-Renaudot.

On fait part de l'heureux événement au directeur (qui ne s'appelle pas Hercule) du journal.

Le directeur est galant homme : « Je suis très content », dit-il au téléphone, « très content, vraiment. Vous m'enverrez X... (ici, le nom du lauréat) : je tiens à le féliciter de vive voix. Et vous pourriez aussi m'envoyer ce Monsieur Théophraste Renaudot que je n'ai pas encore l'honneur de connaître. »

Le directeur de journal est devenu sénateur. On comprend ça!

La politique française en Europe danubienne

I. — 1918-1936.

Quand l'effondrement militaire des Empires centraux se produisit, fin octobre 1918, l'Allemagne était mûre pour la révolution — qui fut déclenchée quelques jours plus tard — mais elle ne se disloqua point. L'Autriche-Hongrie, par contre, disparut de la carte pour faire place à une série d'Etat nationaux, ou du moins qui auraient dû être tels. Du 28 octobre, date du soulèvement à Prague, jusqu'au 12 novembre, où la République fut proclamée à Vienne, des pouvoirs nouveaux s'installèrent partout sur le territoire de l'ancienne monarchie. Sauf dans la petite Autriche — celle qui vient d'être absorbée par le Troisième Reich — les successeurs locaux des Habsbourg entrèrent aussitôt en contact avec les Alliés, pour se faire reconnaître par eux, et pour jouir du droit de puissances sinon alliées, du moins associées. Le gouvernement du comte Michel Karolyi, à Budapest, ne pouvait aller aussi loin, car il connaissait les mauvaises dispositions de l'Entente à l'égard des Magyars; il essaya néanmoins de se présenter en ami et d'obtenir les bonnes grâces du vainqueur.

Mais les Quatre ne l'entendirent pas de cette oreille. Il existait, à Paris, à Londres et aux Etats-Unis, des Conseils nationaux polonais, tchécoslovaque, yougoslave : les Hongrois n'avaient personne pour plaider leur cause. Que la Pologne renaisse de ses cendres, c'était trop naturel pour être discuté; l'Allemagne elle-même avait dû se rendre à l'évidence et offrir aux Sarmates un simulacre d'indépendance. Il n'existe cependant aucune raison logique pour laquelle toute la faveur de l'Occident se concentra sur les Tchèques, les Yougoslaves et les Roumains au détriment des Magyars et des Bulgares. Nous savons depuis longtemps que seul le jeu des intrigues politiques a amené, par exemple, la Roumanie du bon côté et la Bulgarie du mauvais. Une autre constellation aurait tout aussi bien pu amener Ferdinand, petit-fils de Louis-Philippe, dans le camp de la France, et Ferdinand, né prince de Hohenzollern, dans celui de l'Allemagne. La masse du peuple, dans les deux pays, a suivi ses chefs là où ils la menaient; elle les aurait suivis sans rechigner dans un sens inverse. Quant aux Serbes, leur cas est clair; mais parmi les Croates et les Slovènes, malgré leur opposition envers l'hégémonie de Budapest et de Vienne, il existait un courant de loyalisme habsbourgeois exactement aussi fort que celui qui poussait vers l'unité yougoslave. Les régiments de Zagreb et de Lioubliana, contrairement à ceux de Prague, ne se sont jamais mutinés; ils ont même été parmi les plus vaillants défenseurs de la cause austro-hongroise. Le feld-maréchal Boroevic, le général Sarkotic et nombre d'autres capitaines des armées impériales et royales étaient d'authentiques Croates, très attachés à leur nationalité, et que personne, jusqu'en 1918, n'a considéré comme traîtres. Les amateurs du paradoxe citent volontiers le cas du grand juriste slovène Zolger, qui prit le train à Vienne pour la Suisse comme ministre de l'Empereur, chargé de négocier sur terrain neutre avec les Alliés; en cours de route, il apprit la proclamation de l'unité slave du Sud, continua sur Paris, et y parvint comme délégué officiel de la Yougoslavie. Métamorphose encore plus complète que celle de l'avocat en substitut dans le *Client sérieux* de Courteline!

Il n'est pas jusqu'aux Tchèques où une grande partie de l'opi-

nion ne se soit prononcée, en 1914, pour les Empires centraux. La maladresse et l'aveuglement des ministres viennois, la pression des Sudètes pangermanistes et celle de Berlin, — ainsi que la propagande de la mafia — ont tout fait, au cours de la guerre, pour raidir la majorité des Slaves de Bohême dans une hostilité irréductible envers l'Etat; mais ce n'était point la situation de départ.

Et les Hongrois? On les considérait presque comme les principaux coupables de l'affreux carnage, et l'on accablait surtout le président du Conseil des ministres comte Tisza, qui aurait poussé à la guerre d'extermination contre les Slaves. Alors que tout juste le contraire est vrai. Durant ce terrible mois de « juillet quatorze », les Magyars étaient consternés de voir l'orage approcher; Etienne Tisza, l'homme si cruellement calomnié, s'est opposé de toutes ses forces à l'inévitable, auquel poussait l'état-major de Vienne. Les Hongrois ont été jetés dans les bras du jusqu'aboutisme germanique par la malveillance particulière à laquelle ils se sont aussitôt vus en butte du côté allié. Jusque là, l'Angleterre avait été l'idole de chaque Magyar, et la France jouissait de fortes sympathies dans les cercles littéraires et artistiques, sans parler des milieux politiques libéraux et « avancés ». A aucun moment, jusqu'à la victoire finale, l'Entente n'a essayé de tirer profit de ce capital.

Le motif en est simple. Par une convention tacite, c'est à la France que les autres puissances alliées avaient laissé le soin de régler le sort de l'Europe danubienne. L'Italie aussi avait son mot à dire, mais l'Angleterre n'attachait à la question qu'une importance secondaire. Les Britanniques manquaient aussi de juges compétents en la matière. Leurs deux uniques spécialistes centre-européens, le professeur R. Seton Watson et M. Wickham Steed, étaient d'ailleurs complètement acquis aux théories tchèques, serbes et roumaines. Or, les comités irrédentistes avaient en grande partie leur siège à Paris; les Tchèques surtout, avec le professeur Masaryk, le général Stefanik, MM. Benès et Osusky, inspiraient le Quai d'Orsay. L'on a souvent relevé les influences maçonniques qui ont joué contre la monarchie des Habsbourg; elles ont empêché la conclusion de la paix séparée offerte par Sixte de Parme au nom de l'empereur Charles en 1917. Mais nous ne pourrions croire que Jules Cambon, que MM. André Tardieu et Georges Mandel aient agi sur ordre des sociétés secrètes quand ils ont poussé leur patron Clemenceau à démembrer l'Autriche-Hongrie. On avait trompé leur bonne foi, on avait habilement utilisé leurs préjugés en leur présentant l'intérêt italien (à la Sonnino et Nitti) et tchèque comme pareil à l'intérêt français. A quelle explication que l'on se rallie, ils ont fait erreur. Nous pensons que personne, aujourd'hui, de l'*Humanité* à l'*Action Française*, en passant par l'*Œuvre* et le *Temps*, ne songerait à nier la faute capitale alors commise : laisser subsister l'Allemagne et lui permettre de préparer sa revanche, anéantir l'Empire des Habsbourg qui aurait pu devenir un auxiliaire précieux contre le pangermanisme.

Bref, les Alliés reconnurent immédiatement les gouvernements républicains de Pologne, de Tchécoslovaquie, d'Autriche et de Hongrie, ainsi que le royaume de Grande-Roumanie et celui des Serbes, Croates et Slovènes. Mais les nouvelles autorités de Vienne et de Budapest furent regardées comme continuatrices légales des anciennes, par conséquent comme ennemies, avec lesquelles il fallait d'abord faire la paix.

* * *

Le traité de Saint-Germain conclu avec l'Autriche et celui de Trianon avec la Hongrie établirent le nouveau statut territorial de l'Europe danubienne. Les stipulations en sont trop connues pour que nous les répétions ici; il suffit de rappeler dans quel

esprit furent conçus les deux documents qui déterminèrent la politique française pour les années à venir, plus que celle des autres puissances. Tchécoslovaquie, Roumanie et Yougoslavie reçurent les limites où l'autorité des jeunes Etats avait librement et spontanément été acceptée par les habitants. Voilà du moins le principe. Il fut appliqué, en grand, pour le royaume des Slaves du Sud; l'on ne corrigea un peu la fortune, au profit du vainqueur et contre le gré des indigènes, que sur quelques points de la frontière hongroise, albanaise et bulgare. Pour la Roumanie, ce fut déjà plus compliqué; une province entière, la Bessarabie, dut être conquise de haute lutte sur les Soviets; dans cette campagne de libération, le principal mérite revient à des divisions françaises. Le souvenir de ces combats, trop oubliés dans nos parages, a été ravivé pour un instant par le passionnant récit qu'en a fait Roger Vercelet dans son *Capitaine Conan* (Prix Goncourt 1934). Du côté de la Hongrie, il était impossible de tracer une juste frontière où les limites ethnographiques et politiques concordassent; des terres peuplées de Magyars, les Székelys, étaient en effet séparées, par une large zone roumaine, des autres provinces hungarophones. L'on préféra, bien sûr, attribuer le tout à la Roumanie; l'on fit mieux, et l'on tailla dans la chair vive de la Hongrie, afin de gratifier le royaume de Ferdinand Ier d'une frontière stratégique sûre. Bon nombre de comitats purement magyars furent arbitrairement coupés en deux, pour créer un glacis séparant la Transylvanie du dangereux voisin occidental.

Le comble de l'injustice fut atteint pour la Tchécoslovaquie. On pouvait invoquer soit le principe historique, soit celui des nationalités. Si l'unité de la Bohême devait être maintenue au nom de l'histoire, l'on ne pouvait annexer la Slovaquie, partie intégrante depuis dix siècles des pays de la couronne de saint Etienne; si l'on mettait les Tchèques et les Slovaques dans un même Etat, au nom d'une communauté ethnique d'ailleurs contestée, pourquoi leur adjoindre des Allemands, des Magyars, des Polonais, des Ruthènes? Les quatorze points de Wilson se fondaient sur l'idée non historique, mais nationale, sur le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Mais les Sudètes déclarèrent, en novembre 1918, leur appartenance à l'Autriche allemande, donc au Reich; n'empêche que toute la région fut occupée militairement par les Tchèques, à qui les Quatre en donnèrent la permission. La Silésie de Teschen, que réclamaient les Polonais, devint également la proie des Tchèques, qui s'en emparèrent, au mépris d'une convention conclue avec Varsovie, et sous le couvert de la bienveillance parisienne. En Slovaquie, même les bandes désordonnées de Béla Kun résistèrent avec succès aux troupes de Prague; celles-ci ne se rendirent maîtres du Sud, habité uniquement par des Magyars, que quand Budapest eut retiré ses bataillons sur l'ordre formel de l'Entente. La Russie subcarpathique, enfin, fut rattachée à la République par des considérations de pure stratégie.

Le tracé des frontières, les discriminations imposées à l'Autriche et à la Hongrie dans l'ordre moral et matériel : tout cela reflétait le parti pris de gêner, coûte que coûte, les enfants sages, les trois Etats de succession « vainqueurs ». Ce n'est pas la faute des Tchèques et des Serbes si l'on n'a pas créé de couloir mi-tchécoslovaque mi-yougoslave entre l'Autriche et la Hongrie; le veto anglais est intervenu, mais Français et Italiens auraient laissé faire la chose. La conception que M. Benès, que Pachitch et Bratiano ont inculquée aux politiciens occidentaux était la suivante : ce sont les Allemands d'Autriche et les Magyars qui ont voulu la guerre; il est juste de les punir et de les empêcher de jamais redevenir nocifs. Il convient par conséquent de les mater, de les réduire à l'impuissance; à cet effet, interdire la restauration des Habsbourg seuls capables de refaire l'unité de l'Empire qui



LA FÉE MODERNE

Maman, se sert d'un bâton

DE
SUPERCHOCOLAT **JACQUES**

LA maman est la fée bienfaisante de tous les logis. Pour dispenser à tous joie et santé, elle se sert d'une baguette magique sous la forme d'un gros bâton de Superchocolat « Jacques », car elle sait que chacun apprécie ses excellentes spécialités d'une finesse et d'une pureté incomparables.

Elle sait qu'un « Jacques » est une friandise exquise autant qu'un aliment revigorant, et elle trouve dans la gamme actuelle des gros bâtons de Superchocolat de quoi satisfaire tous les goûts.

Faites comme elle, achetez donc du « Jacques », rien que du « Jacques », toujours du « Jacques ». « Jacques » le seul, l'unique Superchocolat à

UN FRANC

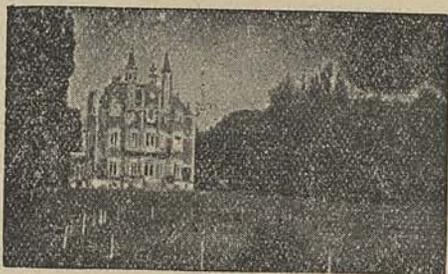
LE GROS BATON
DANS TOUTES LES BONNES MAISONS



HOME

pour ENFANTS

de 2 à 12 ans,
déliçats, nerveux, retardés, ou dont les parents
sont aux Colonies.



Enseignement individuel par institutrices diplômées.
Surveillance médicale. — Vie de famille. — Chapelle.

Séjour idéal pour vacances

Direct on : M^{lles} M. SOREL et H. de CONINCK
Château Beau-Séjour, à Linden-lez-Louvain.
Téléphone : 1629.



La colonne cannelée, le plus gros stalagmite connu dans le monde

Visitez la Vallée du SAMSON

Les Grottes et Cavernes préhistoriques de GOYET-MOZET (Namur)

Les beaux châteaux de Goyet-Faulx-Arville. L'Abbaye de Grand-Prés

ENTRÉE : 10 francs
RÉDUCTION pour groupes et pensionnats



LIEGE EXPOSITION INTERNATIONALE DE L'EAU 1939

LIEGE 1939

EXPOSITION Internationale de l'Eau

MAI - NOV.

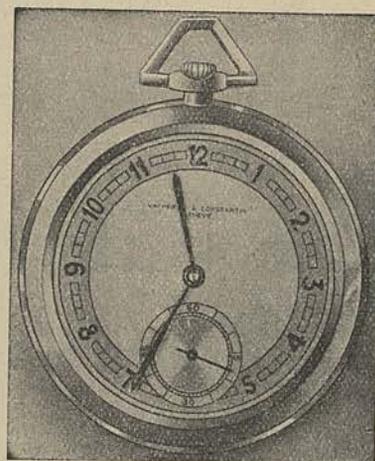
COUSEMANS

JOAILLIER ET ORFEVRE

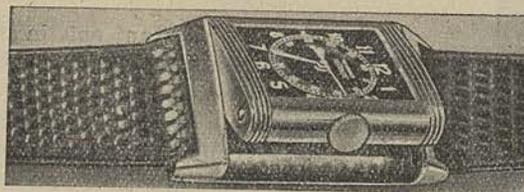
DE LL. MM. LE ROI ET LA REINE

se rappelle à votre bon souvenir et attire votre attention sur l'extension de son département horlogerie.

Les premières marques

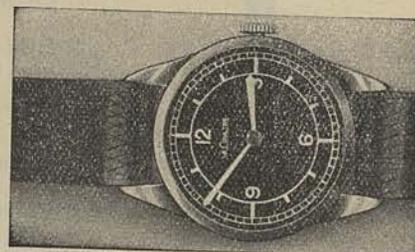


VACHERON ET CONSTANTIN
Or mixte.



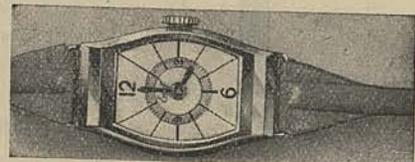
LE COULTRE
« REVERSO »

TISSOT
PONTIAC
ZIGMA
et autres
marques



LE COULTRE

ATELIER SPÉCIAL
DE RÉPARATIONS



OMEGA

25, avenue de la Toison d'Or
BRUXELLES

venait de sombrer; interdire également l'*Anschluss*, et pour empêcher l'une de ces deux hypothèses de se réaliser, encercler solidement les deux coupables. A cet effet, union de la Tchécoslovaquie, de la Yougoslavie et de la Roumanie en une « Petite-Entente » antimagyare, antiallemande, antihabsbourgeoise. L'objectif essentiel de la politique française était alors de maintenir le Reich affaibli; nous n'avons pas à examiner ici pourquoi aucun moyen d'action efficace ne fut mis en œuvre. Quoi qu'il en soit, il était impossible de détruire l'Empire bismarckien; l'on voulut y remédier en l'isolant diplomatiquement. La seule alliée possible de Berlin était, à l'époque, la Russie soviétique; on avait tout intérêt à séparer les Teutons des bolcheviks par une ceinture d'Etats alliés de la France. La Pologne au nord-est, la Petite-Entente au sud-est devaient assurer cette tâche; le Quai d'Orsay souhaitait ardemment que les quatre pays s'unissent en un seul bloc, mais il n'y parvint point — et ce fut le premier insuccès en « Zwischen-Europa ». En attendant, l'on se félicitait d'avoir au moins remplacé l'Autriche-Hongrie, vassale allemande, par l'union de la Tchécoslovaquie, de la Roumanie et de la Yougoslavie, amies sûres de la France, aussi grandes et aussi peuplées au total que l'ex-monarchie bicéphale.

Même en 1919 cette doctrine n'était point partagée par tous les Français compétents. Les chefs militaires avant tout étaient loin de croire à la noirceur complète des Hongrois. Il y eut bien le maréchal Franchet d'Esperey, qui reçut le comte Karolyi, venu l'assurer des sympathies magyares pour les Alliés en ces termes mémorables : « Eh bien, vous êtes donc tombés si bas ! » Mais ces paroles du grand soldat exprimaient surtout le dégoût envers les démagogues qui avaient trahi Charles IV, leur roi, et qui venaient maintenant s'aplatir sans dignité devant les ennemis de la veille. D'ailleurs, le général vit juste : le premier président du Conseil de la République n'était pas l'homme qui méritait confiance; la dureté du ton dans la réponse n'en constituait pas moins une blessure superflue. Les généraux français qui commandaient les troupes d'occupation en Hongrie, l'année d'après, adoptèrent une attitude conforme à celle du maréchal, mais plus compréhensive. Ils voyaient qu'il ne fallait accorder nul crédit à la gauche de Budapest, — la République ayant dégénéré entre-temps dans la plus sanglante des dictatures communistes, — mais ils se rendaient compte qu'il convenait de sauver le pays de la ruine, en lui permettant de se relever. Les Roumains et les Tchèques voulurent profiter de l'occasion pour liquider totalement la Hongrie; sous prétexte de nettoyer un nid de communisme, ils eussent aimé partager entre eux le pays, comme on avait fait disparaître la Pologne en 1795. C'est alors qu'intervinrent les agents diplomatiques et militaires français et britanniques résidant en Hongrie; Bucarest avait déjà envoyé des forces importantes pour occuper la capitale magyare, où les soldats roumains commirent, deux jours durant, des excès difficilement pardonnables. Cris d'alarme des délégués occidentaux; Paris et Londres s'émurent, l'envahisseur dut évacuer Budapest. Vers la même époque, c'est sous l'égide du commandement français que put se former à Szeged le contre-gouvernement national de l'amiral Horthy. Le général français protégea les blancs malgré l'opposition des Serbes et des Roumains; de même que ceux-ci cédèrent dans cette occasion, ils l'auraient fait pour mainte clause du traité de Trianon s'ils s'étaient heurtés à un refus franco-anglais.

Résumons la situation telle qu'elle se présentait au lendemain de la victoire : la France était devenue la première puissance du Continent, par suite de la défaite allemande et de la Révolution russe. Pour garantir sa prépondérance elle possédait — ou allait posséder — des alliances militaires avec la Belgique, la Pologne et les pays de la Petite-Entente. En échange du barrage solide

que ces trois derniers devaient opposer à l'expansion allemande en Europe centrale et balkanique, on remettait l'Autriche, la Hongrie et la Bulgarie à leur discrétion. Il est pourtant indéniable qu'un élémentaire esprit de justice amena bientôt l'opinion occidentale à considérer d'un œil différent l'Allemagne et les trois vaincues mineures de la guerre. Les obligations contractées envers Prague, Belgrade et Bucarest empêchèrent d'abord la France et l'Angleterre d'alléger le sort des Autrichiens et des Magyars par des mesures concrètes, mais le climat s'améliora rapidement en faveur de ces malheureux riverains du Danube. La misère de Vienne n'excita pas seulement la pitié des Danois et des Hollandais, les Grands Alliés en furent eux aussi touchés. Dès l'Armistice, tandis que le P. Zahradnik, moine cistercien et premier ministre des Transports en Tchécoslovaquie, faisait arrêter à la frontière tous les trains amenant des vivres en Autriche, des colonnes de ravitaillement alliées arrivaient à Vienne. Il est vrai que certain général gagna gros, dit-on, à revendre les denrées aux mercantis de l'ex-ville impériale, mais la bonne intention y était de la part des donateurs. Trois ans et demi plus tard, alors que l'Autriche se débattait dans les pires difficultés financières, l'éloquent appel du chancelier Seipel fut entendu par tous les membres de la S. D. N.; l'emprunt que Genève consentit fut couvert non seulement par la cité de Londres, mais aussi par les marchés belge, suisse — et français. Le généreux cadeau fut accompagné d'un nouvel engagement à signer par l'Autriche, où elle renonçait une fois de plus à l'*Anschluss*. Les Italiens et les Tchèques avaient réclamé ce chiffon de papier additionnel avec insistance, Paris et Londres y acquiescèrent de bon gré. Comme l'Autriche réussit à se tirer du marasme avec l'aide internationale, l'on ne parla plus guère de ce petit pays jusqu'en 1927. Les touristes anglo-saxons et français reparurent à Vienne, salués plus aimablement que jamais par la moins rancunière des populations, et Salzbourg commença d'attirer les mélomanes d'Occident; la République promettait de devenir une seconde Suisse, démocratique et pacifique, satisfaite du sort que les grands de ce monde lui avaient réservé. Le pouvoir était partagé entre les socialistes, dans la capitale, et les bourgeois, dans les provinces ainsi qu'à la tête du Gouvernement fédéral. Tout le monde parlait du rattachement à l'Allemagne de Weimar, mais personne n'y pensait sérieusement. L'unique souci réel consistait à gagner sa croûte; l'évolution semblait donner raison aux destructeurs de la monarchie : aucun péril pour la paix ne partait plus de Vienne, tandis que la Petite-Entente prospérait et régnaît sans partage sur la vallée du Danube.

Les Hongrois non plus n'inquiétaient personne. Ils avaient remis de l'ordre chez eux, et le bolchevisme avait cédé la place à un régime de droite; différant en cela des Autrichiens, ils n'avaient pas abdiqué moralement, et ils réclamaient la restitution des terres ravies, de toutes les terres, y compris celles où une population slave ou romane ne souhaitait vraiment plus retourner sous la domination magyare. L'excès même de ces prétentions leur enlevait tout caractère dangereux et faisait que le monde demeurait sourd pour des revendications territoriales plus justes et plus modérées. Privés de soutien au dehors, les Hongrois rongeaient leur frein dans une impuissante indignation; dès cette époque, il y eut pourtant quelques Français qui vinrent visiter le pays, et qui se firent les champions d'une révision au moins du tort moral causé aux Magyars. Les frères Tharaud préfacèrent la correspondance du comte Tisza, où cette âme rigide mais noble et pure était lavée des soupçons honteux qui avaient pesé sur elle; dans *Quand Israël est roi* et dans de nombreux articles, ils apprirent à leurs compatriotes à comprendre, à plaindre, à admirer le peuple de saint Etienne et de saint Aimery, de Madach et de Petöfi. Un jeune « lecteur »

à l'Université de Budapest, qui est aujourd'hui président de la Commission des Affaires étrangères de la Chambre française, M. Jean Mistler, a parfaitement su allier, depuis bientôt depuis bientôt vingt ans, son radicalisme très valoisien à de chaleureuses sympathies pour la Hongrie.

Le résultat de ces amitiés, précieuses pour le renom magyar en Occident, ne se traduit pourtant par aucun avantage politique tangible. Jusqu'aux élections du 11 mai 1924 la France officielle suivit la ligne poincariste : intransigeance envers le Reich, appui accordé aux vassaux, alors encore fidèles, d'Europe centrale et orientale. Attitude d'ailleurs logique et seule conforme aux intérêts français si l'on se plaçait sur le terrain des traités de 1919. Le Quai d'Orsay aurait peut-être pu se montrer plus accueillant envers les aspirations croates en Yougoslavie et slovaques en Tchécoslovaquie, moins favorable au centralisme de Prague, Belgrade et Bucarest; mais c'était là une question de nuances.

(A suivre)

ROGER DE CRAON-POUSSY.

Quelques aspects de la vie tourmentée et féconde d'Adolphe Sax⁽¹⁾

Celui dont nous avons entrepris de glorifier la mémoire Antoine-Joseph, connu sous le nom d'Adolphe Sax, est né à Dinant le 8 novembre 1814. L'enfant est marqué du signe de la précocité. Vers douze ans, à l'âge où seul le jeu appelle l'enfant et où la personnalité de l'homme futur s'esquisse à peine, Adolphe Sax sait fabriquer les pièces d'une clarinette et les ajuster. Il n'est pas inventeur encore, il est artisan seulement. Il n'est pas, à coup sûr, de ces enfants-prodiges, tels Saint-Saëns ou Mozart qui, à peine sortis de la prime enfance, révèlent des dons éblouissants d'instrumentiste. Tels encore un Joseph Bertrand apte à suivre, dès l'âge de onze ans, les cours de l'Ecole Polytechnique de Paris, ou un Evariste Galois mourant à vingt ans après avoir posé les bases définitives de l'algèbre moderne. Qu'importe! Distinguons ici entre l'homme qui tire de sa propre pensée abstraite la matière que malaxera son génie, celui à qui les symboles et les signes suffisent pour faire jaillir une pensée lourde de vie contenue et de splendeurs latentes. Et cet autre à qui une technique, l'apprentissage lent et tenace de tout un appareillage compliqué est nécessaire pour permettre la réalisation matérielle de l'idée formelle. Comptez, par exemple, les mathématiciens précoces et les physiciens-enfants. Les premiers existent, la liste des seconds est vierge.

Sax est de la classe des intellectuels penchés sur la matière et non sur la forme pure. A douze ans il œuvre dans l'atelier de son père; à vingt et un ans, à l'Exposition de l'Industrie belge, il présente son premier instrument. Dans l'intervalle, persuadé que le perfectionnement des instruments exige tout d'abord leur parfaite connaissance et que cette dernière nécessite à son tour un complet apprentissage, Sax s'inscrit au Conservatoire de

Bruxelles, où son talent s'avère aussitôt remarquable. Union intime des connaissances théoriques et pratiques : tel sera l'un des caractères qui marqueront spécialement la carrière d'Adolphe Sax.

Le premier instrument réalisé par Sax n'est pas parfait. Voulant remédier à un défaut grave des clarinettes alors en usage, notre jeune facteur d'instruments en accentue un autre. Qui sera surpris de cette demi-réussite? Qui surtout ne l'en excusera lorsqu'il saura que Sax, après peu de temps, aura corrigé entièrement l'instrument et, par une série d'améliorations, dont l'une, fondamentale, consistant en une modification de la perce, aura fait de sa clarinette le modèle de ce genre d'instrument?

Sax, qui pendant ce même temps a obtenu son premier brevet pour la construction d'une clarinette-basse, a maintenant un peu moins de trente ans. C'est l'âge où le talent créateur de l'homme s'affirme, où se dessine fermement une riche personnalité. Consultez la vie des hommes illustres. Rares sont ceux qui se révèlent après trente-cinq ans; nombreux ceux dont la maîtrise s'impose, dont la première œuvre fondamentale est conçue et connue avant la trentaine. Bonaparte a vingt-sept ans lorsqu'il gagne sa première campagne d'Italie, Newton vingt-quatre ans et Einstein vingt-six lorsqu'ils sont en possession de leurs idées fondamentales touchant l'architecture du monde.

Sax a moins de trente ans lorsqu'il conçoit sa plus belle et sa plus originale invention : celle du saxophone. Et moins de trente ans lorsque son génie théorique et pratique lui suggère ce qui, à mes yeux, constitue l'un de ses plus beaux titres à notre admiration : l'idée de la famille complète d'instruments allant du soprano à la contrebasse en passant par tous les registres intermédiaires.

C'est vers trente ans — à vingt-huit exactement — que Sax arrive à Paris, riche d'idées mais léger d'argent, selon l'heureuse expression d'un chroniqueur. Il a foi en lui-même; il croit en son talent; c'est à Paris, centre d'art unique, que son génie pourra pleinement s'épanouir.

Heureux temps où la terre, mi-vierge encore, permettait aux pionniers de tenter la chance suprême qui faisait d'un inconnu un homme demain illustre. Epoque où un Suter — on a pu le lire ici même — fuit l'Europe avec un casier judiciaire chargé, devient en un temps-record l'un des hommes les plus puissants du monde, le maître de la Californie, et se trouve bientôt ruiné parce que l'or a été découvert sur ses terres! Epoque où le premier bateau à vapeur franchit les océans, où une bourgade de quelques huttes devient en quelques années la ville de San-Francisco, où les taches blanches des atlas de géographie peuvent exciter l'imagination des audacieux en quête de richesse ou d'inconnu! Cependant que, dans notre Europe très racée, Paris attire par sa puissance fascinatrice tout jeune artiste désireux de voir consacrer son talent.

A Paris, Sax fait des débuts triomphants; à peine y est-il fixé — avec tout ce que ce mot comporte ici d'imprécis — que les plus grands noms de la France musicale du temps s'intéressent à ses travaux et lui prodiguent leurs encouragements : Berlioz, Halévy, Auber et d'autres. Berlioz, à l'ordinaire si réservé, attire l'attention publique sur Sax par un feuilleton élogieux du *Journal des Débats*. Bien vite, un modeste capital est constitué. Sax loue un hangar; il en fait son atelier et se met aussitôt à l'œuvre avec quelques ouvriers qu'il initie. Avec un peu de chance, c'est le succès, la fortune et la gloire!

Hélas! La vie malheureuse de l'artiste s'ouvre dès ici. Les premiers succès sont trop éclatants; Sax, qui sait tout fabriquer, lèse trop d'intérêts. Une campagne haineuse se déchaîne qui ne s'apaisera pas vite. La plus basse envie ligue contre lui fabricants et artistes. Ses ennemis poussent l'astuce jusqu'à débaucher

(1) Causerie faite à l'Université de Liège, sous les auspices de la section liégeoise des Amis de l'Art wallon, lors d'une séance musicale au profit du monument à élever à Adolphe Sax.

ses ouvriers par l'appât de salaires plus élevés. Et les artistes, vénaux ou pusillanimes, refusent en toutes circonstances, de jouer de ses instruments.

Alors, en butte aux vexations et aux persécutions de toutes sortes et désespérant de triompher rapidement de ses ennemis, Sax pensa, avec raison, que les corps de musique militaire offraient un champ particulièrement avantageux pour le triomphe de ses conceptions. La discipline y étoufferait les velléités de résistance et la qualité de ses instruments achèverait de lui conquérir la faveur espérée.

En 1845, Sax « écrivit au ministre de la Guerre et fit remettre des mémoires au Roi et au général de Rumigny proposant l'adoption de ses instruments pour la musique militaire en France, et la suppression des cors et des bassons dans ce genre de musique. Une Commission composée de Spontini, Auber, Halévy, Adam, Onslow, Carafa et Georges Kastner, secrétaire-rapporteur, auxquels on avait adjoint quelques chefs de corps de musique militaire, et qui était présidée par le général de Rumigny, fut chargée d'examiner cette proposition. Avant de donner son avis, cette Commission exigea un concours entre l'ancien système de combinaisons d'instruments et celui que proposait Adolphe Sax; elle indiqua le Champ de Mars comme l'emplacement où se ferait l'essai, et le jour fixé fut le 22 avril 1845. Les professeurs et élèves du gymnase de musique militaire, dirigés par Carafa, étaient chargés de faire valoir l'ancien système; le nombre de ces artistes était de quarante-cinq; celui des musiciens réunis par Sax ne s'élevait qu'à trente-huit; néanmoins l'avantage du nouveau système sur l'ancien ne pouvait être douteux, dans un vaste emplacement en plein air, puisqu'il ne s'agissait que de puissance sonore. Plus de vingt mille personnes assistaient à cette séance. Le triomphe de Sax fut complet dans l'opinion de cet auditoire, car des applaudissements éclataient de toutes parts. D'après l'avis de la Commission, éclairée par cette épreuve, le ministre de la Guerre prit, le 9 août 1845, une décision insérée au *Moniteur* du lendemain, par laquelle l'organisation des corps de musique militaire, proposée par Sax, était adoptée (1). »

J'ajoute par parenthèse — mais ceci, qui est très important, mériterait plus qu'une simple mention — qu'en ce moment Sax est en possession d'une loi fondamentale d'acoustique suivant laquelle « le timbre du son est déterminé par les proportions données à la colonne d'air par celles du corps d'instrument qui la contient (2). » Je passe sur sa réforme de la famille des bugles (devenus les saxhorns) (1845), sur son invention de la famille des saxotrombas (1845), sur le perfectionnement apporté par Sax au basson (1851) pour m'arrêter davantage sur ce qui, aux yeux du grand public, constitue le plus beau titre de gloire d'Adolphe Sax : l'invention du saxophone, ou, pour mieux dire, de la famille des saxophones. Au point de vue technique, le saxophone est un « cône parabolique en cuivre, dans lequel les intonations se déterminent par un système de clefs ». Au point de vue acoustique, le saxophone est un instrument hybride, tenant de la clarinette par son anche et du hautbois par son tuyau conique. Mais d'un point de vue plus général, le saxophone est l'un des instruments les plus moelleux, les plus riches qui soient. A la fois chaud et caressant, mélancolique et tendre, le jazz l'a popularisé jusqu'aux extrémités du monde. A l'heure où des formes nouvelles ont, non pas renouvelé, mais enrichi, vivifié la musique éternelle, on a trouvé, comme par hasard, par un de ces caprices ordonnés du destin, l'instrument qui permit de traduire — et avec quel éclat! — l'âme de notre époque née, entre autres, d'une communion plus intime des

diverses races. Qui traduirait mieux la plainte nostalgique du nègre que cet instrument au timbre lourd de tendresse naïve et grave? Qui, mieux que lui, permettrait au rythme de la danse exotique de s'épanche, avec un brin de cocasserie, sur un fond subtil et velouté de mélodies chatoyantes?

Chose de peu de prix aux yeux de certains, et non nécessairement de médiocres, qui ne veulent retenir de cette musique nouvelle que son apparence parfois cocasse — que nous ne pensons point à nier — négligeant volontiers tout ce qui en fait une chose profondément humaine dans tout ce que ce mot comporte d'éternel et de mobile à la fois. Chose de peu de prix, disais-je. Je suis d'autant plus à l'aise pour défendre l'idée adverse qu'une merveilleuse démonstration par l'exemple vient de nous en être faite. Et celle-ci vaut plus que les meilleures raisons théoriques.

S'il en est parmi vous qui, déjà, ont entendu un quatuor de saxophones, je pense qu'ils ne me contrediront pas. Quant aux autres, ils sont, j'en suis sûr, sous le charme d'une audition vraiment éblouissante. Nous sommes loin du nègre qui se tord, de la musique parfois banale, comme peuvent l'être certaines compositions fabriquées au kilogramme ou au kilomètre, comme on voudra. Nous sommes loin de la salle de danse avec son atmosphère violente, sursaturée de passions humaines et peu propice, j'en conviens, aux méditations artistiques. Nous sommes — et nous pouvons admirer sans retenue le génie de Sax, inventeur de la famille des saxophones — en présence d'une manifestation qui emprunte tout à l'art et rien au vulgaire, en présence d'un quatuor aussi logiquement, aussi harmonieusement et aussi puissamment agencé qu'un quatuor à cordes. Quelle splendeur orchestrale! Quelle douceur sans mièvrerie et quelle puissance sans fracas! Quelle rondeur de son qui évite la sécheresse et quelle plénitude d'organisation musicale! Les compositeurs qui, mieux que moi-même, apprécient la richesse du nouvel ensemble créé par le génie de Sax s'emploient chaque jour davantage à le faire valoir. Et c'est ainsi que dans le programme déjà entendu figure cet admirable Quatuor de Th. Dejoncker, écrit spécialement pour quatuor de saxophones!

J'en reviens à Adolphe Sax, tout en m'excusant de cette longue digression. Et après les commentaires enthousiastes, me revoici devant la plate et misérable réalité quotidienne.

Devant le succès éclatant remporté par Sax au Champ de Mars, la meute de ses ennemis, auparavant dispersée, forma faisceau. Et l'on vit ce spectacle peu banal d'une coalition de détresseurs, organisée en société régulière, tenant ses réunions à jour fixe, avec un programme précis : dépouiller par tous les moyens Ad. Sax de ses inventions.

Ils l'attaquèrent d'abord en déchéance de ses brevets, se plaçant ainsi sur un terrain particulièrement propice à leurs desseins. Ils lui contestèrent la priorité de ses inventions, les faisant revendiquer par des comparses étrangers, allant jusqu'à acheter à Sax lui-même des instruments desquels ils biffaient le nom de l'inventeur et auxquels ils apportaient de légères retouches. Sax tint tête à la meute. Un long temps d'épreuves s'ensuivit pendant lequel les arrêts, tous favorables à Sax, furent rendus. Hélas! on devine combien cette guerre d'usure ruinait inexorablement les ressources déjà modestes de notre compatriote. Une fois son honneur lavé, Sax se fit à son tour demandeur. Et ce fut une nouvelle série de procès agrémentés de la procédure la plus compliquée; ce furent de nouveaux et longs temps d'épreuves.

Peut-être, dans cette campagne pénible, Sax fut-il un peu soutenu par les honneurs qui lui étaient de toutes parts rendus, car les plus flatteuses décorations et les plus belles récompenses lui venaient de France et de l'étranger.

Pour ajouter encore à ses malheurs, une maladie affreuse le

(1) Extrait d'une notice tirée d'une brochure touristique : *Dinant en main*, publiée vers 1870.

(2) *Ibidem*. La connaissance de cette loi permettait à Sax de faire varier le timbre de ses familles d'instruments.

frappa et peu s'en fallût que Sax ne fût emporté prématurément dans la tombe. Atteint d'un cancer à la lèvre supérieure, une guérison inespérée le rendit à ses travaux.

Et ainsi, après une longue étape particulièrement agitée de l'existence de notre célèbre compatriote, nous voici arrivés à la dernière période de sa vie. L'Année terrible en marque le début. Sax perd alors son plus grand protecteur, l'empereur Napoléon III.

La vie de l'inventeur apparaît dès lors plus effacée; l'apaisement se fait autour de lui. Le génie de perfectionnement et d'invention de Sax ne s'éteint pas. Mais les difficultés matérielles se font plus aiguës. Le rapport des experts qui doit fixer le montant des sommes à lui allouer en dommages et intérêts tarde à paraître pendant vingt ans! Quelques années avant sa mort, Sax lance un appel au public qu'acceptent d'insérer les journaux ayant gardé le sens de l'indépendance. Il se plaint des lenteurs de la justice et du traitement inhumain qui lui a été infligé.

Ses inventions étant tombées dans le domaine public, la fortune ne vient jamais et Sax s'éteint à quatre-vingts ans, après une existence féconde et tourmentée, haï par les uns, ceux qu'aucune bassesse ne rebute mais que la postérité vomit, admiré des autres, les plus grands, sensibles à la seule beauté du talent créateur.

* * *

Si le temps ne m'était mesuré, j'aimerais, quittant le détail biographique et l'analyse des faits quotidiens de la vie de Sax, à hausser mon sujet jusqu'au plan des idées pures et à grandir encore mon héros.

J'ai parlé du génie d'Adolphe Sax. N'aurai-je pas, à vos yeux, manqué de mesure dans mon apologie et fait une application malheureuse de ce mot tant galvaudé?

Ne me reprochez-vous pas d'accorder à un simple facteur d'instruments une importance trop grande parmi les hommes illustres de son siècle?

Et ne m'objecterez-vous pas que si le saxophone, en particulier, jouit de la faveur universelle, il le doit à la naissance du jazz, hasard heureux qui a favorisé Sax de manière posthume?

A ces questions, vous pensez bien que j'ai, après réflexion, répondu par la négative. Je voudrais pouvoir vous développer ici mes arguments. Je ne puis le faire, faute de temps.

Permettez-moi cependant de vous dire que je crois peu à la part *fondamentale* des hasards heureux dans le domaine de la découverte et que je suis bien plus enclin à considérer l'éclosion de l'une d'elles comme la résultante des efforts intellectuels des chercheurs d'une même époque. Pardonnez à l'impénitent mathématicien que je suis d'appuyer cette remarque par un exemple récent emprunté à l'histoire des sciences. Lorsque Einstein écrivit ses premiers mémoires relativistes, il trouva toute faite une grande part de la trame mathématique sur laquelle il devait tisser toute sa théorie. Cette trame, on la devait, entre autres, à un obscur mathématicien allemand : Christoffel. Sans Einstein, me direz-vous, le nom de Christoffel serait dès maintenant oublié! D'accord, mais sans Christoffel la théorie de la relativité eût-elle pu naître et surtout prospérer aussi vite? Sans le jazz, Sax ne serait pas aussi célèbre! Soit. Mais le saxophone non inventé, le jazz eût-il pu naître?

* * *

J'ai parlé plus haut de ce mathématicien génial et précoce que fut le Français Evariste Galois. D'un caractère indiscipliné et d'un tempérament révolutionnaire, Galois, âgé de dix-huit ans, avait fait, en 1830, le coup de feu dans les rues de Paris. D'où six mois de prison, pendant lesquels, mêlé à la pègre, le bouillant

adolescent griffonnait sur des bouts de papier crasseux la matière de ses immortels écrits. Réadmis à l'Ecole Normale Supérieure, Galois se brouille un jour, on ne sait avec qui, à propos d'une coquette. Et cela lui vaut un duel qui va lui être fatal. Alors, pendant la nuit qui précède le duel, Galois, qui a conscience de sa mort prochaine, écrit fiévreusement son testament de mathématicien... Testament qu'il termine par un cri d'angoisse, dernier et pathétique appel du génie qui va sombrer : « J'ai encore tant de choses à dire... »

Pour parler d'Adolphe Sax comme il conviendrait, j'aurais encore, moi aussi, beaucoup de choses à dire. Mais rassurez-vous. Je ne dirai pas tout.

Si notre Comité s'est imposé la tâche de la glorification d'Adolphe Sax, c'est parce qu'il n'est sans doute, dans l'histoire des instruments de musique, aucun nom comparable à celui de l'illustre facteur dinantais. Notre Comité a des vues presque grandioses. Mais rien n'est mesquin dans la vie de cet homme, vie de labeur, de courage, on voudrait dire de triomphe. Sax n'est pas un savant; il est plutôt un inventeur, mais un inventeur qui réunit les qualités jumelles d'intuitif et de logicien. Il crée et il met au point. Rien de ce qu'il fait n'est médiocre. S'il pense à rénover la construction des salles d'audition — car il a pensé à cela aussi — il est immédiatement original. Nous avons pensé et nous avons le ferme espoir que notre appel sera entendu, que tous les Belges, les amis de l'Art et les musiciens en particulier auraient à cœur de nous aider à glorifier la mémoire du grand acousticien et du grand Belge que fut Adolphe Sax.

EDGARD HEUCHAMPS.

Le jansénisme et sa condamnation⁽¹⁾

Les autres propositions se comprennent très facilement après les explications que j'ai apportées à la première.

Voici la deuxième :

Interiori gratiae in statu naturae lapsae nunquam resistitur.

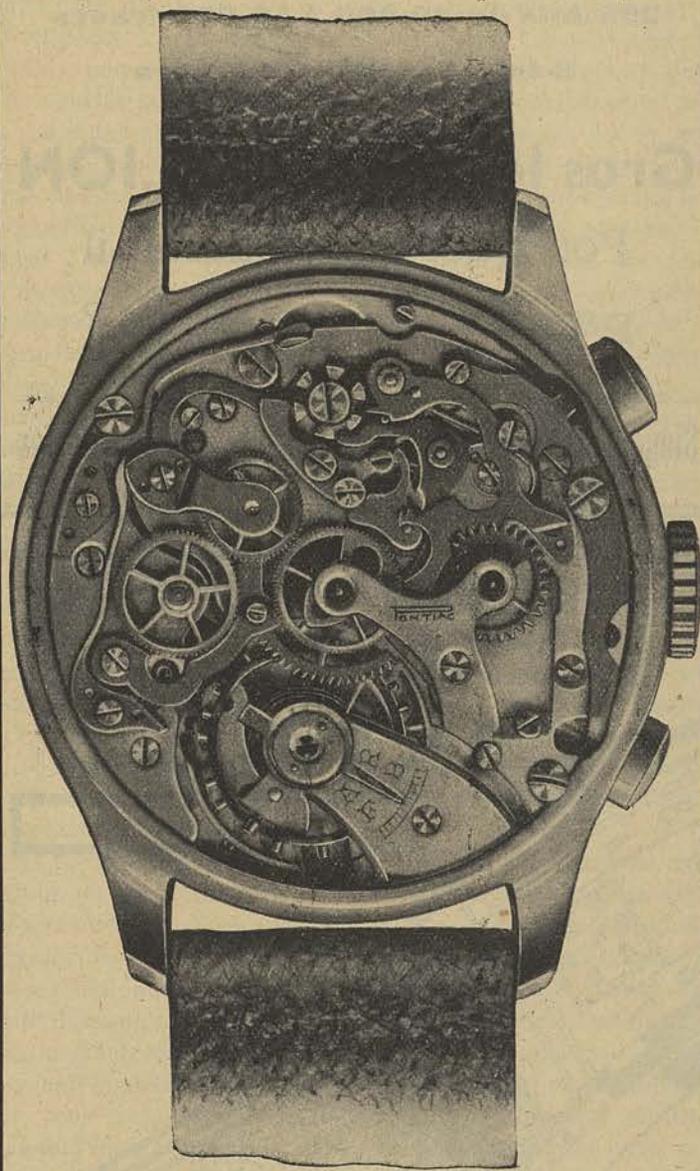
Ou : « Dans l'état de nature déchue on ne résiste jamais à la grâce ».

Remarquez qu'ils ne disaient pas « on ne *peut* résister », afin de sauvegarder le « pouvoir » non prochain, théorique et inutile qu'ils laissaient à l'homme. Et ils spécifiaient : « *dans l'état de nature déchue* », à cause de cette parfaite liberté d'indifférence qu'ils attribuaient au premier homme avant sa chute, au point que, selon eux, sa nature sanctifiée n'avait alors besoin d'aucune grâce spéciale pour passer du simple pouvoir à l'acte; autrement dit, la liberté ancienne d'Adam réglait absolument l'emploi de la grâce. Ils ne parlaient donc pas du tout en théologiens philosophes analysant les relations possibles du fini et de l'Infini, comme les thomistes s'efforcent de le faire, mais ils ne raisonnaient que sur ce qu'ils croyaient un fait accidentel, cette déchéance de la volonté libre infligée en punition à Adam et à sa postérité. Sur la nature de la liberté et ses relations de droit avec

(1) Voir la *Revue catholique* du 6 mai 1938

Chronographe

ONTIAC
Supportchoc



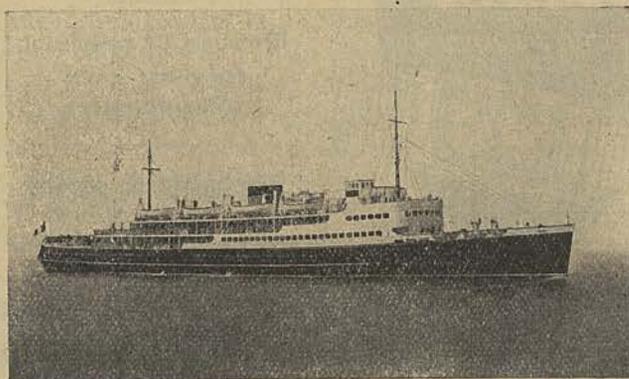
L'heure exacte
à 1/5 de seconde

En vente chez les bons horlogers à partir de

460 francs

OSTENDE- DOUVRES

première ligne anglo-continentale
pour le trafic des voyageurs et des automobiles



M/s *Prince-Baudouin* (1934) et *Prins-Albert* (1937)

CONFORT — RAPIDITÉ — RÉGULARITÉ
NOMBREUSES RÉDUCTIONS DE TARIFS

Transports d'autos à prix modérés
par paquebots à passagers et car-ferry

En été, excursions maritimes d'un jour
à des prix extrêmement modiques

Renseignements aux principales stations du pays
et Agences de voyages

Joallerie — Bijouterie — Orfèvrerie

G. Aurez-Miévis

125, boulevard Adolphe Max

Téléphone 17.04.67
Compte Chèques 4067
Registre Commerce Bruxelles 19685

BRUXELLES



Montres pour religieuses

Montres de précision
spéciales pour
missionnaires

Tous genres de montres

En vente chez tous
les horlogers concessionnaires

FONDÉE EN 1853

Vendredi 20 mai

TIRAGE

de la 5^e tranche 1938

de la

Loterie Coloniale

51.500 lots de 100 à 5.000 francs

295 lots de 10.000 à 50.000 francs

8 lots de 100.000 francs

Gros lot: UN MILLION

Pourquoi n'y en aurait-il
pas un pour vous ?

Siège : 56, Avenue de la Toison d'Or, Bruxelles

Quand
on dit :
"ERY"

on dit :

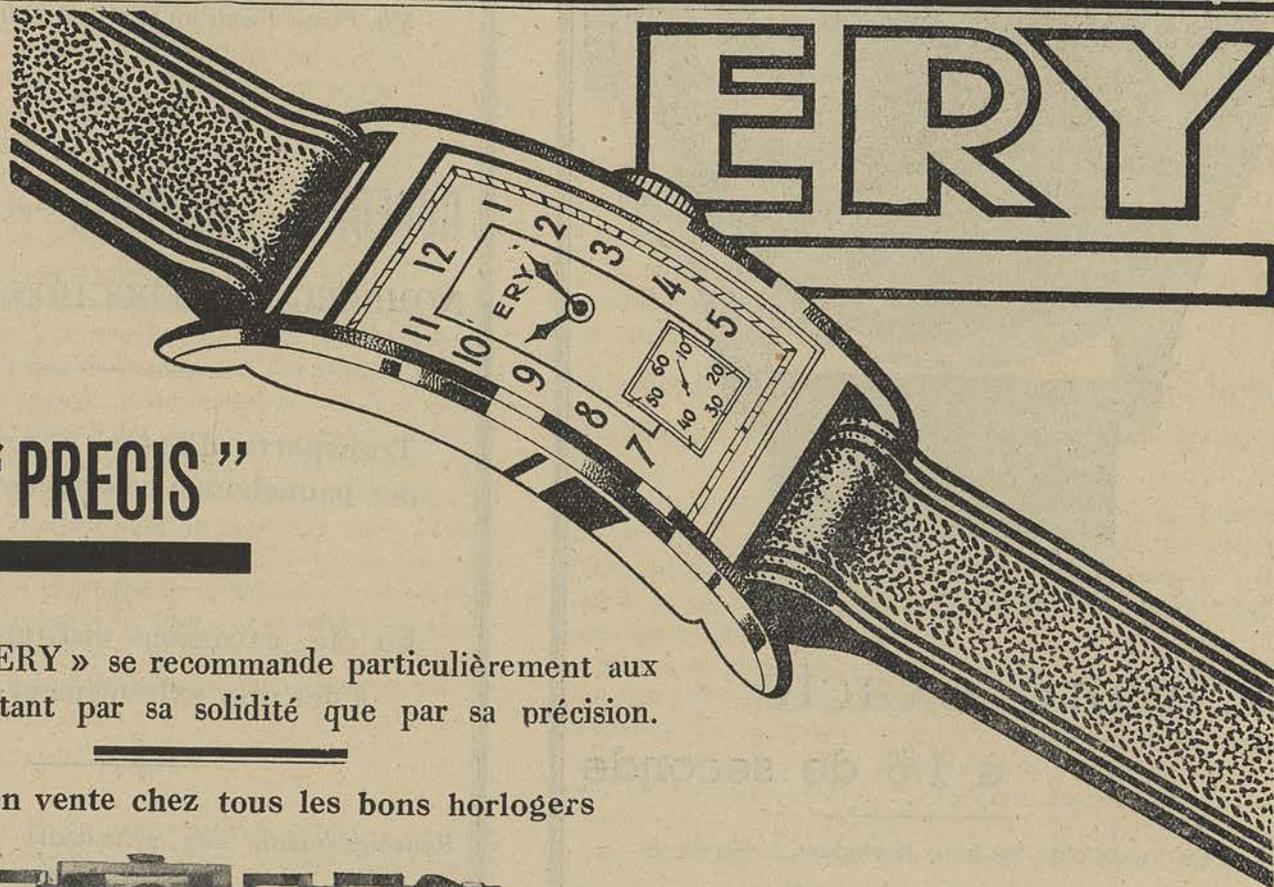
"PRECIS"

La montre « ERY » se recommande particulièrement aux missionnaires tant par sa solidité que par sa précision.

Elle est en vente chez tous les bons horlogers



ERY



la grâce, ils pensaient et parlaient donc, quand il s'agissait de l'ordre de choses institué primitivement par Dieu, avant la chute, ils pensaient et parlaient absolument comme leurs adversaires molinistes les plus extrêmes, et ils ne pouvaient donc attaquer ces derniers au nom d'un principe philosophique, ni de la transcendance de l'Être infini et de sa volonté; entre eux, il ne s'agissait que d'un fait, et ils reprochaient seulement aux molinistes de croire que la liberté pouvait s'exercer encore d'une façon normale après la chute. Tout reposait pour Jansenius et ses disciples non sur une nécessité métaphysique, mais sur une interprétation — très forcée — des Ecritures.

Il s'ensuivait donc à leurs yeux, comme nous l'avons vu, que si l'homme déchu et sans grâce conserve radicalement ce qu'ils appelaient encore « liberté », c'est-à-dire la possibilité d'être entraîné tour à tour vers des partis contraires — car ce n'était pas pour eux autre chose — il ne pourra, de fait, user de ce prétendu libre arbitre que pour choisir le mal, tout en préférant tel ou tel péché à tel autre qui le séduit moins. La grâce seule lui rendra le pouvoir vrai de choisir le bien et non le mal, et cette grâce il ne peut se la donner, ni même la demander sincèrement tant qu'il n'a pas une grâce efficace pour prier. Depuis que la grâce est perdue, nous ne pouvons plus aimer Dieu comme il doit être aimé, par-dessus toute chose, ni en conséquence faire aucun bien comme il doit être fait, c'est-à-dire pour l'amour de Dieu, sur lequel l'emporte irrésistiblement l'amour coupable de nous-mêmes. En usant mal de termes pris à la langue de saint Augustin, ils disaient : « L'homme, ayant désormais son libre arbitre lié par la concupiscence, fruit et matière du péché originel et qui subsiste même, comme punition de l'espèce, après que la souillure du péché originel a été effacée par le baptême, choisira toujours nécessairement le parti de la *délectation* qui l'emporte, de la « délectation victorieuse ». Livré à lui-même, c'est la délectation de la concupiscence et de l'égoïsme qui sera victorieuse toujours; avec la grâce — non les « petites grâces », mais les grâces d'action, — si Dieu, par pure miséricorde, lui rend l'attrait du bien plus sensible que celui du mal, alors la « délectation victorieuse » divine sera suivie aussi nécessairement que l'autre l'était, mais dans le sens du bien. L'homme y consentira sans doute, mais sans pouvoir ne pas y consentir, pas plus qu'il ne lui était possible en fait auparavant de ne pas consentir à la délectation du mal. Or, que la délectation de Dieu soit la plus forte, cela dépend uniquement de Dieu, et nullement de l'homme. En d'autres termes sa volonté est toujours passive.

Ils prétendaient cependant éviter la thèse condamnée chez Calvin, en soutenant que l'homme, sous la motion de la grâce, *coopère* bien avec Dieu pour son salut par le consentement qu'il donne; mais que ce consentement personnel, il n'a point, quand la grâce d'action est là, le pouvoir réel de la refuser. Et sur un autre point ils tenaient à se distinguer des Réformateurs; c'est que pour eux la grâce était bien *intérieure*, inhérente, quelque chose qui devenait la possession de l'homme, et qui n'était pas inamissible, car, sous la poussée de la délectation du mal, qui subsistait toujours dans la nature et pouvait redevenir la plus forte, celui qui avait été « justifié » pouvait perdre cette grâce et sa justification.

Cette théorie était donnée comme étant celle de saint Augustin, par conséquent la doctrine catholique; car ils attribuaient presque l'infailibilité à ce grand docteur, disant qu'il ne s'était jamais trompé en aucun détail dans toutes ces questions, et que l'Eglise s'était entièrement solidarisée avec lui.

De fait, saint Augustin a souvent parlé de ces deux « délectations victorieuses » qui s'opposent; c'était, en d'éloquents passages de psychologie descriptive, plus que de théologie systématique, où il peignait les cas les plus tranchés de notre lutte intérieure

entre le bien et le mal. Mais il n'a jamais dit que cette délectation *nécessitait* l'assentiment d'un côté ou de l'autre; ni qu'une délectation fût victorieuse en se passant du choix vraiment libre de notre volonté. C'est qu'il croyait à l'authentique libre arbitre, et il l'a bien montré dans ses ouvrages contre les manichéens qui le niaient; les jansénistes prétendaient fort gratuitement, que le saint Docteur ne parlait là que du libre arbitre d'Adam, ou qu'il avait changé d'avis plus tard. En réalité, quand saint Augustin écrivait contre Pélage, il n'avait nullement besoin de défendre le libre arbitre contre cet hérésiarque qui en exagérait au contraire la puissance; aussi le « Docteur de la grâce », en le refusant, met de l'insistance à montrer que le libre arbitre, par la chute, a été affaibli, pour autant que, après le péché d'Adam, sous la pression actuelle des influences égoïstes, il trouve beaucoup plus d'obstacles à s'exercer dans le bon sens, et qu'il est donc devenu bien plus opportun que Dieu oppose la délectation céleste à l'attrait de l'égoïsme. Mais, pour saint Augustin, ni l'une ni l'autre délectation ne force le choix de la volonté; elles l'inclinent dans un sens ou dans l'autre, mais le libre arbitre peut leur résister, puisqu'il est le *libre* arbitre.

Autrement, il serait le *serf* arbitre, suivant la franche théorie de Luther. Saint Augustin lui-même avait usé oratoirement de ce terme impressionnant, mais dans le même sens que Notre-Seigneur quand il a dit (Jean, VIII, 34) : « Celui qui fait le péché est l'esclave du péché »; il signifiait par là que le péché domine le malheureux qui se met librement et reste de même sous son joug, comme un tyran maltraite son esclave, la volonté devenant de plus en plus lâche pour résister au mal quand elle a permis que celui-ci l'entraîne, mais c'est qu'elle l'a voulu et continue à le vouloir. Quant aux jansénistes, leur « libre arbitre » lié ne différait guère en condition du « serf arbitre » des Réformateurs, qui proclamaient la corruption et l'asservissement complet de la nature. Seulement, les disciples de l'évêque d'Ypres ne le disaient pas avec la même netteté, et, par leurs « *distinguo* » captieux entre un pouvoir radical, qui survit sous les liens qui l'enchaînent, et un pouvoir actuel et réel, prochain, que la volonté enchaînée a perdu, ils croyaient en dire assez pour échapper à l'hérésie.

Cependant leurs conclusions pratiques étaient les mêmes que celles des Réformateurs, quand ils jugeaient de la moralité d'un homme qui n'a pas la grâce, et surtout des infidèles qui ignorent ou repoussent la foi chrétienne. Ceux-ci ne peuvent connaître la délectation victorieuse de l'amour divin. Alors manquent-ils à quelque commandement de Dieu? En ce cas, il va de soi qu'ils pèchent; ils pèchent si bien que l'ignorance même, disait-on, ne les excuse pas. Y obéissent-ils? En ce cas, ils ne font pas le bien comme il doit être fait, c'est-à-dire par amour de Dieu qu'ils ignorent, mais par amour d'eux-mêmes, soit par crainte, soit par orgueil de vertu, soit par l'attrait de la créature dans l'oubli du Créateur; et ils pèchent encore, ils pèchent toujours dans le bien matériel qu'ils font.

Cette théorie, que les jansénistes, comme les Réformateurs, ont très nettement et toujours défendue, a révolté particulièrement la conscience générale. Ainsi l'héroïsme, le sacrifice sincère, le dévouement, le désintéressement notoire dont on trouve, grâce à Dieu, plus d'un exemple en dehors du christianisme, tout cela offenserait Dieu? Une mère bouddhiste ou musulmane qui meurt pour sauver son enfant, un incrédule bienfaisant qui se prive en silence pour soulager quelque misère du prochain, poussé par un louable sentiment de compassion naturelle, ils offenseraient leur Créateur, et mériteraient, par ces actes mêmes, un châtement du Père céleste? Les gens ordinaires, et l'Eglise catholique avec eux, ont trouvé pareille doctrine barbare, blasphématoire, inhumaine. Dieu, qui est infiniment meilleur que les hommes, punira-t-il ceux-ci pour avoir obéi aux bons instincts qu'il a mis dans leur

nature en la créant, et qui ont survécu à la chute originelle?

La seconde proposition de Jansenius, qui supposait ou entraînait comme conséquence tout ce que je viens de dire, a donc été condamnée comme *hérétique*.

* * *

Troisième proposition :

Ad merendum et demerendum in statu naturae lapsae non requiritur in homine libertas a necessitate, sed sufficit libertas a coactione : « Pour avoir un mérite ou un démérite, dans l'état de nature déchue, il n'est pas requis d'être libre de nécessité, il suffit d'être libre de contrainte. »

Cela veut dire qu'on est responsable moralement de ses actes, et donc qu'on mérite châtement ou récompense, non pas quand on a été soustrait, au moment où on les accomplissait, à toute espèce de nécessité de quelque genre que ce soit, mais toutes les fois qu'on ne subissait pas une nécessité imposée par quelque agent extérieur, une contrainte, une violence contraire à la volonté de l'opérant, par exemple l'effet d'une loi physique de la nature.

Nous pouvons noter au préalable que les jansénistes admettaient catholiquement, contre la pure thèse protestante, que l'homme est capable de *mériter* son salut et certains des moyens qui l'y conduisent parce que la grâce est intérieure, qu'elle devient quelque chose faisant partie de notre personnalité, que les mérites du Christ nous ont acquis le pouvoir réel et personnel, une fois que la charité nous unit à notre Sauveur, de faire des œuvres vraiment et surnaturellement bonnes, qui sont *nôtres* en même temps qu'elles sont de Dieu; ce qui n'est pas oublier, comme le concède par exemple M. le pasteur Maury, qu'elles demeurent pour nous en dernière analyse « imputables à l'œuvre rédemptrice de Dieu », les mérites du Christ étant la cause de l'octroi de la grâce, donc de tous les mérites qu'elle nous fait gagner par le Ciel. Nous « méritons », c'est-à-dire qu'il est juste que Dieu accorde le salut en retour de ces bonnes œuvres, et pas seulement de la foi, parce que, en raison de la « participation à Sa nature », de la communauté de vie avec lui dont il nous a fait le don gratuit à cause du Christ, ces œuvres ne sont pas sans proportion avec la récompense qui doit les couronner si nous persévérons. Il est juste que Dieu, ce Bien suprême essentiellement communicatif, se répande dans l'âme dans la mesure où, sous son impulsion, elle lui fait de la place. — Mais, pour gagner des mérites, — comme le contraire, — il faut, et les jansénistes ne pouvaient nier pareille évidence, que nous ayons fait le bien volontairement, librement; autrement ce serait une pure fiction de parler de « mérite », et les Réformateurs, qui en rejetaient le nom et l'idée, étaient absolument logiques. Il faut reconnaître, après tout ce que nous avons vu, que les jansénistes l'étaient moins qu'eux en reculant devant cette négation. Comment conciliaient-ils donc leur croyance catholique au mérite avec leur « délectation victorieuse » au sens où nous l'avons trouvée dans leur doctrine?

Pour maintenir quelque notion de « liberté », faute de quoi la responsabilité serait nulle, ils identifiaient totalement, après l'« Augustinus », *volonté* et *liberté*, — oubliant que la volonté n'est pas libre en tout, ainsi dans la recherche du bien en général, qui fait son essence même (tout mal, pour qu'elle le « veuille », de « bien »). Donc, selon eux, tout être intelligent, quand il fait quelque chose consciemment, spontanément, et y met sa convenance ou son plaisir, tout en conservant la notion abstraite qu'il y aurait, au moins en d'autres circonstances, possibilité de ne pas le faire ou de faire le contraire, fait cela *librement*, — même si une nécessité intérieure l'empêchait absolument, dans les circonstances présentes, de prendre tout autre parti. C'était là

confondre liberté et spontanéité, ce qui est très peu philosophique et psychologique. Ce n'est, pensaient-ils, que si un être intelligent est contraint par une force extérieure à faire ce contre quoi sa volonté proteste (par exemple quand un plus fort que moi se saisit de ma main pour me forcer à toucher un objet dont je cherche encore, sous cette contrainte même, à m'éloigner), que l'on n'est plus *libre* de faire ou d'omettre et que par conséquent l'acte ne peut nous être imputé.

Il est clair cependant que lorsqu'on identifie « libre » et « spontané », la notion de liberté perd son caractère essentiel. Toute véritable nécessité interne, comme externe, rend irresponsable. Un fou, ou tout simplement un homme qu'une passion subite et imprévue saisit et égare, jusqu'à lui faire « perdre la tête », sans pour cela effacer de son esprit l'idée abstraite qu'on pourrait faire autrement — « on », c'est-à-dire un autre ou lui-même placé en d'autres conjonctures — celui-là n'agit pas avec liberté. Il y a, en pathologie, des impulsions irrésistibles; il y a des cas où même des hommes bien portants sont victimes excusables de leur tempérament; et voilà pourquoi des crimes mêmes, par exemple un meurtre, commis dans un involontaire égarement de fureur par un homme jusque-là honnête, ne sont moralement imputables que partiellement ou pas du tout, et valent devant les tribunaux l'acquittement ou des circonstances atténuantes — à la condition, bien entendu, que l'homme ne soit pas un vicieux qui se sait sujet à la fureur et aux coups de tête néfastes, mais l'accepte et ne fait rien, ou à peu près rien, pour corriger son caractère. Or, les impulsifs les plus incapables de se dominer n'ignorent pas théoriquement qu'il y a des attitudes possibles contraires à celle qu'ils prennent lors de leur méfait. Les animaux suivent toujours leur impulsion dominante; pourtant le chien qui hésite à voler un morceau de viande, et qui ne se décide à le faire qu'après une lutte entre le souvenir des coups de fouet que cela lui a valu d'autres fois et son appétit qui finalement l'entraîne, n'agit-il pas tout à fait de lui-même? Et pourtant qui dira que le fou, et l'impulsif égaré sans qu'il y ait de sa faute, et notre Black ou Azor voleur, qui sont tous gens très spontanés, et ont agi avec satisfaction et conscience de ce qu'ils faisaient, aient agi *librement*? Non, car une nécessité *intérieure* les forçait, non moins qu'aucune force extérieure qui se serait emparée de leurs membres.

La notion de liberté dont les jansénistes étaient obligés par une fâcheuse logique de se contenter afin de pouvoir, en face de leurs assertions ci-dessus examinées, maintenir la responsabilité du juste et du pécheur, cette notion ne s'accordait guère avec la raison commune de l'humanité. Jansenius ne l'ignorait pas, mais, comme les réformateurs, il faisait fi des exigences de la raison humaine et de la philosophie dans tout ce qui a rapport à Dieu; il croyait que la foi pouvait non seulement les éclairer et les élever, mais les contredire et bouleverser de fond en comble, et que, en ces matières, il n'y a à valoir que les arguments d'autorité — autorités de la Bible, qu'il comprenait à sa manière à lui, et de saint Augustin, dont il simplifiait, forçait et dénaturait, par faute de bonne analyse critique, les opinions nuancées.

L'Eglise a condamné sa « troisième proposition » concernant les conditions du « mérite » comme *hérétique*, parce qu'elle est destructive de la notion vraie de liberté, nécessaire à tout mérite ou démérite.

* * *

La quatrième se rapproche fort de la deuxième. Elle y ajoute ceci, c'est que non seulement la grâce est toujours dans l'état actuel irrésistible, mais qu'on est hérétique si on dit qu'elle ne l'est pas.

Semipelagiani admittebant praeventis gratiae interioris necessitatem ad singulos actus, etiam ad initium fidei, et in hoc erant heretici, quod vellent eam gratiam talem esse cui posset humana

voluntas resistere et obtemperare : « Les semipélagiens admettaient bien la nécessité d'une grâce prévenante intérieure pour tous les actes (bons), même pour le commencement de la foi; et s'ils étaient hérétiques, c'est qu'ils voulaient que cette grâce fût telle que la volonté humaine pût soit y résister, soit y obtempérer. »

La première partie est une assertion historiquement inexacte; les semipélagiens ont été notés d'hérésie parce qu'ils attribuaient aux seules forces de l'homme le « commencement de la foi », l'entrée dans la voie du salut. Mais Jansenius et les jansénistes voulaient pouvoir accuser leurs contradicteurs catholiques d'un semipélagianisme réprouvé par l'Eglise; c'est à cet effet qu'ils adouçissaient l'erreur semipélagienne, la réduisant à cette affirmation que l'homme peut à volonté résister ou obéir à toutes les grâces intérieures, soit aux premières qui l'orientent vers le salut, soit à toutes les autres, et se persuadant que l'Eglise avait condamné cette position; en fait, c'était noter d'hérésie la doctrine la plus traditionnelle de l'Eglise et des Pères, sans excepter saint Augustin.

Nous comprenons sans peine qu'ils aient jugé ainsi. C'est qu'ils entendaient rester catholiques en ne gardant de la liberté que le nom et le fantôme, l'idée de la balance qui était en équilibre avant qu'on y plaçât aucun poids, c'est-à-dire aucun motif, aucune « délectation ».

Or, les catholiques disent que la liberté de résister ou d'obéir n'est jamais détruite, ni diminuée ou altérée, par la grâce. C'est évident pour la « grâce suffisante », qui n'est que l'équipement préalable en vue d'une action qui suivra. Mais c'est vrai également quand il s'agit de grâce efficace. Si efficace qu'elle soit, la volonté qui en a été enrichie se détermine elle-même au bien, infailliblement; mais cette grâce ne la violente pas, ni du dehors, ni au dedans. L'infaillibilité du succès de cette grâce n'est nullement l'imposition d'une nécessité intérieure comme celle dont nous parlions. Car, sous elle, l'âme continue à jouir du pouvoir intégral de garder sous les yeux de l'esprit, au moment même, le parti contraire au bon parti qu'on prend, et les motifs qu'on pourrait avoir, au moment même, de prendre ce parti contraire; mais elle juge que ces motifs sont inférieurs, et, dans la souveraineté de son libre arbitre, elle a l'énergie d'en secouer le poids. Cette lumière de jugement et cette énergie de résolution pratique, elles les doit au secours actuel de Dieu, qui, dans un acte aussi important, intervient, cela va sans dire, comme en toute production positive d'être, et surtout d'être surnaturel; thomistes et molinistes ne discutent que sur le mode de cette décisive intervention divine; mais si elle consiste, comme nous le croyons, en un surcroît d'intelligence et d'énergie accordés à l'âme humaine pour qu'elle se détermine sûrement au bien, est-ce qu'elle est pour cela liée, devenue une sorte d'automate qui aurait perdu sa vraie liberté de choix? Non, certes; Dieu l'aide infailliblement à faire son choix, mais ce choix, elle le fait elle-même. Autrement il faudrait dire que Dieu lui-même qui veut toujours infailliblement le Bien, n'est pas libre, et, d'une façon générale, qu'on est d'autant moins libre qu'on devient plus intelligent et meilleur, parce qu'on est par là de moins en moins exposé à céder à la délectation du mal. (Jansenius lui-même s'était servi d'une comparaison semblable, mais hors de propos, pour appuyer son erreur qu'il n'existe plus chez l'homme, depuis la chute originelle, de « liberté d'indifférence ».)

Cette quatrième proposition a été déclarée « fautive et hérétique »; l'Eglise tient à ce que la foi et la charité et les œuvres qui en découlent soient libres, sans quoi elles ne seraient pas méritoires pour le salut.

E. BERN. ALLO, O. P.,

Professeur à l'Université de Fribourg.

(La fin de cette étude paraîtra dans notre prochain numéro.)

LECTURES

Livres — Revues — Journaux

LE RÉVEIL DE L'EUROPE

Sous ce titre, M. Bertrand de Jouvenel a écrit un livre bien intéressant. On y trouve en effet, formulée en termes excellents, la confession des illusions et des erreurs de ceux qui, au lendemain de la guerre, ont vraiment cru que des temps nouveaux commençaient et que le monde entraînait, enfin, dans l'antichambre d'une espèce de paradis sur terre. Le réveil fut dur et il continue sous nos yeux. Pauvre Europe! Quelles ne furent pas ses aberrations! « Quand l'esprit humain s'éloigne du catholicisme, il n'y a aucune absurdité qu'il ne finisse par admettre... » Et que de catholiques atteints eux aussi par le mal du siècle!

Voici quelques extraits caractéristiques du livre de M. de Jouvenel, bien placé pour savoir et pour juger, puisqu'il fut de bonne heure initié par son père, Henry de Jouvenel, aux affaires publiques et qu'il ne cessa de s'y intéresser vivement.

LES BEAUX JOURS
LE RÉVEIL D'UN MONDE ORDONNÉ

En 1923, j'avais vingt ans, je prenais conscience de la société humaine et tous les espoirs qui hantaient alors les esprits vinrent bruire à la fois dans mon cerveau neuf.

Un monde nouveau commençait.

Dans les cafés du quartier Latin qui ont reflété depuis un siècle tant de gestes véhéments et de cravates mal nouées, les adolescents de mon âge s'enivraient du destin promis à leur génération.

La besogne était déjà en train. Parfois un des artisans du grand œuvre venait, dans un amphithéâtre sentant l'encre et la craie, nous expliquer que des promesses d'assistance échangées entre les nations du monde allaient vouer toute agression à la déroute et que la guerre devenait donc impossible. D'ailleurs, elle serait inutile dans l'univers modernisé, des méthodes pacifiques étant prévues pour le règlement de tous les différends. Les immenses dépenses militaires du passé se trouveraient bientôt sans objet. Les sommes ainsi libérées seraient appliquées à l'amélioration sociale.

D'autres fois on nous décrivait les procédés modernes de production : dans une usine éblouissante de propreté et de lumière des milliers d'hommes faisaient avec ordre des gestes prompts, et une file continue d'automobiles sortait miraculeusement de leurs mains. Après quoi, vêtus de vestons bien coupés, les travailleurs aux joues roses s'installaient chacun au volant de sa voiture et revenaient à leurs maisons confortables, pour soigner leurs fleurs. On nous promettait la disparition de la petite usine sordide crachotant sa fumée sur la ville, de la boutique obscure et pisseuse, des bureaux aux vitres constellées de mouches mortes.

On allait faire le ménage de l'univers.

Dans des stades innombrables la jeunesse du monde brunirait son corps et tendrait ses muscles, atteignant à la véritable égalité, celle de l'aspect, des manières et de l'assurance.

Nous éprouvions pour les constructeurs une ferveur religieuse. C'était Benès, portant sa tête de guingois; c'était Robert Cecil, avec sa silhouette voûtée d'oiseau ascétique; c'était Albert Thomas, la barbe rousse en bataille; c'était Jouhaux et son air de Richelieu soufflé.

Ils passaient parfois parmi nous et disaient : « Vous sur qui ne

pèse pas l'hypothèque de la mentalité d'avant-guerre, vous nous continuerez, d'un pas plus rapide, plus allègre et plus sûr.»

L'Univers mis en ordre.

C'étaient des années exaltantes. Une grande espérance naissait, commune à toute la jeunesse d'Europe. Jusqu'à notre époque, nous semblait-il, les hommes avaient agi en aveugles, mus par des instincts, des passions, un égoïsme à courte vue. Désormais ils seraient guidés par des pilotes sans passions qui, du haut d'un observatoire, discerneraient et dicteraient les comportements individuels les plus conformes à l'intérêt de tous et de chacun. Les mots de coopération, de collaboration, de solidarité, d'interdépendance, nous venaient naturellement aux lèvres. La raison allait gouverner le monde.

C'était le moment où M. Poincaré brandissait encore le Traité de Versailles devant tous les monuments aux morts. Mais sa voix aigre appartenait déjà au passé. Nous écoutions Keynes qui affirmait : « Vouloir faire payer les vaincus, c'est ruiner les vainqueurs. » Et Ford qui déclarait : « Plus hauts sont les salaires ouvriers, mieux le capitalisme vend ses produits. » Dans cet optimisme nous reconnaissions « l'esprit du temps », celui que nous nous promettions de porter avec nous à mesure de notre ascension. Nous étions profondément convaincus que toutes les apparentes oppositions d'intérêts recouvraient des solidarités plus profondes masquées par des préjugés.

L'évolution nous paraissait aller fatalement à un contrat social européen, à une rationalisation de l'économie mondiale, à un statut international des travailleurs. Nous ne voulions que brusquer le progrès, que hâter l'allure de l'Histoire.

ÉTABLISSEMENT D'UN POUVOIR
INTERNATIONAL

Avoir vu l'assemblée de 1923 avec des yeux de vingt ans, quel souvenir !

Car l'Histoire se faisait à Genève. Le vieux Léon Bourgeois l'avait dit, en ouvrant la première session du Conseil : « *La date du 16 janvier 1920 sera inscrite dans l'Histoire comme celle de la naissance d'un monde nouveau.* » Il avait averti les délégués qui l'écoutaient : « *La décision que vous aurez à prendre aujourd'hui sera prise, en effet, au nom de tous les Etats adhérant au Pacte : ce sera le premier décret rendu en commun au nom de toutes les nations libres, qui, pour la première fois, se seront liguées pour substituer au règne de la force l'empire du droit.* »

Nous ne discernions pas l'ambiguïté de l'institution. Les nations ont leurs ambitions au service desquelles leurs forces sont mises. La S. D. N. se placerait-elle entre les nations en dispute comme un intermédiaire favorisant des solutions transactionnelles, ou bien s'élèverait-elle au-dessus des parties comme un juge serein, proclamant et imposant des solutions idéales ?

Pour remplir la fonction conciliatrice, il ne lui fallait point de forces propres. Si elle prétendait au contraire faire régner le droit, il fallait alors qu'elle fût en mesure d'exercer sa fonction répressive.

Elle devait, ou bien disposer d'une armée internationale, ou bien pouvoir commander éventuellement à des armées nationales.

Un choix s'imposait entre deux conceptions de la S. D. N. La seconde triompha de 1922 à 1924, par une conjonction entre les efforts du secrétariat et ceux de la diplomatie française.

Au-dessus de la salle du Conseil s'agitait un personnel venu de tous les points du monde, et n'ayant que deux choses en commun, la jeunesse et l'habitude d'entremêler une conversation française de mots anglais et *vice versa*. On les avait recrutés en hâte, surtout parmi ceux qui occupaient à la conclusion de la paix des positions

ni tout à fait militaires, ni tout à fait civiles, créées pour les besoins de la guerre.

Pour tous les enthousiastes de la S. D. N., le jour où la cinquième Assemblée vota le protocole fut l'occasion d'une joie qu'on a peine à se représenter aujourd'hui. Je vois encore une tablée de professeurs américains célébrant l'événement et décrivant comment, dès que les soldats d'un pays auraient violé le territoire d'un autre pays, toutes les forces du monde seraient mises en branle (à l'exception, d'ailleurs, des forces américaines). Il y avait là une sorte d'électricien qui décrivit une invention grâce à laquelle, avant même de se réunir, les membres du Conseil, chacun dans sa capitale, pourraient établir une communication téléphonique où tous seraient branchés ensemble, de sorte que leurs décisions interviendraient immédiatement.

Ces agapes devaient être sans lendemain. Car il y avait une profonde contradiction morale entre l'autorité donnée d'une part à la S. D. N., pour maintenir par la force tous les droits acquis de chacun, et son impuissance, d'autre part, à remettre en question ces droits acquis. *Tout ce qui existait était déclaré légitime. On tentait d'arrêter le cours de l'Histoire. On aboutissait à la répétition de Metternich.*

LES CONVICTIONS DE 1929

Notre génération fera une révolution : mais pas celle qu'elle avait prévue. Elle instaurera un nouveau régime : mais pas celui qu'elle avait imaginé.

L'Histoire a pris le mors aux dents. Sous l'action de forces que nous avions négligées, elle s'écarte de la courbe que nous nous attendions à lui voir décrire.

Vers 1923 tout le monde admettait que nous allions « fatalement » à un socialisme universel. Ceux mêmes à qui répugnait l'idée d'un gouvernement international voyaient là le terme inévitable d'une évolution nécessaire. Les partisans les plus acharnés de la petite entreprise privée, gérée par son patron et quelques ouvriers, admettaient que c'était là une forme de production périmée. La Standard Oil nous fournissait le moyen de nous représenter l'avenir. Ce serait ainsi : quelques hommes, de nationalités différentes, réunis dans un palais bâti par Le Corbusier et où seraient assemblés tous les instruments de précision que le génie mécanique de l'Humanité multiplie chaque jour, feraient venir d'Afrique, d'Asie, d'Océanie, d'Amérique du Sud des matières premières qui seraient manufacturées dans leurs usines d'Europe Occidentale et d'Amérique du Nord. Les produits seraient alors mis en vente à travers le monde entier, sans souci d'aucune frontière. Les petites usines qui empuantissent l'air de leurs fumées de charbon, dirigées par des hommes économes et routiniers assis dans des bureaux encombrés et aux vitres crasseuses, feraient place à d'immenses structures étincelantes. Structures que, pour ma part, j'imaginai d'après la raffinerie d'Ajo, que je vis en Arizona : se dressant sur un plateau désert, une cathédrale de tuyauterie. Des robinets, des courroies, des manomètres, des cuves couvertes. Point de fumée, point de bruit. Et pas d'êtres humains ! De même aussi, les boutiques obscures avec leurs entassements désordonnés de marchandises feraient place à d'immenses marchés comme ceux qu'on voit déjà en Californie et où les pièces de viande sont étalées sous des parois de verre, ainsi que des bijoux chez Cartier. Les côtelettes y sont présentées empaquetées dans de la cellophane, une par une ; elles sont vendues par des personnages irréprochables dans leur uniforme blanc.

Je veux citer un autre fait qui m'a frappé comme fournissant, si j'ose dire, « la couleur locale de l'avenir ». Si l'on descend au port de Liverpool et que l'on prenne le chemin de fer des docks sur sa droite, on voit défiler devant soi des entrepôts où des bras

de grues entassent du coton et du blé. Et plus l'on va, plus les bras de grues sont nombreux, formant un fouillis dans l'air embrumé de charbon. Mais si l'on prend, au contraire, le chemin de fer sur sa gauche, on parvient enfin aux entrepôts de pétrole : hautes tours rondes, robinetterie étincelante dans des prés fleuris sous un ciel clair. Ce contraste m'est resté dans l'esprit comme un symbole de l'opposition entre le progrès industriel au XIX^e siècle, qui a empiré la condition de l'homme, et le progrès industriel au XX^e siècle, qui doit libérer l'homme.

Nous souffrions, me semble-t-il, d'une aberration intellectuelle qu'on pourrait rapprocher du daltonisme.

Nous ne sentions pas que deux objets ne sont point rendus équivalents par une opération de l'esprit qui les a classés dans la même catégorie. Que, sans doute, l'Uruguay est, comme la France, une nation; mais qu'il n'en était pas moins absurde que M. Guani présidât le Conseil de la S. D. N. lors du conflit italo-grec. Qu'assurément la fabrication des appareils à sous est un placement tout comme le percement de l'isthme de Suez. Mais qu'il n'en est pas moins absurde de regarder les entreprises comme égales devant la loi.

Ce qui était le plus inquiétant dans un monde qui nous inspirait encore de l'optimisme, c'était non point les fluctuations de l'activité économique, mais l'orientation même de cette activité. Voir les classes inférieures manquer de certaines choses, c'était moins grave encore que de voir les classes supérieures se satisfaire de certaines autres.

Pour tout dire, à notre monde en ordre, si même il eût été réalisable par les moyens que nous pensions, il eût manqué... des hommes.

LES MAUVAIS JOURS L'EFFRITEMENT DE LA S. D. N.

Les hommes qui avaient prétendu *supprimer la guerre* n'avaient évidemment point réfléchi sur la nature de la guerre et sur sa fonction historique.

Entre une communauté humaine (nation) et une autre il existe à un moment donné certains rapports qui sont consacrés par un instrument juridique.

Dans l'une et l'autre communauté des changements se produisent, qui mettent l'une d'elles en mesure d'imposer par la force la modification des rapports entre elles. La guerre doit nécessairement éclater, à moins que la revision des rapports ne se fasse pacifiquement. Mais la revision pacifique nécessite chez la communauté à laquelle les sacrifices sont demandés une attitude conciliante que la crainte de la guerre procure, et procure seule.

La conviction d'être secouru en cas de conflit encourage un peuple à maintenir arrogamment des droits qu'il n'est plus lui-même en état de faire respecter. Elle contribue par là à rendre des conflits inévitables. L'exemple de l'Abyssinie est frappant. S'il n'avait eu confiance dans les promesses d'assistance incluses dans le Pacté, le Négus aurait cédé à certaines exigences italiennes, une transaction serait intervenue, il n'y aurait pas eu de guerre.

Le système de la sécurité collective n'eût été logique que si, tout en interdisant le recours à la guerre, il avait institué une juridiction suprême pouvant remettre en cause les rapports juridiques entre communautés nationales. Faute de ce complément, il rendait les guerres *plus nécessaires que jamais* à tout peuple voulant modifier ses liens de droit avec les autres puissances. Les promesses d'assistance faites par les tiers devaient aboutir à les entraîner dans un conflit.

Ce que l'Etat avait promis, ce serait au peuple de le tenir. L'événement se produisant, comment l'opinion réagirait-elle?

Se posant à l'avance cette question, des gouvernements s'alarment des obligations contractées.

La guerre est la dernière ressource de la diplomatie. Elle est un effort tout naturel pour bousculer des rapports juridiques ne répondant plus.

C'est alors que les institutions nouvelles subirent l'épreuve des faits.

La première grosse affaire surgit en 1923. Plusieurs officiers italiens, dont le général Tellini, sont assassinés en Grèce. L'Italie envoie un ultimatum à la Grèce, bombarde et occupe Corfou. Violation incontestable de l'article X. Le Conseil de la S. D. N. est saisi par un télégramme du gouvernement grec. Quelles mesures prendre contre l'Italie? Le Conseil pousse un soupir de soulagement en apprenant que la « Conférence des Ambassadeurs », réunion d'hommes d'Etat responsables des puissances alliées, a réglé le différend. Ni défaite ni victoire pour la S. D. N.

Seconde affaire : des bandits bulgares, en octobre 1925, ont fait une incursion en territoire grec; l'armée grecque, là-dessus, envahit la Bulgarie. Briand est président du Conseil de la S. D. N. Il réunit le Conseil, télégraphie aux deux gouvernements que le Conseil *exige que, dans les soixante heures, toutes les troupes aient été retirées derrière leurs frontières nationales*. Les deux gouvernements obéissent : grande victoire pour la S. D. N.

Troisième affaire : à la suite d'un incident qui s'est produit dans la nuit du 18 au 19 septembre 1931, près de Moukden, les Japonais envahissent la Mandchourie. Le gouvernement chinois fait appel au Conseil en vertu de l'article 2, alinéa 1, qui dit : *Il est expressément déclaré que toute guerre ou menace de guerre... intéresse la Société tout entière et que celle-ci doit prendre des mesures propres à sauvegarder efficacement la paix des nations*. Il y avait à l'époque un Japonais siégeant au Conseil. Il justifie l'action de son pays, *affirme que le Japon n'a pas de visées territoriales*. De cette affirmation, le Conseil s'empare avec joie et, tandis que les troupes japonaises continuent à avancer, le Conseil se sépare, convaincu qu'il a bien travaillé pour la paix. Tout de même, la déception des enthousiastes de la S. D. N. est un peu forte. Voici une guerre. Voici une Société des Nations au comble de sa force (l'Allemagne et le Japon en font encore partie, les Etats-Unis envoient un représentant au Conseil, la Russie collabore). Si la S. D. N. n'agit pas maintenant... Or elle n'agit pas. Le Conseil siège du 13 au 24 octobre à Genève et, de nouveau, du 16 novembre au 10 décembre, à Paris, toujours sous la présidence de Briand. Le 10 décembre, la montagne accouche d'une souris, le Conseil décide l'envoi d'une Commission d'enquête en Mandchourie. Le voyage d'aller et retour est long. Dans l'intervalle, on échappe à la nécessité de prendre une décision.

Le 10 décembre 1931 marque la fin de la prétention genevoise de maintenir la paix par la force sur tous les points du globe. Briand, dans une déclaration qui est en quelque sorte son testament diplomatique, tire la leçon d'une reculade collective et traçait le rôle de l'institution, tel qu'il devait être désormais. Il ne s'agirait plus de régenter l'univers, en punissant toute tentative pour modifier l'état de choses existant. Il s'agirait seulement de s'interposer entre des Etats en conflit pour rechercher une solution de conciliation et de compromis (1).

Ainsi un grand homme d'Etat français montrait un peu tardivement à la S. D. N. une voie tout opposée à celle où la diplomatie française avait, pendant dix ans, poussé l'institution genevoise.

Nul pays ne porte plus de responsabilités que le nôtre dans la faillite de Genève. Parce que nos dirigeants redoutaient de voir remis en question des traités qui nous restaient avantageux au delà de leurs espérances, ils se firent les défenseurs inlassables de

(1) Exemple : le plan Laval-Hoare dans le conflit italo-abyssin.

tous les traités, de tous les droits acquis, de toutes les situations existantes. Ils se firent les champions du *statu quo*, ils inventèrent la théorie ahurissante du *statu quo* intangible. C'était la résurrection de Metternich. Tant il est vrai qu'indépendamment des doctrines qu'ils professent, les hommes sont conduits par l'identité des situations à l'identité des attitudes.

Le conflit italo-abyssin vint nous fournir l'occasion de faire la guerre pour affirmer le caractère sacro-saint du *statu quo*. Nous avions tant plaidé cette thèse que ce fut un étonnement général quand nous nous dérobaâmes à ses conséquences. Je crois entendre encore le ton scandalisé de Sir Austen Chamberlain, de M. Winston Churchill quand il s'avéra que la France ne prendrait pas la tête du mouvement pour appliquer des sanctions à l'Italie.

Que s'était-il donc passé en somme? Nous avions identifié le Droit au *statu quo*. On mesure à présent toute l'absurdité de cette manœuvre. Car, à présent que le *statu quo* s'en va par morceaux, il semble qu'il n'y ait plus de Droit.

C'est un des phénomènes les plus notables des années que nous vivons que les violations graves et répétées du Droit dans tous les domaines, et notamment dans le domaine international. Elles abondent, les dénonciations indignées de la Nouvelle Barbarie.

Dans ce concert s'élèvent les voix sereines de quelques grands juristes qui demandent si les hommes sont soudain devenus plus brutaux ou si c'est le Droit qui a changé, qui a pris une raideur incompatible avec la vie des sociétés humaines. *La règle écrite est faite pour notre communauté sociale et non pas celle-ci pour celle-là*, écrit le doyen Jossierand, faisant appel à la jurisprudence pour réaliser l'adaptation de la règle écrite aux besoins et aux mœurs de notre société, dans un grand ouvrage : *De l'esprit des droits et de leur relativité*.

La conjonction des intérêts des vainqueurs avec la suffisance intellectuelle de doctrinaires espérant emprisonner la vie des nations dans des formules arrêtées une fois pour toutes a poussé la S. D. N. à prendre une allure jupitérienne qui devait faire sa perte.

LE TEMPS DE LA RÉFLEXION

L'évolution vers la démocratie :

La démocratie était alors généralement regardée comme le terme naturel de l'évolution politique des nations, l'état d'équilibre stable atteint par beaucoup d'entre elles et vers quoi tendaient toutes les autres.

L'histoire politique des peuples, depuis la déclaration d'indépendance des colonies anglaises d'Amérique et leur constitution en treize républiques, s'était déroulée comme une « marche à la démocratie ».

Rien de plus dissemblable que les régimes des Etats européens au XVIII^e siècle. Mais, à partir de la Révolution d'Amérique, une certaine structure politique idéale semble s'imposer aux esprits et, dès lors, pendant cent cinquante ans, les différents peuples vont se rapprocher d'un certain modèle, le modèle démocratique (1).

Retenons que beaucoup de bons esprits ont regardé la société démocratique et le gouvernement démocratique comme *l'état final* vers lequel tend, par la « nature des choses », toute communauté humaine. Les nations qui ont atteint ce stade n'ont plus qu'à regarder les autres venir à elles.

Le triomphe de la démocratie après la guerre.

Les conséquences politiques de la guerre ont semblé justifier ces vues. Et le président Mazaryk a pu dresser ce compte :

Avant la guerre, il n'y avait en Europe qu'une seule grande

République, la France, et quatre petites, la Suisse, le Portugal, Saint-Marin et Andorre. Aujourd'hui, on y compte dix-huit républiques, dont les deux Etats les plus grands par la population ou l'étendue, l'Allemagne et la Russie (1).

Lorsque l'auteur avait vingt ans, la question des institutions politiques n'était jamais agitée. Hors le cercle des lecteurs de Maurras, la République démocratique était unanimement regardée comme le seul régime désormais concevable. Au point que l'avènement de Mussolini n'ébranla nullement les esprits.

Dix-huit mois après la marche sur Rome, Alfred de Tarde et Robert de Jouvenel conduisaient une enquête sur les préoccupations de nos hommes politiques à la veille des élections de 1924. Aucun ne fit allusion à une crise de la démocratie.

Et M. de Jouvenel de conclure par une dernière partie : *Le Rappel à l'ordre*, c'est-à-dire la revanche du réel, la réaction, exagérée d'ailleurs, contre de mortelles erreurs. Tout cela se déroule sous nos yeux. Et pour nous conduire où? C'est le secret de l'avenir. Epinglons pour finir cet aveu d'un incroyant :

« Convenons qu'avant l'apparition des écoles modernes de psychologues qui n'ont d'ailleurs apporté encore aucune synthèse intéressante de leurs excellentes recherches particulières, il n'a existé qu'une seule conception de l'homme rendant compte, de façon satisfaisante pour l'esprit, de ses impulsions diverses et contradictoires; c'est la conception des théologiens. Si quelqu'un se récrie contre l'hypothèse du Pêché originel, de la Grâce, etc., je prie qu'il veuille bien se reporter à la science ultra-moderne de la Lumière. On lui demandera là d'accepter, pour rendre compte des phénomènes observés, toutes sortes d'hypothèses d'une créance bien plus difficile. La science moderne juge de la valeur des hypothèses selon qu'elles permettent de rendre plus ou moins bien compte des phénomènes observés. Les hypothèses de la théologie sont les seules jusqu'à présent qui aient permis de rendre compte des mouvements confus de la nature humaine.

Je ne prétends point que la science de l'homme ait trouvé chez les théologiens sa forme définitive. Mais bien que les hommes politiques trouveraient dans la psychologie, lentement édiflée par l'expérience séculaire de l'Eglise, une base de calculs plus solides que dans les postulats hasardeux de Rousseau, de Bentham, ou de Nietzsche. »

(1) MAZARYK, *La Résurrection d'un Etat*.

ABONNEMENTS A L'ÉTRANGER

Nos nombreux abonnés étrangers nous obligeraient beaucoup en nous faisant parvenir le montant de leur abonnement (28, 25 ou 17 belgas, suivant les pays), soit en souscrivant un abonnement, soit avant l'expiration de leur abonnement en cours.

Il ne sera plus donné suite qu'aux demandes d'abonnement accompagnées du paiement anticipatif. Le service de la revue sera supprimé sans autre avis à l'échéance de tout abonnement qui n'aura pas été renouvelé par le versement du montant dû.

Le prix de l'abonnement pour l'étranger est fixé comme suit :

I. — Pour le Grand-Duché de Luxembourg	17 belgas
II. — Pour le Congo belge	25 belgas
III. — Pour l'Albanie, Algérie, Allemagne, Argentine, Autriche, Bulgarie, Congo français, Côte d'Ivoire, Espagne, Esthonie, Lettonie, France, Gabon, Grèce, Guinée française, Haïti, Hongrie, Ethiopie, Maroc, Martinique, Mauritanie, Niger-Oubangi-Chari, Paraguay, Pays-Bas, Perse, Pologne, Portugal et colonies, Réunion, Roumanie, Salvador, Sarre, Sénégal, Serbie, Croatie et Slavonie, Somalis, Soudan, Tchad, Tchécoslovaquie, Terre-Neuve, Tunisie, Turquie, Uruguay, Républiques Soviétiques Socialistes, Brésil, Egypte, Mexique et Equateur	25 belgas
IV. — Pour tous les autres pays	28 belgas



« ELECTROBEL »

Du rapport du Conseil d'administration sur l'exercice 1937 nous publions cet extrait :

« Les revenus du portefeuille, intérêts, travaux et divers se sont élevés à fr. 80.318.584,88, en augmentation de fr. 2.919.813,24 sur ceux de l'exercice 1936. Compte tenu des charges exceptionnelles et après déduction des intérêts aux obligations, des frais généraux et pensions, ainsi que de l'amortissement des dépenses de l'exercice pour immeubles et mobilier, le bénéfice réparti s'établit à fr. 38.498.965,54, y compris le report antérieur. Il permet, après prélèvement de 2.000.000 de francs pour la constitution d'une provision fiscale, d'attribuer un dividende net de 80 francs à chacune des actions de capital de 500 francs.

« Les entreprises dans lesquelles nous avons des intérêts importants ont continué, en général, à donner des résultats favorables. Les progrès réalisés ont été particulièrement importants dans les entreprises belges d'électricité, avec toutefois une tendance au ralentissement pendant le dernier trimestre de 1937.

« Le rendement stable et souvent accru de ces entreprises devrait classer leurs actions parmi les plus appréciées du public. Elles ont subi cependant, au cours de l'année, un fléchissement qui serait inexplicable n'étaient les intentions prêtées au Gouvernement d'une orientation nouvelle à donner au régime de l'électricité. Pourtant, les déclarations ministérielles des 24 juin 1936 et 30 novembre 1937 ne visent, semble-t-il, qu'à l'abaissement des tarifs en fonction des progrès réalisés par les entreprises. Autant l'application raisonnable d'une telle règle peut se concevoir, autant l'erreur serait grave de vouloir toucher au statut actuel de l'électricité qui a permis à notre industrie de doter le pays d'une organisation mettant à la disposition de presque tous l'énergie électrique dans des conditions de régularité et d'économie qui nous sont enviées de l'étranger.

« Nos services techniques ont étudié, pour compte de nos filiales, d'importants projets d'agrandissement et de modernisation de centrales et de réseaux électriques, dont plusieurs sont actuellement en cours d'exécution. En Belgique, notamment, des lignes de transport sont renforcées ou étendues tant pour répondre aux besoins de la clientèle que pour réaliser la coordination visée par les accords pris entre les divers groupements s'occupant de la production et de la distribution d'électricité.

« La construction à Verviers, pour compte de la Société Intercommunale belge d'Electricité, d'une usine et d'un réseau de distribution de vapeur à l'industrie de la région est en voie d'achèvement; une première partie de ces installations a été mise en service au début de l'année en cours.

« Dans le domaine de la traction, nos services ont poursuivi les études d'électrification dont nous avons été chargés simultanément avec des groupes amis, et surveillé l'exécution de travaux de modernisation de plusieurs réseaux en Belgique et en Egypte.

« Enfin, notre département technique a terminé les études d'adduction d'eau pour l'alimentation de la ville de Gand, demandées par la Tusschengemeentelijke Maatschappij der Vlaanderen voor Waterbedeeling.

POÊLES GODIN

R. RABAUX & C^{ie}

158, Quai des Usines, BRUXELLES
et à Guise (Aisne) France

EXPOSITIONS A BRUXELLES, 144, BOUL. AD. MAX
ET A AMSTERDAM, 60, DAMRAK

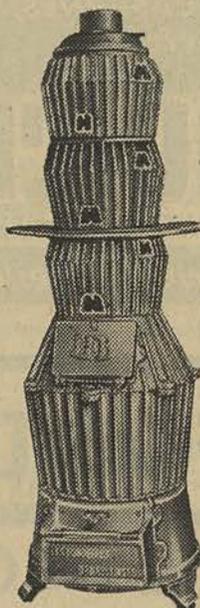
POUR LE CHAUFFAGE RATIONNEL DES
ÉGLISES, ÉCOLES, PENSIONNATS, etc.,

rien ne surpasse les poêles

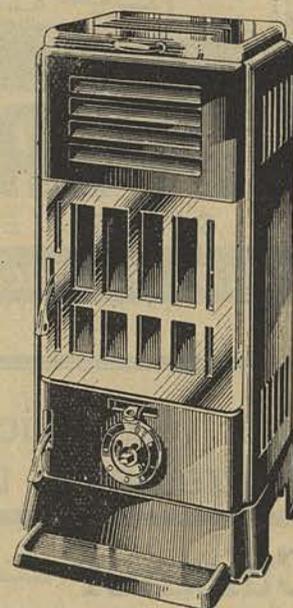
« L. F. B. 236-3 »

et

« GRANUM »



L. F. B. 236-3



Granum 1668

Grande capacité de chauffe - Consommation réduite au minimum

Les Fonderies Bruxelloises

Société anonyme

HAREN-lez-BRUXELLES

HÉLIOS s.a.

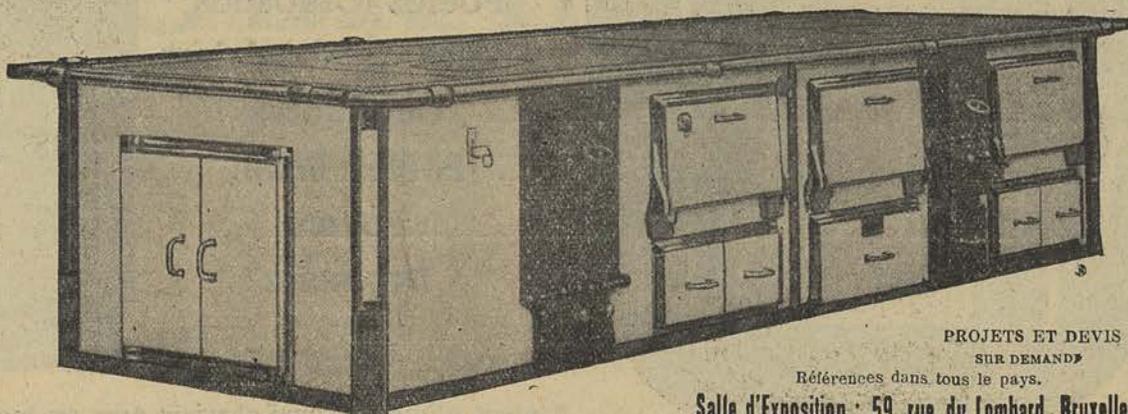
LINTGEN Tél. N° 6
G^d-Duché de Luxembourg

présente ses nouveaux modèles

1938

en Grands Fourneaux, construction lourde, en tôle émaillée, pour

PENSIONNATS,
INSTITUTS,
COUVENTS,
HOTELS,
RESTAURANTS, etc.



PROJETS ET DEVIS
SUR DEMANDE

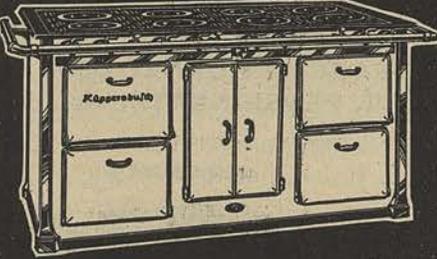
Références dans tous le pays.

Salle d'Exposition : 59, rue du Lombard, Bruxelles

Cuisinières
de la plus petite de ménage
à l'installation la plus importante.



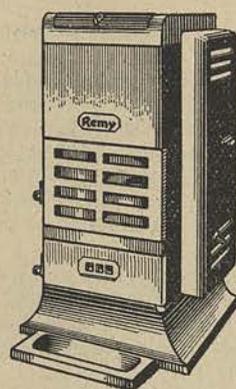
Pour PENSIONNATS,
INSTITUTS,
COUVENTS,
ÉCOLES
MÉNAGÈRES
CASERNES,
etc.



KUPPERSBUSCH
SALLES D'EXPOSITION
35, rue de la Blanchisserie, Bruxelles

Le "REMY"
FOYERS ET CALORIFÈRES

BREVETÉ DÉPOSÉ



Rendement unique, garanti
par des essais officiels aux
Laboratoires des Arts et Mé-
tiers à Paris

89 %

de rendement moyen

UNIQUE

Prix sans concurrence pour
leur capacité de chauffe

S. A. des Fonderies de l'Eau-Noire

COUVIN (Belgique)

CUISINIÈRES — CRAPAUDS — TRIANGULAIRES
FOURNEAUX DE CUISINE

Poêles pour grands halls

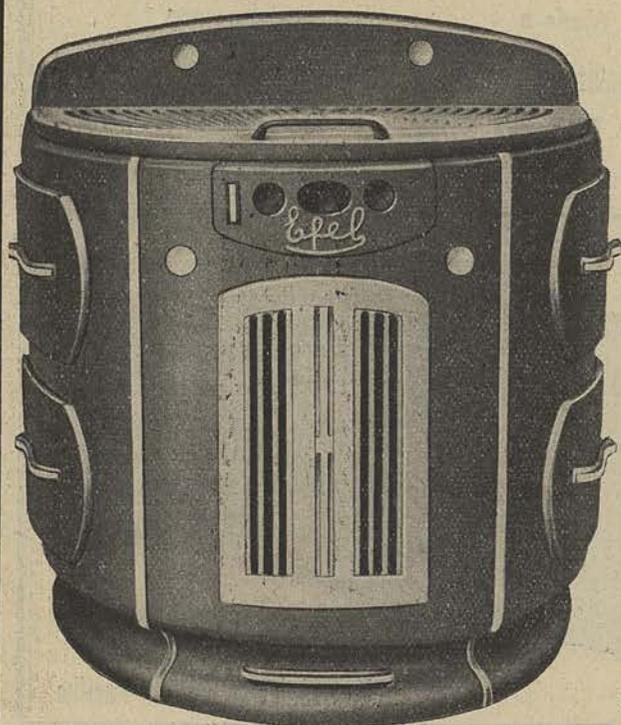
Une réalisation
merveilleuse des

FONDERIES DU LION

FRASNES-LEZ-COUVIN

Cuisiner — Rôtir — Chauffer avec 30 % d'économie garantie

Tous ces poêles peuvent brûler à feu continu



- Poêles Parisiens
- Poêles Flamands
- Poêles Crapauds
- Poêles Triangulaires
- Cuisinières
- Poêles Buffet
- Foyers
- Dressoirs



Brûlent n'importe quel charbon gras ou maigre

*Vos jolies robes resteront fraîches,
si vous les faites
en Tobralco.*

Un tissu garanti () par Tootal.*



CHOISISSEZ dans la collection Tobralco, parmi les imprimés, les écossais, les larges pastilles, les semés de fleurettes et les unis de tous tons, le tissu que vous préférez. Ce sera pour vous une garantie que vos robes resteront toujours fraîches et élégantes et que ni le soleil, ni le lavage n'auront de prise sur elles.

Sur simple demande (Dépt. R nous vous enverrons une sélection d'échantillons, sans aucun frais.

Nouveau prix :

fr. 19⁵⁰
LE METRE
Largeur 91/92cm

(*) LA GARANTIE TOOTAL :

Tous les tissus portant la marque Tootal sont garantis devant donner satisfaction. Pour toute faute imputable à leurs tissus, les fabricants s'engagent au remplacement ou au remboursement. Exigez et vérifiez la marque sur la lisère.

TOBRALCO

MARQUE DÉPOSÉE

C'est un tissu TOOTAL. En vente dans les meilleurs magasins.
TOOTAL (Dépt. R) 18, AVENUE DE LA TOISON D'OR — BRUXELLES.

Un cadeau prend toute sa valeur
s'il est signé

Neuhaus
Confiseur

USINE

25-27-29, rue Van Lint, Bruxelles
Tél. 12.68.53

Exportation - Emballage spécial pour les pays chauds
très demandé au Congo Belge

CADEAUX :

23-25-27, Galerie de la Reine, BRUXELLES
Tél. 12.63.59

Établissements Charles SIX
Moulins à cylindres

TOURNAI

INSTALLATION MODERNE PRODUISANT
DES FARINES DE TOUT PREMIER ORDRE

Prix modique comparé à la qualité
Franco toute gare belge et par axe

Reg. du Commerce
Courtrai 48
C. C. P. 5229

Téléphone 10245
Adresse télégr.
Charsix, Tournai

Établissements
Leroi-Jonau & Co

Société Anonyme au capital de 2.200.000 francs

TEINTURE - NETTOYAGE

SIÈGE SOCIAL

Usine et Bureaux : 117, rue Saint-Denis, Forest. Tél. 44.00.23
Correspondances, Expéditions

Prix spéciaux pour communautés

LAINES A TRICOTER

Laines pour Bonneteries et Tissages

■ ■ ■

Les Laines de Ste-Gudule

Chaussée de Menin MOUSCRON

Prix spéciaux aux communautés se recommandant de la Revue



QUAND IL GÈLE

et surtout quand il pleut, notre
climat exige des vêtements chauds.
La chaleur de la laine est la plus
saine.

GANTS, ÉCHARPES, CHANDAILS

résisteront à l'usage, si tricotés en

LAINES VESDRE

TISSUS FILTRANTS HAUWEL
LES SPÉCIALISTES POUR VOS FILTRATIONS

Leur production spécialisée permet seule de résoudre tous les problèmes de filtration

Tél. : 11.73.26

Direction et laboratoires : 39, rue Bosquet, BRUXELLES

Usines à Courtrai et Halluin

Tissage de Soieries
DE VOS FRÈRES S. A.
WAEREGHEM [Belgique]

SOIERIES : Crêpe de Chine (belles qualités) — Crêpe
sablé — Crêpe Maromat — Toile de soie — Crêpe
satin — Satins pour processions.
DOUBLURES : Brochés — Crêpes façonnés — Satins —
Serges, etc.

Le Bon Pain produit par la meilleure farine provenant des
MOULINS « CONCORDIA », à AUVELAIS-GROGNEAUX

LE PLUS ANCIEN MOULIN DE BELGIQUE

(Le premier moulin de Grogneaux fut construit par les religieux de l'Abbaye de Floreffe en 1138)

Complètement transformé et modernisé en 1931

PRODUCTION JOURNALIÈRE : 55.000 KILOS BLÉ

Farines supérieures pour boulangerie et pâtisserie

000 - Extra - Gruau

Franco toutes gares par wagon ou domicile par auto
Téléph. : Tamines 22

Moulins " Métropole "

Société anonyme

Schooten-lez-Anvers



Farines de haute qualité

Spécialité de farines supérieures

000 — EXTRA — GRUAU

Nos sons, rebulets et remoulages se recommandent

Livraisons franco toute gare Tél. Anvers 586.70 - 583.47

USINES TEXTILES D'EUPEN

Société Anonyme

**Filature - - Tissage
Apprêt & Teinturerie**

**FINE DRAPERIE POUR HOMMES ET DAMES
VELOURS DE LAINE — DRAPS D'ADMINISTRATION
ET ECCLÉSIASTIQUES**

IMPORTATION DIRECTE
des Grands Vins de Bordeaux, de Bourgogne, d'Oporto,
de Champagnes et de Liqueurs de marques

Em. De Ridder-Laenen & Fils

27, Grand'Place

MALINES

Maison fondée en 1854
Chèques postaux 365.80

Reg. du Com. n° 269
— Téléphone 158 —

Entrepôts particuliers :

Tuileries (Dyle), 10 Longue rue des Bateaux, 61

VIN DE MESSE

S. A. Neiryck-Holvoet

LENDELEDE

Téléphones : 963 et 972 Courtrai et 12 Iseghem

Filature et Tissage de Jute

Tous genres sacs et toiles d'emballage

Paper lined bags

Spécialité : « **TEXROOF** », toile de jute bitumée. — Assure
l'étanchéité des terrasses, plates-formes, fondations,
isolations, etc.

VINS des COTEAUX de l'HARRACH

des RR. PP. Missionnaires d'Afrique

(Pères Blancs)

Spécialité de vins de messe et de dessert

Dépositaire :

Edw. Moortgat-Meeus

33, rue d'Hanswyck, 33, MALINES

Tél. 381

O. Ohèq. 173.03

Maison connue pour ses vins vieux de toute origine

COMPTOIR VINICOLE BOURGUIGNON - GIRONDIN

Société Anonyme

Bureaux et Caves : 22, rue de Venise, BRUXELLES

VINS FINS

Grande réserve de Vins de BORDEAUX, BOURGOGNE
PORTO en bouteilles et en cercles

Vins Mousseux et Champagnes

Maurice VAN ASSCHE

Ex-policier judiciaire des Parquet et Sûreté militaire, ancien élève de l'École belge
de Criminologie, directeur-propriétaire de la Centrale Belge d'Information

BRUXELLES — 23, avenue EMILE MAX, 23 — BRUXELLES

Téléphone 33-73-52

Reg. du Comm. 82356

C. C. P. 52038

RECHERCHE preuves et témoins ; griefs précis et faits nouveaux ; opportu-
nité d'actions en justice dans tous litiges civils et commerciaux.

RENSEIGNE en prévision d'associations ou commandites ; démasque les
contrefacteur ; concurrent déloyal, espion commercial, sabo-
teur, auteurs de divulgations ou menaces.

CONTROLE les agissements d'enfants prodiges ou dangereusement liés,
d'intendants, gérants, caissiers, représentants, etc.

ENQUÊTE sur origines, antécédents, réputation, religion, fortune, caractère
conduite, relations. (Devoir qui s'impose avant tout mariage et qu
se justifie par la gravité de cet acte.)

Vingt-trois années de probité professionnelle justifient

la notoriété acquise par l'informateur MAURICE VAN ASSCHE

VOUS DÉSIREZ ACHETER DU **SIROP!**

Demandez échantillons et prix
à l'adresse suivante :

Siroperie MEURENS, à Aubel

Sirop mélangé, marque POMONA

3 QUALITÉS : Sirop purs fruits, poires et pommes,
gelées de poires (Spécialité)

Téléph. Aubel N° 9

Reg. du Comm. Verviers 12153

**CHOCOLAT
JOVENEAU**

TOURNAI Téléphones :
10414-11076

Le chocolat à la tasse.

Le chocolat en bâtons.

PRALINES et BONBONS FINS en vrac
et en boîtes de tous poids.

Fruits Maison de gros **Conserves**

J. P. MUNAR

13, place de l'Ancien Canal, ANVERS

Tél. 223.55
Tél. 342.53

Registre du commerce
N° 1551

O. O. Postaux
1329.87

Adr. télégr. : Munar-Anvers

TOUS FRUITS FRAIS : ORANGES, OITRONS, POMMES,
BANANES, PAMPLEMOUSSES, RAISINS FRAIS, etc. —
TOUS FRUITS SECS. — CONSERVES DE FRUITS ET DE
POISSONS.

Plz courant sur demande. Expédition dans toute la Belgique;

Fabrique de Chicorée

QUALITÉ SUPÉRIEURE

Reine Astrid

M. QUARTIER

Rue d'Espagne, 15-19, ROULERS (Fl. Occ.)

Tél. 339 — C. Ch. P. N° 115.792 — Reg. Comm. : Courtrai N° 3869

LA CROIX BLANCHE

ANTIDOULEUR
UNE SYNERGIE ANALGESIQUE · FEBRIFUGE · TONIQUE

**MAUX DE TÊTE ET DE DENTS · NEURALGIES · DOULEURS PERI-
ODIQUES · SURMENAGE · GRIPPE · DOULEURS RHUMATISMALES**

L'efficacité toute spéciale de l'anti-
douleur "LA CROIX BLANCHE,"
trouve sa source dans la "synergie
des composants", c'est-à-dire
l'exaltation des propriétés parti-
culières de chacun des ingrédients
par leur association mutuelle.
Grâce à elle chacun d'eux ap-
porte à l'ensemble son effica-
cité propre et pleine tout en n'y
figurant qu'en dose très réduite
d'où toxicité nulle, tolérance par-
faite, absence de toute réaction
secondaire désagréable. Les calmants exercent souvent
un effet dépressif sur le sys-
tème nerveux et circula-
toire, et provoquent de
la fatigue ou de la som-

nolence. Cela n'est pas le cas
pour l'antidouleur "LA CROIX
BLANCHE," qui compte aussi par-
mi ses ingrédients un élément
tonifiant, dont la présence a pour
effet d'annihiler l'influence dépri-
mante des éléments calmants de
l'ensemble.

L'antidouleur "LA CROIX BLAN-
CHE," a maintenant plus de 35
ans d'existence. Grâce à ses
qualités réelles il a su conquérir
la confiance des malades et
s'imposer dans la majeure
partie du monde civil-
lisé. Quiconque en a fait
l'essai, continue à en faire
sont calmant favori.



C'EST UN PRODUIT BELGE
LABORATOIRES PHARMACEUTIQUES TUYPENS ST NICOLAS-WAES
DANS TOUTES PHARMACIES

LE LAIT "VITALY"

Sauve les nourrissons,

Favorise la croissance des en-
fants,

Prépare une jeunesse vigoureuse,

Soutient les vieillards.

Entretient l'énergie des adultes,

Amplifie l'endurance des sports-
men.

Revitalise les malades,

LAIT CRU, PUR ET SAIN

étable indemne de tuberculose
Certificat du Ministère de l'Agriculture

176, rue Royale, BRUXELLES

Tél. 17.50.07

Réclamez à votre fournisseur
le beurre Sainte - Anne
PASTEURISÉ ET CONTROLÉ

ou écrivez à la

Laiterie Sainte - Anne

Soc. Coop.

Tél. 9 Chimay

Forges-lez-Chimay

La plus grosse production belge - 650,000 k. de beurre par an

LAIT BATTU SÉCHÉ POUR LES POUSSINS

KOFFIE
Branderij

Alphonse HUBAUT

Noordstraat, 207 - 209
ROUSSELARE

CHICORÉE —
MARGARINE —

Telefoon 196
Postocheck 102640

Apprenez les
langues vivantes
à
L'Ecole Berlitz

Leçons particulières et cours collectifs

20, Place Sainte-Gudule, Bruxelles

Registre du Commerce
Charleroi : 8851

Compte Chèques Postaux
122.177

CHARBONS BELGES ET ÉTRANGERS
Jacques GODEFROID
CHARLEROI

BUREAUX : rue d'Assaut, 23

Télégr. JAGODEFROID, Charleroi Téléphones : Direction 12322
Expédition 12323

SPÉCIALITÉS :

Fournitures pour Couvents et Grands Magasins
Fournisseur des principales Usines Métallurgiques
— Centrales électriques, Chemins de Fer, etc. —

Fabrication et Négoce de Tissus en tous genres

Etienne Van Oost

précédemment Etienne et Jean VAN OOST
Maison fondée en 1865

Béverlaai, 18

COURTRAI

Chèq. Post. 372543 — Téléphone 63

Serges, volles, camelots, draps, coton divers,
tolles, laines à tricoter, etc. — Tissus pour
processions. — Spécialité d'articles pour com-
munautés religieuses et pour confections

UNION CHARBONNIERE
du Brabant, S.N.C.

Bureaux et Chantiers :

100, avenue du Port, 100

Téléphone 26.96.66

COMMANDEZ VOS PROVISIONS DE CHARBON
CHEZ...

"CHARPORT"

Chantier Charbonnier du Port
Pre Etienne-P. Soubre

31, Quai de Willebroeck,
BRUXELLES

Tél. 26.96.66

vous aurez la certitude d'avoir
du charbon de première qua-
lité à un prix intéressant.



Charbonnière Forestoise
E. OLIVIER

71, rue de la Station, Forest-Bruxelles

Téléphones : 44.78.51-44.94.36 Chèques Postaux : 34.477 Reg. du Commerce : 71765

- VENTE DIRECTE -
de la mine aux consommateurs

Dépôt général du « **SYNTHRANOIX** »
ANTHRACITE SYNTHÉTIQUE

Sté A^{me} FOURS A COKE

de et à QUIÉVRAIN

SPÉCIALITÉ DE COKE LAVÉ DE FONDERIE

Coke spécialement concassé pour chauffage central
et feux continus

20/40 — 40/60 & 60/80

Remise par camion de 3 tonnes dans un rayon de
50 kilomètres

Raffinerie
Tirlemontoise
Tirlemont



Exigez le Sucre
scié-rangé
en boîtes de 1 kilo

200,000,000 de francs de dégâts
par an en

Belgique par les RATS!



Détruisez ces dangereux
rongeurs par :

Raxon
DETRUIT TOUS LES RATS

qui vous offre des avan-
tages incontestables no-
tamment :

1. Inoffensif pour hom-
mes et animaux domes-
tiques ;
2. Efficacité de 100 % ;
3. Conservation illimitée

EN VENTE chez tous les pharmaciens et droguistes

800. AN. DES

Établissements **AEROXON**

Rue Léopold, 76, MALINES Tél. 807

L U X E C O

PARQUETS LUXUEUX - ÉCONOMIQUE

21, rue des Tanneurs Téléphone : 250.75
ANVERS

VOUS GENRES DE PARQUETS
A prix égal — Qualité supérieure
Qualité égale — Prix inférieurs

Demandez notre parquet 7 =/ et notre parquet pliant
amovible

Spécialement pour revêtement de planchers anciens

COMPROCIR S.A.

40, Rempart Kipdorp, 40 — ANVERS

Tél. 232.53-321.98-368.71-370.94.

Comprocir donne au plancher un brillant éclatant et durable, le
nettoie radicalement sans l'abîmer.

Comprocir est composé des matières les plus fines des cires solides
qui ne collent pas et entretiennent le plancher sans trop l'engraisser.

Comprocir est en état liquide, par conséquent économique et facile
l'emploi.

Spécialement recommandée pour écoles et pensionnats.

Notre programme de fabrication : Cire liquide, encaustique,
cirage, Auto-Polish, etc...